



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

JUN 20 1962

SEVENTEENTH YEAR

1011

th MEETING: 4 MAY 1962

ème SÉANCE: 4 MAI 1962

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/1011).....	1
Adoption of the agenda	1
The India-Pakistan question:	
Letter dated 11 January 1962 from the Permanent Representative of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5058);	
Letter dated 16 January 1962 from the Permanent Representative of India addressed to the President of the Security Council (S/5060 and Corr.1);	
Letter dated 29 January 1962 from the Permanent Representative of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5068).....	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1011).....	1
Adoption de l'ordre du jour.....	1
Question Inde-Pakistan:	
Lettre, en date du 11 janvier 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Pakistan (S/5058);	
Lettre, en date du 16 janvier 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Inde (S/5060);	
Lettre, en date du 29 janvier 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Pakistan (S/5068)	1

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ONE THOUSAND AND ELEVENTH MEETING

Held in New York, on Friday, 4 May 1962, at 3 p.m.

MILLE ONZIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le vendredi 4 mai 1962, à 15 heures.

President: Mr. T. F. TSIANG (China).

Present: The representatives of the following States: Chile, China, France, Ghana, Ireland, Romania, Union of Soviet Socialist Republics, United Arab Republic, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America, Venezuela.

Provisional agenda (S/Agenda/1011)

1. Adoption of the agenda.
2. The India-Pakistan question:

Letter dated 11 January 1962 from the Permanent Representative of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5058);

Letter dated 16 January 1962 from the Permanent Representative of India addressed to the President of the Security Council (S/5060 and Corr.1);

Letter dated 29 January 1962 from the Permanent Representative of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5068).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

The India-Pakistan question

Letter dated 11 January 1962 from the Permanent Representative of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5058);

Letter dated 16 January 1962 from the Permanent Representative of India addressed to the President of the Security Council (S/5060 and Corr.1);

Letter dated 29 January 1962 from the Permanent Representative of Pakistan addressed to the President of the Security Council (S/5068)

1. The PRESIDENT: In accordance with the previous decisions taken by the Council, I shall, with the consent of the members, take it for granted that we wish to have the participation of the representatives of Pakistan and India in our deliberations this afternoon.

At the invitation of the President, Mr. Muhammad Zafrulla Khan (Pakistan) and Mr. Krishna Menon (India) took seats at the Council table.

2. The PRESIDENT: I give the floor to the representative of Pakistan to continue his statement.

3. Mr. ZAFRULLA KHAN (Pakistan): I was dealing with the question on which the Defence Minister of

Président: M. T. F. TSIANG (Chine).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Chili, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Ghana, Irlande, République arabe unie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1011)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question Inde-Pakistan:

Lettre, en date du 11 janvier 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Pakistan (S/5058);

Lettre, en date du 16 janvier 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Inde (S/5060);

Lettre, en date du 29 janvier 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Pakistan (S/5068).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Question Inde-Pakistan

Lettre, en date du 11 janvier 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Pakistan (S/5058);

Lettre, en date du 16 janvier 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Inde (S/5060);

Lettre, en date du 29 janvier 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Pakistan (S/5068)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément à la décision prise précédemment par le Conseil et avec l'assentiment de ses membres, je tiendrai pour acquis que nous désirons voir les représentants du Pakistan et de l'Inde participer aux débats de cet après-midi.

Sur l'invitation du Président, M. Muhammad Zafrulla Khan (Pakistan) et M. Krishna Menon (Inde) prennent place à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant du Pakistan, qui va poursuivre sa déclaration.

3. M. ZAFRULLA KHAN (Pakistan) [traduit de l'anglais]: J'étais, à la fin de la séance de ce matin, en

India yesterday [1009th meeting] took the position that Kashmir being a part of India, there was no question of its going out of India in any way. He brought in general theories also, but the position was mainly on the ground of their Constitution.

4. I have already drawn the attention of the Security Council to the relevant portion of Lord Mountbatten's letter to the Maharajah and the statement made on 6 February 1948 before the Security Council by the late Mr. Gopalaswami Ayyangar.

5. The Defence Minister said that Kashmir is as much a part of India as Gujarat, and he named one or two other States in India.

6. I shall now draw the attention of the Security Council to the statement made in the Indian Parliament on 26 June 1952 by the Prime Minister of India. I would also beg the Council to observe, not only the text of the statement, but the date on which it was made, 26 June 1952—four-and-a-half years after these occurrences had taken place and the so-called accession had been made, and nearly four years after the 13 August 1948 resolution:

"...When we say that the people of Kashmir will decide, that does not limit the accession in any way. We put it on higher grounds. If, after a proper plebiscite, the people of Kashmir said, 'We do not want to be with India', we are committed to accept that. We will accept it though it might pain us. We will not send an army against them. We will accept that, however hurt we might feel about it we will change the Constitution, if necessary. India is a great country and Kashmir is almost in the heart of Asia. There is an enormous difference, not only geographically but in all kinds of factors there. Do you think you are dealing with a part of U.P. or Bihar or Gujarat?"

7. Now, the Prime Minister here not only makes the position quite clear, but he makes a clear distinction between the States that were part of India and Kashmir, with regard to which there was an international commitment that the people will decide through a plebiscite.

8. Then, in its advisory opinion, the Permanent Court of International Justice, in the case of the "Treatment of Polish nationals and other persons of Polish origin or speech in the Danzig territory", handed down on 4 February 1932,^{1/} had said this:

"It should however be observed that, while on the one hand, according to generally accepted principles, a State cannot rely, as against another State, on the provisions of the latter's Constitution, but only on international law and international obligations duly accepted, on the other hand and conversely, a State cannot adduce as against another State its own

train de traiter de la théorie avancée hier [1009ème séance] par le Ministre de la défense de l'Inde et selon laquelle, le Cachemire étant partie intégrante de l'Inde, il ne peut être en aucune manière question de le voir quitter l'Inde. Des considérations d'ordre général ont été également invoquées, mais elles se rapportaient surtout à la Constitution indienne.

4. J'ai déjà signalé au Conseil de sécurité le passage pertinent de la lettre adressée par lord Mountbatten au Maharajah, ainsi que la déclaration faite le 6 février 1948 devant le Conseil de sécurité par feu Gopalaswami Ayyangar.

5. Le Ministre de la défense de l'Inde a déclaré que le Cachemire faisait partie de l'Inde au même titre que le Goudjerate et un ou deux autres Etats indiens qu'il a mentionnés.

6. J'appellerai maintenant l'attention du Conseil de sécurité sur la déclaration faite par le Premier Ministre de l'Inde devant le Parlement indien le 26 juin 1952. Je prierai également le Conseil de bien vouloir noter non seulement la teneur de cette déclaration, mais également la date à laquelle elle a été faite, le 26 juin 1952 — c'est-à-dire quatre ans et demi après les incidents en question et le prétendu rattachement, et près de quatre ans après la résolution du 13 août 1948:

"...Lorsque nous disons que le peuple du Cachemire décidera, nous entendons que nous ne mettrons aucune limite au rattachement. Nous nous plaçons sur un plan plus élevé. Si par un plébiscite, un vrai plébiscite, le peuple du Cachemire décidait qu'il ne veut pas être rattaché à l'Inde, nous nous considérerions comme tenus d'accepter sa décision. Nous accepterions cette décision, quoi qu'il puisse nous en coûter. Nous n'enverrions pas d'armée contre la population cachemirienne. Nous accepterions sa décision, même si elle nous était pénible, et s'il le fallait nous modifierions la Constitution. L'Inde est un grand pays, et le Cachemire se trouve presque au cœur de l'Asie. Cela fait une énorme différence, non seulement sur le plan géographique mais encore à beaucoup d'autres égards. Croit-on qu'il s'agit d'une partie des Provinces-Unies, de Bihar ou de Goudjerate?"

7. On le voit, le Premier Ministre non seulement a défini de façon très claire sa position, mais il a également établi une distinction nette entre les Etats qui faisaient partie de l'Inde et le Cachemire, à l'égard duquel il existait un engagement international voulant que la question du rattachement fût réglée conformément à la volonté du peuple, déterminée au moyen d'un plébiscite.

8. D'autre part, la Cour permanente de Justice internationale, dans son avis consultatif touchant l'affaire du "Traitement des nationaux polonais et des autres personnes d'origine ou de langue polonaise dans le territoire de Dantzig", s'est prononcée le 4 février 1932^{1/} en ces termes:

"Il faut observer cependant que si, d'une part, d'après les principes généralement admis, un Etat ne peut, à l'égard d'un autre Etat, se prévaloir des dispositions constitutionnelles de ce dernier, mais seulement du droit international et des engagements internationaux valablement contractés, d'autre part et inversement, un Etat ne saurait

^{1/} Permanent Court of International Justice, Series A/B, No. 44, Advisory Opinion, February 4th, 1932, p. 24.

^{1/} Cour permanente de Justice internationale, Séries A/B, No 44, avis consultatif du 4 février 1932, p. 24.

Constitution with a view to evading obligations incumbent upon it under international law or treaties in force."

9. Article 13 of the "Draft Declaration on Rights and Duties of States" was adopted unanimously in the annex to General Assembly resolution 375 (IV) on 6 December 1949, on the basis of the recommendation of the International Law Commission, of which, at that time, Sir B. N. Rau, Constitutional Adviser to the Indian Constituent Assembly, was a member, and in which he concurred. Article 13 states:

"Every State has the duty to carry out in good faith its obligations arising from treaties and other sources of international law, and it may not invoke provisions in its constitution or its laws as an excuse for failure to perform this duty."

10. Now, to go on to another topic. The Defence Minister of India appeared to attribute to me the statement, or the claim, or the argument, that because Kashmir has a majority of Muslims in its population, therefore it should belong to Pakistan. To the best of my recollection, I have never, throughout the course of these discussions, advanced this argument or this claim, and this applies to my last submission to the Council also. It is true that we have, among other facts, drawn attention to the composition of the population. We have stated that culturally the people of Kashmir are much more akin to Pakistan than to India. We have stated that Kashmir's lines of communication, as they existed at the time of the partition of the sub continent, all went into Pakistan—the railway lines, the three rivers, the main road which was open all the year round; that economically Kashmir's integration was with Pakistan; and that, on the basis of all these factors, we could have urged that Kashmir should accede to Pakistan, but that we did not do so; that it is a matter which must be decided by the people of Kashmir. So if there is any doubt with regard to any statements made on behalf of Pakistan before the Security Council on that point, I clear it up here and now. This is our stand, that we have an international obligation and we think that on its merits—and also as a question of principle, since it is right in itself—this question should be decided through the freely expressed wishes of the people of Kashmir, and the method for that free expression of wishes has also been agreed upon by the parties.

11. On the other hand, it was India that raised the question of the composition of the population. We do not say they did not raise it properly, but they raised the question in connexion with the accession of Junagadh. I shall draw attention only to two documents in that connexion, although there are several.

12. In his telegram No. 251, dated 22 September 1947, the Governor-General of India communicated with the Governor-General of Pakistan. After setting out how his Government looked upon the unilateral action of Pakistan in accepting the accession of Junagadh, he went on to say:

invoker à l'égard d'un autre Etat sa propre constitution pour se soustraire aux obligations que lui imposent le droit international ou les traités en vigueur."

9. Et sur la base des recommandations de la Commission de droit international dont était membre à l'époque sir B. N. Rau, conseiller constitutionnel auprès de l'Assemblée constituante indienne, et au sein de laquelle il avait exprimé son accord, l'article 13 du "Projet de déclaration sur les droits et devoirs des Etats" fut adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies le 6 décembre 1949, dans sa résolution 375 (IV), annexe. Cet article 13 est ainsi conçu:

"Tout Etat a le devoir d'exécuter de bonne foi ses obligations nées des traités et autres sources du droit international, et il ne peut invoquer pour manquer à ce devoir les dispositions de sa constitution ou de sa législation."

10. J'aborde maintenant un autre point. Il semble que le Ministre de la défense de l'Inde m'ait attribué la déclaration, ou l'affirmation, ou l'argument, selon lesquels, étant donné que la population du Cachemire est composée en majorité de musulmans, cet Etat devrait être rattaché au Pakistan. Autant qu'il m'en souvienne, je n'ai jamais, tout au long des débats qui se sont déroulés ici, avancé cet argument ou cette affirmation, et cela vaut aussi bien pour ma dernière intervention. Il est vrai que nous avons attiré l'attention sur — entre autres choses — la composition de la population. Nous avons dit que du point de vue culturel la population cachemirienne est beaucoup plus proche du Pakistan que de l'Inde, que les lignes de communication du Cachemire, telles qu'elles existaient au moment du partage, se dirigeaient toutes vers le Pakistan, qu'il s'agisse des voies ferrées, des trois rivières ou de la route principale praticable toute l'année; nous avons dit que les facteurs économiques militaient en faveur de l'intégration du Cachemire au Pakistan et que, eu égard à tous ces éléments, nous aurions pu préconiser le rattachement du Cachemire au Pakistan mais que nous ne l'avions cependant pas fait, estimant que cette question devait être réglée par le peuple du Cachemire lui-même. Par conséquent, s'il y avait le moindre doute en ce qui concerne les déclarations faites au nom du Pakistan devant le Conseil de sécurité sur ce point, qu'il soit désormais dissipé. Notre position est la suivante; il existe un engagement international, et sur cette base — et aussi en tant que question de principe car cela est juste en soi — cette question devrait être réglée conformément à la volonté librement exprimée du peuple du Cachemire, et le moyen de déterminer librement cette volonté a reçu l'accord des deux parties.

11. D'autre part, la question de la composition de la population a bel et bien été soulevée par l'Inde. Non qu'elle ne l'ait été dans les formes, mais elle l'a été, et cela au sujet du rattachement du Junagadh. Je ne citerai à ce propos que deux documents, bien qu'il y en ait plusieurs.

12. Dans un télégramme portant le No 251, en date du 22 septembre 1947, adressé au Gouverneur général du Pakistan, le Gouverneur général de l'Inde, après avoir exposé la manière dont le Gouvernement indien considérait l'action unilatérale du Pakistan qui avait accepté le rattachement du Junagadh, s'exprimait en ces termes:

"The possibility of Junagadh's accession to Pakistan Dominion in the teeth of opposition from its Hindu population of over 80 per cent has given rise to serious concern and apprehension to local population and all surrounding States which have acceded to Indian Dominion."

We are not objecting that this question was raised. It is a relevant question, because here the telegram said that the Government of India considered Pakistan's action in this matter as being in utter violation of the principles upon which partition was agreed and effected. Everybody knows that it was effected on the basis of the majority areas of one community and the majority areas of the other community.

13. But we have not made that claim in regard to Kashmir. Our claim is that the people should decide, in a free world.

14. Then, in his telegram of 8 November 1947, the Prime Minister of India said this to the Prime Minister of Pakistan:

"...but it is essential, in order to restore good relations between the two Dominions, that there should be acceptance of the principle that, where the ruler of a State does not belong to the community to which the majority of his subjects belong, and where the State has not acceded to that Dominion whose majority community is the same as the State's, the question whether the State should finally accede to one or the other Dominions should be ascertained by reference to the will of the people."

15. Now I go on to the question of the plebiscite. It was, I think, stated by the Defence Minister of India that the Prime Minister of India had never committed himself to a plebiscite. I think he said the Prime Minister had never used the word "plebiscite", but at any rate he had never committed himself to a plebiscite. He introduced this topic by saying that the plebiscite is in any case not a very satisfactory manner of dealing with such questions. I shall not enter into an argument about this matter, but I will remind the Council that with regard to two portions of the sub-continent, that is to say what used in those days to be known as the North-West Frontier Province and, in the northeast, the District of Sylhet, the provision in the Partition Agreement was that their inclusion in Pakistan or in India should be decided by means of a referendum. And it was so decided in each case. The referendum was held and the decision was taken in accordance with its result. So that the idea of a referendum between the two Dominions, especially with regard to partition, was neither foreign nor considered clumsy or impractical. It was resorted to and effect was given to it.

16. Now, we come to the question as to whether the Prime Minister of India has or has not committed himself to a plebiscite in Kashmir. In his telegram of 21 November 1947 to the Prime Minister of Pakistan, the Prime Minister of India first set out the principles on which the question of the accession of Kashmir could be decided, and then said:

"La possibilité du rattachement du Junagadh au dominion du Pakistan malgré l'opposition d'une population hindoue qui représente plus de 80 p. 100 de la population totale de cet Etat a fait naître une grave inquiétude et de sérieuses craintes, tant localement que dans tous les Etats avoisinants qui se sont rattachés au dominion de l'Inde."

Nous n'élevons pas d'objection contre le fait que la question a été soulevée. Il s'agit d'une question pertinente, car le télégramme indiquait en effet que le Gouvernement indien considérait que l'acte du Pakistan apparaissait comme une violation flagrante des principes qui avaient présidé au partage. On sait que ce partage s'était accompli sur la base des régions habitées en majeure partie par les membres de l'une ou de l'autre des deux communautés.

13. Nous n'avons cependant formulé aucune revendication de ce genre à l'égard du Cachemire. Ce que nous demandons, c'est que le peuple puisse décider librement de son sort.

14. Dans un télégramme en date du 8 novembre 1947, adressé au Premier Ministre du Pakistan, le Premier Ministre de l'Inde s'exprimait en ces termes:

"...Mais il est essentiel, pour rétablir entre les deux dominions de bonnes relations, que soit accepté le principe selon lequel, lorsque le chef d'un Etat n'appartient pas à la communauté dont la majorité de ses sujets sont membres, et quand l'Etat n'a pas été rattaché au dominion dont les habitants appartiennent en majorité à la communauté dont il fait partie, que la décision touchant son rattachement final à l'un ou l'autre dominion intervienne en conformité avec la volonté de la population."

15. J'en arrive maintenant à la question du plébiscite. Le Ministre de la défense de l'Inde a dit, je crois, que le Premier Ministre de l'Inde ne s'était jamais engagé à recourir à un plébiscite. Je crois bien que le Ministre de la défense a ajouté que le Premier Ministre n'avait jamais employé le mot "plébiscite", et en tout cas qu'il ne s'était jamais engagé à recourir à un plébiscite, et il a exprimé l'opinion que, de toute manière, un plébiscite n'est jamais un moyen très satisfaisant de régler des questions de ce genre. Je ne veux pas entamer une discussion à ce sujet, mais je rappellerai au Conseil qu'en ce qui concerne deux parties de la péninsule; ce que l'on appelait autrefois la province frontalière du Nord-Ouest et, au nord-est, le district de Sylhet, il était prévu, dans l'accord de partage, que leur inclusion dans le territoire du Pakistan ou dans celui de l'Inde serait décidée par voie de référendum. Et un référendum a bien eu lieu dans chacun de ces cas; et la décision est intervenue en conformité avec ses résultats. On voit donc qu'entre les deux dominions, et en particulier en ce qui concerne le partage, l'idée d'un référendum n'a jamais été considérée comme déraisonnable ou irréalisable. Elle a été retenue et mise en œuvre.

16. Venons-en maintenant à la question de savoir si le Premier Ministre de l'Inde s'est ou ne s'est pas engagé à recourir à un plébiscite au Cachemire. Dans un télégramme en date du 21 novembre 1947, adressé au Premier Ministre du Pakistan, le Premier Ministre de l'Inde, après avoir exposé les principes selon lesquels la question du rattachement du Cachemire pourrait être réglée, disait ce qui suit:

"... (iii) To undertake the plebiscite under its direction and control for the purpose of ascertaining the free and unfettered will of the people of the State on the question of accession; I have repeatedly stated that as soon as the raiders have been driven out of Kashmir or have withdrawn and peace and order have been established, the people of Kashmir should decide the question of accession by plebiscite or referendum under international auspices such as those of the United Nations. It is clear that no such reference to the people can be made when large bodies of raiders are despoiling the country and military operations against them are being carried on. By this declaration I stand."

17. The late Mr. Gopalaswami Ayyangar, when addressing the Security Council on 15 January 1948, said:

"In accepting the accession they"—the Government of India—"refused to take advantage of the immediate peril in which the State found itself and informed the Ruler that the accession should finally be settled by plebiscite as soon as peace had been restored. They had subsequently made it quite clear that they are agreeable to the plebiscite being conducted if necessary under international auspices."^{2/}

Again, on 3 February 1948, speaking before the Security Council, Mr. Ayyangar said:

"As the Security Council is aware, the Government of India is fully committed to the view that, after peace is restored and all people belonging to the State have returned there, a free plebiscite should be taken and the people should decide whether they wish to remain with India, to go over to Pakistan or to remain independent, if they choose to do so."^{3/}

I would also draw the attention of the Security Council to the words "or to remain independent, if they choose to do so". The word is "remain", they have not to become independent. Where is paramountcy?

18. The Prime Minister of India, addressing the Constituent Assembly of India, as it then was, on 5 March 1948 said this:

"Even at the moment of accession we went out of our way to make a unilateral declaration that we would abide by the will of the people of Kashmir as declared in a plebiscite or referendum. We insisted further that the Government of Kashmir must immediately become a popular Government. We have adhered to that position throughout and we are prepared to have a plebiscite, with every protection for fair voting, and to abide by the decision of the people of Kashmir."

^{2/} Official Records of the Security Council, Third Year, Nos. 1-15, 227th meeting, p. 20.

^{3/} Ibid., Nos. 1-15, 239th meeting, pp. 328-329.

"... (iii) Pour organiser le plébiscite sous sa direction et sous son contrôle afin que la volonté de la population de l'Etat sur la question du rattachement puisse s'exprimer librement et sans entraves, j'ai dit à maintes reprises que, lorsque les envahisseurs auront été chassés ou se seront retirés du Cachemire et que la paix et l'ordre auront été rétablis, la population du Cachemire décidera de la question du rattachement par un plébiscite ou un référendum organisé sous des auspices internationaux tels que ceux de l'Organisation des Nations Unies. Il est évident qu'il n'est pas possible de consulter le peuple tandis que des bandes nombreuses d'envahisseurs se livrent au pillage dans le pays et y conduisent des opérations militaires. Je m'en tiens à cette déclaration."

17. Le 15 janvier 1948, feu Gopalaswami Ayyangar, s'adressant au Conseil de sécurité, déclarait ce qui suit:

"En acceptant le rattachement, il" — le Gouvernement de l'Inde — "a refusé de tirer avantage du péril immédiat dans lequel se trouve l'Etat de Jammu et Cachemire et il a fait connaître à son souverain que la question du rattachement devait être réglée définitivement par un plébiscite dès le rétablissement de la paix. Il a par la suite précisé d'une manière très nette qu'il acceptait que le plébiscite ait lieu, le cas échéant, sous une surveillance internationale^{2/}."

Et le 3 février 1948, prenant de nouveau la parole devant le Conseil, il déclarait:

"Le Conseil de sécurité est parfaitement au courant de l'opinion du Gouvernement de l'Inde sur l'autre question: une fois la paix rétablie, une fois tous les ressortissants de l'Etat rentrés chez eux, il y aurait lieu de procéder en toute liberté à un plébiscite et le peuple devrait décider lui-même s'il veut faire partie de l'Inde, s'il veut l'union avec le Pakistan ou bien s'il désire rester indépendant^{3/}."

J'appelle l'attention du Conseil de sécurité sur les mots: "s'il désire rester indépendant". Le mot employé est "rester": le peuple n'a pas à devenir indépendant. Où est-il question de suzeraineté?

18. Et, le 5 mars 1948, le Premier Ministre de l'Inde, s'adressant à l'Assemblée constituante de l'Inde, déclarait ce qui suit:

"Même au moment du rattachement, nous sommes allés jusqu'à déclarer unilatéralement que nous respecterions la volonté de la population du Cachemire telle qu'elle s'exprimerait par le moyen d'un plébiscite ou d'un référendum. Nous avons, de plus, souligné que le Gouvernement du Cachemire devait immédiatement devenir un gouvernement populaire. Nous ne nous sommes jamais écartés de cette position et nous sommes prêts à organiser un plébiscite, assorti de toutes les garanties nécessaires pour que le peuple puisse voter en toute liberté, et nous sommes également prêts à respecter la décision de la population du Cachemire."

^{2/} Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, troisième année, Nos 1-15, 227ème séance, p. 20.

^{3/} Ibid., Nos 1-15, 239ème séance, p. 328 et 329.

19. Again, on 11 September 1951, in a letter addressed to the United Nations representative, the Prime Minister said this:

"As regards paragraph 4, the Government of India not only reaffirms its acceptance of the principle that the question of the continuing accession of the State of Jammu and Kashmir to India shall be decided through the democratic method of a free and impartial plebiscite under the auspices of the United Nations, but is anxious that the conditions necessary for such a plebiscite should be created as quickly as possible."^{4/}

20. I should like to be permitted to quote an extract from The Statesman, a well-recognized paper of long and respectable standing. I should like to quote from it a statement of the Defence Minister of India himself, dated 2 August 1951. Mr. Krishna Menon said:

"No one is more devoted to peace at the present time than our Prime Minister. It is not the intention of the Government of India to go back on any commitment it has made. We adhere strictly to our pledge of plebiscite in Kashmir—a pledge made to the people of Kashmir because they believe in democratic government... We do not regard Kashmir as a commodity to be trafficked in."

21. Then, in a joint Press communiqué issued by the Prime Minister of India and the Prime Minister of Pakistan on 20 August 1953, it was stated:

"The Kashmir dispute was specially discussed at some length. It was their firm opinion—that is, the opinion of the two Prime Ministers—that this should be settled in accordance with the wishes of the people of that State with a view to promoting their well-being and causing the least disturbance to the life of the people of the State. The most feasible method of ascertaining the wishes of the people was by fair and impartial plebiscite."

22. I now come to the question to which the Defence Minister was pleased to devote a good deal of time, that of aggression, and he took it up in two parts: aggression by the tribesmen and aggression by the Pakistan regular Army units going into the "Azad" Kashmir area. With regard to what is known as the incursion of the tribesmen, I think it is only fair that one should keep in mind the background of conditions prevailing at that time over the greater part of the subcontinent, especially in the northwest. The conditions were that so far as Pakistan was concerned, even the civil administration was not yet in proper running order. The situation was that India took over the buildings, the machinery, the offices and so on. It was done by agreement; I am not mentioning this as a grievance, it was part of the circumstance then; but India did take over a running machine. Pakistan, so far as the setting up of a Central Government was concerned, had to start from scratch. Everything had to be provided and the state of public order, unfortunately, both on the Indian and on the Pakistan sides of that region was such that two of the special trains bringing

19. Puis de nouveau, le 11 septembre 1951, dans une lettre adressée au représentant des Nations Unies, le Premier Ministre indiquait ce qui suit:

"Au sujet du paragraphe 4, le Gouvernement de l'Inde non seulement affirme de nouveau qu'il accepte le principe selon lequel, pour décider si le rattachement de l'Etat de Jammu et Cachemire à l'Inde doit être définitif, on doit recourir à la méthode démocratique que constitue un plébiscite libre et impartial, organisé sous les auspices des Nations Unies, mais encore il souhaite vivement que les conditions nécessaires pour que ce plébiscite puisse avoir lieu soient créées aussi rapidement que possible^{4/}."

20. Qu'il me soit aussi permis de citer un extrait du journal The Statesman, qui jouit depuis longtemps d'une grande considération: il s'agit d'un passage d'une déclaration faite par le Ministre de la défense de l'Inde lui-même, le 2 août 1951. Dans cette déclaration, M. Krishna Menon a dit ceci:

"Nul n'est actuellement plus dévoué à la cause de la paix que notre premier ministre. Il n'entre pas dans les intentions du Gouvernement de l'Inde de revenir sur aucun de ses engagements. Nous nous en tenons strictement à notre promesse de plébiscite au Cachemire — promesse que nous avons faite au peuple de cet Etat parce qu'il croit au gouvernement démocratique... Pour nous le Cachemire n'est pas un bien qui se prête à des transactions."

21. Et, dans un communiqué de presse publié conjointement le 20 août 1953 par le Premier Ministre de l'Inde et le Premier Ministre du Pakistan, il était déclaré ce qui suit:

"Le différend relatif au Cachemire, en particulier, a fait l'objet d'échanges de vues prolongés. Leur conviction — c'est-à-dire celle des deux Premiers Ministres — est que cette question doit être réglée conformément à la volonté de la population de l'Etat, en vue d'assurer le bien-être de celle-ci et de causer le moins de perturbations possible dans sa vie. La méthode la plus propre à déterminer les vœux de la population est un plébiscite loyal et impartial."

22. J'en arrive maintenant à la question sur laquelle le Ministre de la défense s'est plu à s'étendre: celle de l'agression, qu'il a divisée en deux parties: l'agression par les hommes des tribus et l'agression par les unités régulières de l'armée pakistanaise qui ont pénétré dans la région du Cachemire "azad". En ce qui concerne ce dont on parle communément comme des incursions des hommes des tribus, je crois que la simple équité commande de ne pas perdre de vue les conditions qui existaient à l'époque sur la plus grande partie de la péninsule et particulièrement dans le Nord-Ouest. En ce qui concerne le Pakistan, même l'administration civile n'était pas encore en état de fonctionner convenablement: l'Inde avait pris possession des bâtiments, du matériel, des bureaux, etc. Elle l'avait certes fait en vertu d'un accord et je ne sais pas en train de formuler des griefs; cela faisait partie des circonstances d'alors; mais, en fait, elle était entrée en possession d'un appareil en état de marche. Quant au Pakistan, c'est de zéro qu'il avait dû partir pour créer un gouvernement central. Il fallait pourvoir à tout et,

^{4/} Ibid., Sixth Year, Special Supplement No. 2, annex 3, para. 4.

^{4/} Ibid., sixième année, Supplément spécial No 2, annexe 3, par. 4.

official records, and probably even pens and pencils and ink and such things, from New Delhi were bombed on the way. Several of the ministries that had to be set up did not even have chairs, stools or benches for the officers or clerks to sit on. They did not have the paper and pencils with which to work. That was the condition of the civil administration.

23. On the other side, the army which could be the principal instrument of controlling this kind of eruption that took place, was still being sorted out. There was an Indian Army to which reference was also made by the Defence Minister of India yesterday with regard to the difficulty of getting together units for them when they decided to go to the assistance of the State. He said that they were still being sorted out, some were to go to Pakistan, some were to remain in India. Much more so was the condition on the Pakistan side of those units that were based there. Sometimes even small units were composed in such a way of both communities that they had to sort them out and send part of the personnel to one side and part of the personnel to the other side. That was the situation.

24. In addition, as our very first written representation to the Security Council in January 1948^{5/} would show, because that was one of the problems which Pakistan raised before the Security Council, we had not received our share of arms, ammunition and equipment for the army. The whole thing was in a helpless condition of confusion.

25. Then, as I have said, the happenings in West Pakistan and along its borders on the other side—and again I want to make it quite clear that what happened in those days was a disgrace to humanity—showed that no distinction could be made. People seemed to have sunk below the level of beasts. Excesses of every type were committed on both sides, with noble examples shining out in the intense darkness of people putting their own lives in danger, and sometimes laying down those lives, in order to protect the members of the other community.

26. So there was courage also, there was heroism, there was devotion to friendship, to human relationships or to principles of humanity. But, by and large, it became a raging sea of beastliness. In Lahore the conditions were such that though there was a provincial government, it was helpless in dealing with the train upon train that came in loaded with refugees, with people, with corpses of people who had been killed while in the train, people who were maimed, children with their hands cut off, their eyes gouged out, women with their breasts cut off and all that. What took place on both sides was to the shame and disgrace of all of us.

27. In that condition, this tribal incursion was going on and, no doubt, during the trouble in question all those things happened, as the Defence Minister of India said yesterday, but he seemed to imply that somehow it was the Pakistan Government that was

malheureusement, l'ordre public, que ce fût du côté indien ou du côté pakistanais de cette région, était si peu assuré que deux des trains spéciaux qui amenaient de New Delhi les archives et même sans doute des fournitures furent bombardés en cours de route. Plusieurs des ministères qu'il fallut alors mettre en place ne possédaient pas même de chaises, de tabourets ou de bancs pour le personnel, qui ne savait où s'asseoir et qui n'avait ni papier ni crayons pour écrire. Telle était la situation de l'administration civile.

23. Du côté de l'armée, qui aurait pu fournir le principal moyen de venir à bout de cette sorte d'éruption, on en était encore au processus du triage. Il existait une armée indienne, dont le Ministre de la défense de l'Inde a également fait mention hier à propos de la difficulté que présentait la reconstitution d'unités après la décision de l'Inde d'envoyer des forces au secours du Cachemire. Il a dit que les hommes composant ces unités étaient encore en cours de triage; les uns devant aller au Pakistan et les autres à l'Inde. Il en était ainsi bien plus encore du côté pakistanais pour les unités qui s'y trouvaient stationnées. Même dans de petites unités il était quelquefois nécessaire d'opérer ce tri, tant le mélange des éléments des deux communautés était grand. Telle était donc la situation.

24. De plus, comme l'indique notre toute première requête écrite adressée au Conseil de sécurité en janvier 1948^{5/} — car c'était là un des problèmes soulevés par le Pakistan devant cet organe —, nous n'avions pas encore reçu la part d'armes, de munitions et d'équipement qui était destinée à notre armée. Le tableau général était celui d'une confusion extrême.

25. Et, comme je l'ai dit, les événements dont étaient le théâtre le Pakistan occidental et les régions le long de ses frontières, de l'autre côté — et je tiens à bien souligner que ce qui se passait alors était une honte pour l'humanité —, montrent qu'il n'y avait pas à choisir entre tel ou tel côté: l'homme semblait être tombé plus bas que la bête. Des excès de toutes sortes, commis de part et d'autre, peuplaient cette période de ténèbres profondes, qu'illumina néanmoins le noble sacrifice de quelques hommes qui risquèrent leur vie ou la donnèrent pour protéger les membres de l'autre communauté.

26. Oui, il y a eu des actes de courage, des actes d'héroïsme, des actes de dévouement inspirés par l'amitié, les liens du sang ou les principes humanitaires; mais, dans l'ensemble, la bestialité déferlait sur la région comme une mer en furie. A Lahore, la situation était telle que, bien qu'un gouvernement provincial fût en place, il était impuissant à pourvoir à l'accueil du pathétique contenu des trains qui se succédaient, chargés de réfugiés, de personnes ayant subi des mutilations, d'enfants aux mains tranchées, aux yeux arrachés, de femmes aux seins coupés et de cadavres de gens tués pendant le voyage. Je le dis: ce qui s'est passé de part et d'autre est à notre honte à tous.

27. C'est dans de telles circonstances que se poursuivait l'incursion des tribus, et nul doute qu'au milieu de tous ces troubles des choses telles que celles qu'a évoquées hier le Ministre de la défense nationale de l'Inde aient eu lieu; mais il a semblé

^{5/} Ibid., Third Year, Supplement for November 1948, document S/1100, annex 6, III.

^{5/} Ibid., troisième année, Supplément de novembre 1948, document S/1100, annexe 6, III.

doing that, or at any rate that it was inciting it or encouraging it.

28. He himself drew attention—and I appreciated his doing it—to one heroic act on the part of one of the people commanding the tribal levies themselves. I would draw attention to another, and I would do so because there seems to be some misunderstanding with regard to what the position was at Baramulla. This is a letter written by the Mother Superior of all the Sisters of Saint Joseph's Hospital, Baramulla, Kashmir, addressed to Begum Shah Nawaz and her daughter, Miss M. Shah Nawaz. I quote from the original of the letter, which was written on 1 January 1948:

"We cannot let this season of greetings pass without sending you a very affectionate remembrance from us all with our prayers and every best wish for a very happy New Year and God's blessings on all your undertakings. We will never forget how you two brave girls of the Pakistan Voluntary Service risked your lives to save us from Baramulla when the bombing and the machine-gunning from the air made our situation there dangerous and impossible."

This bombing was not by the tribesmen; this machine-gunning was not by the tribesmen; the tribesmen had no aircraft of any kind. It may well be understood by whom it was, but again I am not apportioning blame. Perhaps it was necessary, but anyway it constituted a danger. The letter goes on:

"Be sure we shall never forget you and we want to come to see you again. We have been so busy making clothes for ourselves and working at war refugee camps."

this was within Pakistan—

"We hope to go back to Baramulla soon. Otherwise I think we shall all join the Hazara Kashmir forces."

The Hazara Kashmir forces were not the Indian forces; they were on the "Azad" Kashmir side. Here is a lady who, it was said, was subjected, with those under her protection and control, to conditions of all kinds that were created it is implied by Pakistan. But here they are writing from Pakistan to two Pakistani women. Their wish was to go back to Baramulla at once, and if they could not go they would join the Hazara Kashmir forces. Their letter concluded:

"Please accept a very tiny present we have made for you as a sign of our gratitude and remembrance of you both. Yours affectionately, Mary Philippa."

29. There were these instances also. Here are these two women from Pakistan who were trying, like so many others, to assuage the distress, the misery and the suffering that was brought about by these conditions all over.

30. I referred last time I spoke to the happenings in some of the Indian States. As a matter of fact, with regard to Patiala, there was so much excitement among the tribesmen themselves that many of them, knowing

suggérer qu'elles étaient le fait du Gouvernement pakistanais, ou tout au moins que celui-ci avait incité et encouragé les auteurs de ces désordres.

28. Il a lui-même signalé — et je lui en sais gré — l'héroïsme d'un de ceux qui commandaient les recrues venant des tribus. Je voudrais signaler un autre cas et, si je le fais, c'est parce qu'il semble qu'on ait une idée quelque peu erronée de la situation à Baramulla. Voici une lettre écrite par la mère supérieure des sœurs de l'hôpital Saint-Joseph à Baramulla (Cachemire), adressée à la bégum Shah Nawaz et à sa fille, Mlle M. Shah Nawaz. Je citerai un extrait du texte original de cette lettre, écrite le 1er janvier 1948:

"Nous ne voulons pas laisser passer le jour de l'an sans vous envoyer notre très affectueux souvenir, accompagné de nos prières et de nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que Dieu bénisse vos entreprises. Nous n'oublierons jamais ce que nous vous devons, femmes courageuses du Service pakistanais d'aide bénévole, qui avez risqué votre vie pour nous sauver, à Baramulla, de la situation intenable où nous mettaient les bombardements et les mitraillades aériens."

Il ne s'agissait pas de bombardements et de mitraillades d'hommes des tribus; les hommes des tribus n'avaient pas d'avions. Il n'est pas difficile de comprendre de qui venaient ces attaques, mais une fois de plus il n'est pas dans mes intentions de faire la part des responsabilités de chacun; peut-être étaient-elles nécessaires, mais en tout cas elles étaient dangereuses. Voici la suite de la lettre:

"Soyez sûres que nous ne vous oublierons jamais et que nous souhaitons venir vous retrouver. Nous avons été très occupées à confectionner des vêtements pour nous-mêmes et à travailler dans des camps de réfugiés de guerre." —

Cela se passait au Pakistan. —

"Nous espérons pouvoir retourner bientôt à Baramulla. Sinon, je crois que nous nous joindrons toutes aux forces Hazara Kashmir."

Les forces Hazara Kashmir n'étaient pas les forces indiennes; elles étaient du côté du Cachemire "azad". Voici une femme qui, avec les personnes qui étaient sous sa responsabilité, a vécu à Baramulla dans les conditions dont on a parlé, en sous-entendant que c'était le Pakistan qui les avait créées. Et pourtant, cette personne écrit, du Pakistan, à deux Pakistanaïses, et exprime l'espoir de pouvoir retourner bientôt à Baramulla, ainsi que l'intention, en cas d'impossibilité, de se joindre aux forces Hazara Kashmir. Et voici comment se termine cette lettre:

"Acceptez, je vous prie, ce bien modeste présent que nous avons confectionné pour vous en témoignage de gratitude et du souvenir que nous gardons de vous deux. Bien affectueusement à vous, Marie Philippe."

29. Voilà donc deux Pakistanaïses qui se sont efforcées, comme tant d'autres, de soulager la misère, la détresse et la souffrance que la situation avait provoquées. Des cas de ce genre n'ont pas manqué.

30. Lorsque j'ai pris la parole la dernière fois, je me suis référé à ce qui s'est passé dans certains des Etats indiens. En fait, pour ce qui est de Patiala, une telle surexcitation s'était répandue parmi les

that they were only in Kashmir, and having not much idea of the geography of that part of the country, were asking, "How far is Patiala", because they had heard what kind of things had been going on in Patiala and their ambitions seemed to be to go there. There was all this excitement all around. It was not the doing of any particular Government. To the Pakistan Government it was said—and the charge was read out—"You may not have done this or incited this, but you did nothing to control it." Which Government, in the position in which I have said the country was, with no military forces available and with the civilian administration not yet in proper running order, could have done anything against this sort of cyclone of misery that was sweeping over the land? Impliedly, the Defence Minister also stated with regard to one or two incidents that the Foreign Minister of Pakistan had said that he had no personal knowledge of these instances. The Defence Minister said, "It is surprising: Foreign Minister of a country, and he has no knowledge of these incidents". But he was obviously under a misapprehension, and I want to correct him with regard to the dates. I was not the Foreign Minister of Pakistan when all this was happening, and I was not even in Pakistan at the time. I was away, and I received news about this. I received news of my own home being looted and of my people being driven out from their homes. I have never seen that home since I left India about 4 September. I was mourning with everybody else all that was happening, but I was not in Pakistan. I was holding no public office. I became Foreign Minister of Pakistan on 26 December 1947, six days before the complaint of India was filed before the Security Council in respect of Kashmir.

31. Then what did Pakistan try to do anyhow? Did we do nothing at all? This is what we tried to do. On 4 November 1947, in a telegram to the Prime Minister of Great Britain, the Prime Minister of Pakistan set out the steps proposed by Pakistan to deal with this situation. There was at Lahore, on 1 November, a meeting of the Joint Defence Council of both sides, to which Lord Mountbatten came from Delhi and Mr. Jinnah had come from Karachi. At that meeting certain proposals were submitted to Lord Mountbatten, who agreed to put them to his Government. These are the proposals that were made to deal with that situation:

"1. To put an immediate stop to fighting the two Governors-General should be authorized and vested with full powers by both Dominion Governments to issue a proclamation forthwith, giving forty-eight hours' notice to the two opposing forces to cease fire. The Governor-General of Pakistan had no control over the forces of the Provisional Government of Kashmir or tribesmen engaged in the fighting, but he will warn them in the clearest terms that if they do not obey the order to cease fire immediately the forces of both Dominions"—that is to say, Pakistan and India—"will make war on them;

hommes des tribus que certains d'entre eux, sachant qu'ils étaient seulement au Cachemire et ne connaissant pas très bien la géographie de cette partie du pays, demandaient si Patiala était loin, car, ayant entendu parler de ce qui s'y passait, ils brûlaient apparemment d'y aller eux aussi. Cet état de surexcitation était général. Il n'était pas dû à tel ou tel gouvernement. On a dit au Gouvernement pakistanais — et cette accusation a été expressément formulée: "Vous n'avez peut-être pas fait ou provoqué tout cela, mais vous n'avez rien fait pour l'empêcher." Quel est le gouvernement qui, se trouvant dans la situation que j'ai décrite, sans forces armées et avec une administration civile qui ne fonctionnait pas encore convenablement, aurait pu faire quoi que ce soit contre cette sorte de cyclone qui s'abattait sur le pays en semant le malheur sur son passage? Sur le Ministre de la défense de l'Inde a également souligné de manière implicite, à propos d'un ou de deux incidents, que le Ministre des affaires étrangères du Pakistan avait déclaré ne pas en avoir eu connaissance. Et le Ministre de la défense a dit: "Il est bien regrettable que le Ministre des affaires étrangères du pays n'ait pas eu connaissance de tels incidents." Mais il se trompait manifestement quant aux dates et je veux rectifier son erreur. Je n'étais pas Ministre des affaires étrangères du Pakistan au moment où tout cela se passait. Je n'étais même pas au Pakistan: j'étais à l'étranger, où me sont parvenues toutes ces nouvelles. C'est ainsi que j'ai appris que ma propre demeure avait été mise à sac et que mes proches étaient chassés de chez eux. Je n'ai jamais revu ma maison depuis que j'ai quitté l'Inde le 4 septembre. J'étais, comme tout le monde, atterré par ce qui se passait, mais j'en étais pas au Pakistan. Je n'occupais pas de fonction publique; je suis devenu ministre des affaires étrangères du Pakistan le 26 décembre 1947, six jours avant que l'Inde ne dépose sa plainte relative au Cachemire devant le Conseil de sécurité.

31. Quoi qu'il en soit, que s'est alors efforcé de faire le Pakistan? N'a-t-il vraiment rien fait? Le 4 novembre 1947, dans un télégramme adressé au Premier Ministre de Grande-Bretagne, le Premier Ministre du Pakistan a exposé les mesures que le Pakistan proposait de prendre pour faire face à la situation. Le 1er novembre s'est tenue, à Lahore, une réunion du Conseil mixte de défense où étaient représentés les deux côtés, auquel assistaient lord Mountbatten, venu de Delhi, et M. Jinnah, venu de Karachi. Au cours de cette réunion, certaines propositions furent soumises à lord Mountbatten, qui accepta de les transmettre à son gouvernement. Les voici:

"1. En vue de mettre fin immédiatement aux combats, les deux Gouverneurs généraux seront autorisés — et recevront à cette fin des gouvernements des deux dominions les pleins pouvoirs nécessaires — à publier une proclamation par laquelle ils avertiront les forces en présence d'avoir à cesser le feu dans les 48 heures. Le Gouverneur général du Pakistan n'a aucun contrôle sur les forces du Gouvernement provisoire du Cachemire ou sur les membres des tribus qui prennent part aux combats, mais il les avertira dans les termes les plus nets que, s'ils n'obéissent pas immédiatement à l'ordre de cessez-le-feu, les forces des deux dominions" — c'est-à-dire le Pakistan et l'Inde — "leur feront la guerre;

"2. Both the forces of the Indian Dominion and the tribesmen to withdraw simultaneously and with the utmost expedition from Jammu and Kashmir State territory;

"3. With the sanction of the the Dominion Governments, the two Governors-General to be given full powers to restore peace, undertake the administration of Jammu Kashmir State and arrange for a plebiscite without delay under their joint control and supervision."

32. When, for two days, no reply was received from Delhi, the Prime Minister of Pakistan sent a telegram direct to the Prime Minister of India in which he repeated these proposals and reminded him that he had sent them. In brief, the action that was suggested was that the two Governors-General should be authorized by their respective Governments to act jointly in this matter. They would call upon both sides who were fighting for an immediate cease fire, and they would warn them that if, within forty-eight hours, there was not a cease fire the two armies—the army of India and the army of Pakistan—would drive the tribesmen out. And, after that had been done under the authority of the two Governments, the two Governors-General would hold a plebiscite.

33. What could be fairer, and what more could be expected in the circumstances? But there was no reply from the Government of India.

34. Then we come to the Security Council resolution of 17 January 1948,^{6/} which both sides accepted. That resolution:

"Calls upon both the Government of India and the Government of Pakistan to take immediately all measures within their power (including public appeals to their people) calculated to improve the situation, and to refrain from making any statements and from doing or causing to be done or permitting any acts which might aggravate the situation;

"And further requests each of those Governments to inform the Council immediately of any material change in the situation which occurs or appears to either of them to be about to occur while the matter is under consideration by the Council, and consult with the Council thereon."

35. It may be recalled that the Council started the hearings of this question on 15 January. Two days later it passed this resolution addressed to both sides. By that time the Council must have realized that the debate would continue for a long time and that the members would have to take time for consideration and then propose some settlement of the dispute. In any case, the Council passed this resolution for the interim purpose of ensuring that things should more or less stay as they were or, at any rate, should get no worse. And it was part of that interim arrangement that while the matter was under consideration by the Council, the Council was to be notified and directions sought from it if any changes of that character took place. Both sides accepted this resolution.

36. Now, what happened? I think a couple of minutes will be necessary in order to tell you. I will not take any more time than is necessary. I think it will not be denied that India made an effort to have the Council

"2. Les forces du dominion de l'Inde et les hommes des tribus devront se retirer simultanément et le plus rapidement possible du territoire de l'Etat de Jammu et Cachemire;

"3. Avec l'approbation des gouvernements des dominions, les deux Gouverneurs généraux recevront les pleins pouvoirs nécessaires pour rétablir la paix, organiser l'administration de l'Etat de Jammu et Cachemire et préparer un plébiscite qui aura lieu sans délai sous leur contrôle et leur surveillance commune."

32. Deux jours plus tard, sans réponse de Delhi, le Premier Ministre du Pakistan envoyait directement au Premier Ministre de l'Inde un télégramme dans lequel il réitérait ses propositions et rappelait leur transmission. En substance, ces propositions tendaient à ce que les deux Gouverneurs généraux soient habilités par leurs gouvernements respectifs à intervenir conjointement. Elles prévoyaient que les combattants des deux camps seraient invités à cesser le feu immédiatement et avertis que, faute par eux de le faire dans les 48 heures, les deux armées — celle de l'Inde et celle du Pakistan — chasseraient les hommes des tribus. Une fois cela fait sous l'autorité des deux gouvernements, les deux Gouverneurs généraux organiseraient un plébiscite.

33. Quoi de plus équitable, et qu'espérer d'autre dans de telles circonstances? Mais le Gouvernement de l'Inde ne répondit pas.

34. Nous en venons alors à la résolution du Conseil de sécurité en date du 17 janvier 1948^{6/}, acceptée par les deux parties. Dans cette résolution, le Conseil:

"Fait appel au Gouvernement de l'Inde et au Gouvernement du Pakistan pour que chacun d'eux prenne immédiatement toutes mesures en son pouvoir (y compris des appels publics à ses populations) à l'effet d'améliorer la situation, et s'abstienne de faire aucune déclaration et d'accomplir, de provoquer ou de permettre aucun acte susceptible d'aggraver la situation;

"Demande en outre à chacun desdits gouvernements que, tant que l'affaire est pendante devant le Conseil, il informe celui-ci de tout changement matériel que la situation subirait ou serait, à son avis, sur le point de subir, et qu'il consulte le Conseil à ce sujet."

35. Il n'est pas inutile de rappeler que le Conseil commença l'examen de cette question le 15 janvier. C'est donc deux jours plus tard que la résolution précitée était votée. Le Conseil devait déjà avoir compris que la question se discuterait pendant longtemps encore et que ses membres devraient avoir le temps de réfléchir avant de proposer un règlement du conflit. Quoi qu'il en soit, il vota ladite résolution à titre d'arrangement provisoire, pour assurer que les choses en restent plus au moins où elles étaient, ou en tout cas qu'elles n'empirent pas. Et cet arrangement provisoire prévoyait que, pendant son examen de l'affaire, le Conseil serait informé et consulté si tel ou tel changement se produisait. Les deux parties acceptèrent la résolution.

36. Qu'advint-il alors? Je crois pouvoir le dire en quelques minutes: je ne prendrai pas plus de temps qu'il n'en faut. Je crois qu'on ne contestera pas que l'Inde s'efforça d'obtenir que le Conseil invite le

^{6/} Ibid., Third Year, Nos. 1-15, 229th meeting, pp. 121-125.

^{6/} Ibid., troisième année, Nos 1-15, 229ème séance, p. 121 à 125.

direct Pakistan to take every possible measure to drive the tribesmen out of Kashmir and leave everything else to be arranged by India itself. The Council refused to take that position. I believe I have drawn attention to that previously. The Council said that a military solution is not a solution, that a solution must come by agreement, through peaceful methods. When the first resolution was proposed, the Indian delegation withdrew. They went away to India for some weeks and then came back. At that point, the original resolution was no longer being talked about, although the six sponsors had spoken in support of it. Then, on 21 April 1948 the second proposed resolution was passed.^{2/} India did not accept it but the Security Council adopted it anyway and set up a Commission in pursuance of it. The Commission went over there; I need not go further into the matter.

37. By the time that this latter resolution had been passed and that phase of the proceedings before the Security Council had come to an end, the application of this resolution had also come to an end, because the period had passed while the matter was under consideration by the Security Council.

38. India had made up its mind to achieve a military solution of the problem. I shall quote the statement of no less a person than the then Defence Minister of India on 15 March 1948. I believe he was speaking in the Indian Constituent Assembly. He announced there that the Indian Army would clear out all resistance from Kashmir's soil in the next two or three months. Now, what did that indicate? That meant that a major military offensive was in the course of being prepared. The Times of 13 April 1948 reported from its special correspondent:

"The Indian Army has worked extremely hard during the winter months and its position has been much improved. In spite of snow-storms and rain and the resulting drifts, mud and landslips, it has doggedly moved up supplies and reinforcements, improved roads and airfields and intensified the training of its troops. Logistically, it has won a notable victory, but even now in April, traditionally the month for a spring offensive, this necessary phase has not been completed. The road between Jammu and Srinagar, which winds over the Banihal Pass, is still snow-covered and convoys are often snowbound. To improve communications a daily air service has been organized although weather conditions will make flying unsafe for at least two or three weeks. But the force has been considerably strengthened and it should soon be ready for a limited offensive. Already some units have advanced from Rajauri in Jammu and from Uri and some small successes have been reported. Fighting is bloody. Few prisoners are taken and acts of barbarism have been committed by both sides. Many Pathans have been decapitated by Sikh troops."

39. Again, I am not making a complaint. I am drawing attention to the situation that actually existed at that time. At that time, a week after this report in The

Pakistan à chasser les tribus du Cachemire, l'Inde se chargeant du reste. Le Conseil refusa d'adopter cette position. Je crois l'avoir déjà signalé. Il déclara qu'une solution militaire n'en est pas une, qu'une solution doit s'obtenir par voie d'accord et par des moyens pacifiques. Lors de la présentation de la première résolution, la délégation indienne se retira. Elle retourna en Inde, où elle demeura quelques semaines, puis elle revint. A ce moment-là, on ne parlait plus de cette résolution initiale, bien que ses six auteurs aient fait des déclarations pour l'appuyer. Le 21 avril 1948, le Conseil adopta la seconde résolution^{2/}. L'Inde ne l'accepta pas, mais le texte fut néanmoins voté, et une commission, créée en vue de son application, se rendit sur place. Le reste est connu.

37. En même temps que cette seconde résolution était votée et que cette phase des débats arrivait à son terme, l'application de cette même résolution trouvait également sa fin du fait que la période en était passée pendant que le Conseil examinait la question.

38. L'Inde avait décidé de résoudre militairement le problème. Je citerai à cet égard la déclaration faite le 15 mars 1948 par le Ministre indien de la défense d'alors, qui s'adressait, je crois, à l'Assemblée constituante. Il annonçait, dans cette déclaration, que l'armée allait balayer toute résistance au Cachemire dans les deux ou trois mois à venir. Qu'en déduire, sinon qu'une grande offensive militaire était alors en préparation? Et en effet, le Times de Londres publiait, le 13 avril 1948, la dépêche suivante de son correspondant spécial:

"L'armée de l'Inde a effectué un travail considérable au cours des mois d'hiver et a beaucoup amélioré ses positions. En dépit des tempêtes de neige et des pluies, en dépit des amoncellements de neige, de la boue et des glissements de terrain qui en ont résulté, elle a continué opiniâtement à convoier du matériel et des renforts en première ligne, à améliorer les voies de communication et les aérodromes et à entraîner ses troupes. Aupoint de vue de l'organisation des services de l'arrière, elle a remporté une victoire marquante, mais même en ce mois d'avril, où par tradition se lancent les offensives de printemps, cette phase nécessaire de la préparation n'est pas encore terminée. La route entre Jammu et Srinagar, qui serpente à travers le col de Banihal, est encore couverte de neige et les convois y sont souvent immobilisés. En vue d'améliorer les communications, un service aérien quotidien a été organisé, mais les vols seront périlleux pendant deux ou trois semaines en raison des conditions atmosphériques. Les effectifs de l'armée ont été néanmoins considérablement renforcés et celle-ci devrait être bientôt prête à lancer une offensive partielle. Quelques unités ont déjà pénétré dans le Jammu, venant de Rajauri et d'Uri, et l'on signale quelques succès d'importance secondaire. Les combats sont sanglants. Des prisonniers ont été faits de part et d'autre, et des actes de barbarie commis. De nombreux Pathans ont été décapités par les Sikhs."

39. Ici encore, je ne récrimine pas; mais j'attire seulement l'attention sur la situation qui existait effectivement alors. A cette époque, une semaine

^{2/} Ibid., Third Year, Supplement for April 1948, document S/726.

^{2/} Ibid., troisième année, Supplément d'avril 1948, document S/726.

Times, and more than a month after the statement of the Defence Minister in the Constituent Assembly, General Gracey, the Commander-in-Chief of the Pakistan Army, to whom reference was made yesterday by the Defence Minister of India, made a report to the Government of Pakistan on 20 April 1948. The substance of it was that if the Government of Pakistan did not take action to ensure that a certain defensive line be held, further progress of Indian troops would not only put the "Azad" Kashmir area in danger, but also endanger one of our irrigation works on the Jhelum River, which at that point diverges over the mountains into the territory of Pakistan.

40. He also raised the question of the security of Pakistan itself. I will read only a brief passage of General Gracey's report:

"Recommendations: 7. If Pakistan is not to face another serious refugee problem with about 2,750,000 people uprooted from their homes; if India is not to be allowed to sit on the doorsteps of Pakistan to the rear and on the flank at liberty to enter at its will and pleasure; if civilian and military morale is not to be affected to a dangerous extent; and if subversive political forces are not to be encouraged and let loose within Pakistan itself, it is imperative that the Indian Army is not allowed to advance beyond the general line Uri-Poonch-Naushera."

41. When the question was raised in the Security Council—it had been raised once or twice, but I thought I had better reply to it—I made a statement to the Security Council on 8 February 1950, in which I stated:

"I put it to the representatives on the Security Council that if they, in their respective spheres, were charged with the responsibility of the defence and the security of their own countries, and they received this report from their Commander-in-Chief—and in this case it was not a Pakistan national who had made the report; the Commander-in-Chief was and is General Sir Douglas E. Gracey, a distinguished British officer—if they had received this report which everything else reinforced and supported: the reports of foreign observers to their newspapers, the speeches of Indian statesmen and their Defence Minister both in public and in the Constituent Assembly, and if they were convinced that this was the situation, what is the very least that they would have done in the circumstances? Pakistan did that very least and no more. It sent in its troops to hold that line."^{8/}

I said a great deal more, but I need not repeat that to the Council here, since I am going to summarize it in my next observation.

42. Then it was said, "Why did you not, under the Security Council resolution of 17 January 1948, which places upon you the obligation to report any change of this character while the matter is under consideration by the Council, consult with them thereon?" The Council had, by that time, concluded its consideration of the case, had set up the Commission and the matter had

après l'article du Times et plus d'un mois après la déclaration du Ministre de la défense de l'Inde à l'Assemblée constituante, le général Gracey, commandant en chef de l'armée pakistanaise, dont le Ministre de la défense a fait mention hier, adressa, le 20 avril 1948, un rapport au Gouvernement du Pakistan. Il déclara en substance que, si des mesures n'étaient pas prises pour tenir une ligne de défense déterminée, une nouvelle avance des troupes indiennes menacerait non seulement la région du Cachemire "azad", mais aussi un de nos ouvrages d'irrigation situé sur le Jhelum, qui à cet endroit dévie à travers les montagnes pour couler en territoire pakistanais.

40. Il soulevait aussi la question de la sécurité du pays lui-même. Je ne lirai qu'un bref passage du rapport du général Gracey:

"Recommandations: 7. — Si l'on veut éviter que le Pakistan ne se trouve en face d'un nouveau et grave problème de réfugiés créé par l'afflux de 2 750 000 personnes arrachées à leurs foyers; si l'on ne veut pas que l'Inde s'installe sur le seuil du Pakistan, sur l'arrière et sur le flanc du pays, et qu'elle soit en mesure d'y pénétrer à son gré; si l'on ne veut pas atteindre dangereusement le moral de la population civile et de l'armée et si l'on ne veut pas encourager les forces politiques subversives et leur permettre de se déchainer au sein même du Pakistan, il est impératif que l'armée indienne soit contenue en deçà de la ligne générale Uri-Punch-Naushera."

41. Lorsque la question a été soulevée au Conseil de sécurité — elle avait été soulevée une ou deux fois, mais je pensais préférable d'y répondre —, j'ai fait devant le Conseil, le 8 février 1950, une déclaration dans laquelle je disais notamment:

"Je pose aux représentants au Conseil de sécurité la question suivante: si chacun d'eux, en ce qui le concerne, était chargé d'assurer la défense et la sécurité de son propre pays et s'il recevait un pareil rapport de son commandant en chef — et, en l'espèce, ce n'est pas un ressortissant du Pakistan qui a rédigé le rapport: le Commandant en chef était et continue d'être le général sir Douglas E. Gracey, brillant officier britannique —, s'il recevait, dis-je, un rapport que tout le reste venait confirmer et corroborer — par tout le reste j'entends les nouvelles adressées à leurs journaux par les observateurs étrangers et les discours prononcés tant en public qu'à l'Assemblée constituante par les hommes d'Etat indiens et le Ministre de la défense de l'Inde —, s'il était convaincu que telle était la situation, quel est le minimum qu'il se serait contenté de faire en pareille circonstance? Le Pakistan n'a rien fait de plus que ce minimum. Il a envoyé ses troupes pour tenir cette ligne^{8/}."

J'ai parlé encore longtemps alors, mais il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail puisque je vais résumer ce que j'ai dit dans l'observation que je m'apprête à faire.

42. On nous a dit alors: "Pourquoi n'avez-vous pas consulté le Conseil conformément à la résolution du 17 janvier 1948, qui vous demandait de l'informer de tout changement matériel que la situation subirait pendant qu'il examinait la question?" Or, cet examen était terminé et l'on avait créé la Commission qui était chargée de s'occuper de l'affaire. Au surplus,

^{8/} Ibid., Fifth Year, No. 6, 464th meeting, p. 29.

^{8/} Ibid., cinquième année, No 6, 464ème séance, p. 29.

been placed under the Commission's care. Moreover, did India inform the Council of all the preparations that it was making, of the decision which was announced to the Constituent Assembly by its Defence Minister that during the next two or three months they would clear the entire State of anybody who had entered? Did they inform the Security Council that they intended to do that? Then they said that we did not inform them that we were going to do it. No answer to that is necessary.

43. We, did however, do something else. The resolution setting up the United Nations Commission for India and Pakistan was passed on 21 April. The Commission was organized in May and as soon as it was organized in Geneva, it studied the documents and determined the procedure that it would follow. We had no intimation of what its programme would be, except that a few days before its arrival in Karachi on 7 July, they asked to call on me on 8 July in order to make a courtesy visit. The moment they arrived, I presented the entire situation to them.

44. The Defence Minister said yesterday that I did this "in confidence". There was no question of doing it in confidence. I did not, like the Indian representatives in 1949, lay any embargo upon the Commission. I did not say: "I give you this information, but do not disclose it to anybody." I told them that this was the situation. In the meantime a change had occurred; we did not notify the Security Council because the Council had concluded its consideration of the case, and we had been waiting for the Commission to come. The Commission in its report has said that it had organized itself by a certain date, perhaps in May or June, implying—they do not say so in express words, but implying—that they could have been informed earlier. We did not know that they had organized themselves in Geneva and we did not know what time they would be coming. We did not know their programme. But, in any case, as soon as they arrived, the fullest possible information was given to them. I think I had the maps ready, and everything else, and it took me over an hour to explain the situation to them.

45. I repeat that twice the Defence Minister yesterday said "in confidence". Where he takes that from, I do not know. I did not give them any information in confidence. I informed them, as representatives of the Security Council who were dealing with this question, of the material change that had taken place in the situation, and I did not suggest, in word or gesture or tone, that it was only for their information. I knew that anything placed before the Commission was placed before them to consider in the context of the whole matter. Let me add that the Commander-in-Chief, Sir Douglas Gracey, gave them a military appraisal of the whole situation.

46. The Defence Minister said that the Permanent Representative of Pakistan had stated that he would accept the determination of either side's default in the implementation of the resolutions as made by any outstanding authority, any fair and impartial authority. And then he quoted what Sir Owen Dixon said in his report to the Security Council.

l'Inde avait-elle tenu le Conseil au courant de tous ses préparatifs et de la décision, annoncée à l'Assemblée constituante par son ministre de la défense, de débarrasser dans les deux ou trois mois qui allaient suivre tout le territoire de l'Etat de quiconque y avait pénétré? Avait-elle tenu le Conseil de sécurité au courant de cette intention? Elle a ensuite dit que nous ne l'avions pas informée de ce que nous allions faire. Inutile de répondre à cela.

43. Mais nous avons fait quelque chose d'autre. La résolution créant la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan avait été votée le 21 avril. La Commission était organisée en mai et, aussitôt organisée, elle étudiait à Genève les documents et fixait sa méthode de travail. Nous n'avions aucune idée de son programme, si ce n'est que, quelques jours avant son arrivée à Karachi, le 7 juillet, j'ai été informé qu'elle désirait me faire, le 8 juillet, une visite de courtoisie. Ce jour-là, je leur exposai la situation tout entière.

44. Le Ministre de la défense a dit hier que je l'avais fait "confidentiellement". Il n'a jamais été question de cela. Je n'ai pas, comme les représentants de l'Inde en 1949, mis un embargo quelconque sur les travaux de la Commission. Je n'ai pas dit: "Je vous donne ces renseignements, mais ne les révélez à personne." J'ai exposé tout simplement la situation à la Commission. Un changement était intervenu: nous n'en avions pas informé le Conseil de sécurité parce qu'il avait terminé son examen de l'affaire et nous attendions l'arrivée de la Commission. Dans son rapport, la Commission a indiqué qu'elle s'était organisée à une certaine date, en mai ou juin peut-être, laissant entendre — sans le dire expressément mais le laissant cependant entendre — que nous aurions pu la mettre au courant plus tôt. Nous ignorions qu'elle s'organisait à Genève et nous n'étions pas davantage renseignés sur la date de son arrivée. Nous ne savions rien de son programme. Quoi qu'il en soit, elle a reçu, dès son arrivée, les renseignements les plus complets. Je crois bien que j'avais avec moi, tout prêts, les cartes et tout ce qu'il fallait, et que mon exposé de la situation m'a pris plus d'une heure.

45. Par deux fois hier, je le répète, le Ministre de la défense a employé l'expression "à titre confidentiel". Où a-t-il pris cela? Je l'ignore; mais ce n'est pas à titre confidentiel que j'ai renseigné la Commission: j'ai mis ses membres, en leur qualité de représentants du Conseil de sécurité chargés de s'occuper de cette question, au courant d'un changement matériel qu'avait subi la situation, et je n'ai nullement suggéré, ni par un mot, ni par un geste, ni par une intonation, que ce que je leur apprenais était seulement pour leur information. Je savais que tout élément porté à la connaissance de la Commission devait être examiné par elle dans le contexte général de la question. J'ajouterai qu'une évaluation, du point de vue militaire, de l'ensemble de la situation lui a été donnée par sir Douglas Gracey, le commandant en chef.

46. Le Ministre de la défense a dit que le représentant permanent du Pakistan s'était déclaré disposé à accepter la détermination par toute autorité éminente, toute autorité équitable et impartiale, de la carence de chaque partie dans la mise en œuvre des résolutions. Puis il a cité ce qu'avait déclaré sir Owen Dixon dans son rapport au Conseil de sécurité.

47. In the first place, what I had said was: Let a fair and impartial determination be made of why implementation of the resolutions is held up, and if it is found that it is held up owing to the default of Pakistan, then Pakistan will speedily and within the shortest possible time rectify the default.

48. The Defence Minister of India quoted Sir Owen Dixon—and started his quotation in the middle of the sentence. He quoted from here: "...I was prepared to adopt the view that when the frontier...". But the whole sentence runs like this: "I took up the positions,"—when this matter was raised before him—"first that the Security Council had not made such a declaration;"—a declaration that Pakistan was an aggressor—"secondly that I had neither been commissioned to make nor had I made any judicial investigation of the issue;"—and he was held up as a great judicial authority who had come to this conclusion, and it is part of the same sentence which was quoted—"but thirdly that, without going into the causes or reasons why it happened, which presumably formed part of the history of the subcontinent, I was prepared to adopt the view"—that is, for the purpose of going on with the discussions with the Government of India—"that when the frontier of the State of Jammu and Kashmir was crossed, on I believe 20 October 1947, by hostile elements, it was contrary to international law"—and that the entry of Pakistan troops was contrary to international law. But that is a hypothetical opinion; it is not a finding. And he said:

"I therefore proposed that the first step in demilitarization should consist in the withdrawal of the Pakistan regular forces commencing on a named day. After a significant number of days from the named day, then other operations on each side of the cease-fire line should take place and as far as practicable, concurrently. What number of days should be fixed as significant was a matter of detail for them to settle."^{2/}

49. This was not accepted by India.

50. Then, in one of the concluding paragraphs of his report, Sir Owen Dixon said:

"The question whether Pakistan had or had not been an aggressor had, to my mind, nothing to do with the results of a partition and the fairness and freedom of a partial plebiscite. To agree that Pakistan should take under a partition part of the State must be to agree that, independently of any such question, it took not merely an interest in but sovereignty of the territory. Again, as I saw the matter, to agree that the territory not immediately divided between India and Pakistan should pass to one or the other according to the vote of the inhabitants at a plebiscite conducted by the United Nations must be to agree to a text involving an equal interest in both countries in the result. Further it is to agree to the ascertainment of the will of the people by an independent

47. Tout d'abord, ce que j'ai dit est ceci: que les raisons pour lesquelles la mise en œuvre des résolutions est bloquée soient déterminées de manière équitable et impartiale et, s'il apparaît qu'il s'agit d'une carence du Pakistan, ce pays y remédiera aussi promptement que possible.

48. Le Ministre de la défense de l'Inde a cité sir Owen Dixon — en commençant sa citation au milieu d'une phrase, c'est-à-dire à partir des mots: "... j'étais prêt à estimer que le passage de la frontière...", mais la phrase entière se lit comme suit: "Ma position fut la suivante:" — lorsque cette question lui fut soumise — "en premier lieu, le Conseil de sécurité n'avait pas fait de déclaration dans ce sens;" — déclaration selon laquelle le Pakistan aurait été agresseur — "deuxièmement, je n'avais pas reçu d'instructions pour étudier cette question du point de vue juridique, et je n'avais pas procédé à une telle étude;" — c'est quelqu'un qui était tenu comme une grande autorité en matière juridique qui était parvenu à cette conclusion, et celle-ci fait partie de la phrase citée — "toutefois, j'indiquai que, sans chercher à discerner les causes ou les raisons des événements intervenus, lesquelles formaient sans doute une partie de l'histoire de la péninsule, j'étais prêt à estimer" — c'est-à-dire afin de poursuivre les discussions avec le Gouvernement de l'Inde — "que le passage de la frontière de l'Etat de Jammu et Cachemire par des éléments hostiles, le 20 octobre 1947, si je pouvais me fier à ma mémoire, était contraire au droit international" — et que l'entrée des troupes du Pakistan était contraire au droit international. Mais il s'agit là d'une hypothèse et non d'une conclusion. Et sir Owen Dixon a continué:

"Je proposai donc, comme première mesure de démilitarisation, de retirer les forces régulières du Pakistan, cette opération devant commencer à un jour fixé. Après une période appropriée, s'étendant sur un nombre de jours déterminé, à compter de cette date, d'autres mesures devraient être appliquées de part et d'autre de la ligne de suspension d'armes, et, dans la mesure du possible, simultanément. Il appartenait aux deux parties de fixer la durée de la période qu'elles estimeraient appropriée^{2/}."

49. Cela n'a pas été accepté par l'Inde.

50. Puis, dans l'un des paragraphes qui terminaient son rapport, sir Owen Dixon disait:

"La question de savoir si le Pakistan a été ou non l'agresseur n'a, à mon avis, rien à voir avec les conséquences d'un partage ni avec l'impartialité et la liberté d'un plébiscite partiel. Accepter qu'à la suite d'un partage le Pakistan reçoive une partie de l'Etat doit signifier que l'on accepte, indépendamment de toute question, que ce pays ne manifeste pas seulement un intérêt pour le territoire, mais qu'il y exerce les pouvoirs souverains. D'autre part, à mon avis, accepter que le territoire qui ne sera pas immédiatement divisé entre l'Inde et le Pakistan revienne à l'une ou à l'autre des parties, conformément aux vœux des habitants, exprimés au cours d'un plébiscite sous le contrôle des Nations Unies, doit signifier que

^{2/} Ibid., Fifth Year, Supplement for September through December 1950, document S/1791, paras. 21, 22.

^{2/} Ibid., cinquième année, Supplément de septembre à décembre 1950, document S/1791, par. 21 et 22.

authority because that authority will see that the plebiscite is freely and fairly conducted."^{10/}

51. His general conclusion with regard to his conversations with the Prime Minister of India was:

"In the end I became convinced that India's agreement would never be obtained to demilitarization in any such form, or to provisions governing the period of the plebiscite of any such character, as would in my opinion permit of the plebiscite being conducted in conditions sufficiently guarding against intimidation and other forms of influence and abuse by which the freedom and fairness of the plebiscite might be imperilled."^{11/}

That is his finding.

52. A reference was made to the so-called northern areas. In so far as the northern areas are concerned, I can make this statement, which I think should satisfy the Council: that there has been no change on the "Azad" Kashmir side of the cease-fire line. Those areas to which reference was made are all on the "Azad" Kashmir side of the cease-fire line, and, with regard to the cease-fire line, there has been an assurance given by the Commission to Pakistan that no civil or military officer or personnel of the Maharajah's Government would be permitted to cross the cease-fire line into the "Azad" Kashmir side. How can there be a grievance that their authority has been repudiated? The whole of that area has been under the authority of "Azad" Kashmir or of Pakistan. That is the situation. We have made no change since the cease-fire line was laid down. India never had any troops there.

53. I now come to a very important matter: the interpretation and the implementation of the resolutions. I was very sorry to hear the representative of the USSR, in his statement this morning, attribute to me something which I had not said, and then put an interpretation upon the relevant portion of the resolution which it cannot bear. He said that I had been insisting that the withdrawal of Pakistan forces from the "Azad" Kashmir side, and of the Indian forces from the Indian-occupied side, should begin together. I have never said that, I have never asked for that. Each time, I have been careful to say—and if afterward I have spoken generally, it is always under that proviso—that the resolution provides, and therefore it obviously means, that, once a truce agreement has been reached and has been published, then, so far as this withdrawal is concerned, Pakistan is to begin the withdrawal; and, when it has been notified to the other side that Pakistan troops are being withdrawn, then the other side will begin the withdrawal of the bulk of their troops; but, from there onward, the whole operation will be synchronized. And that is exactly what the Commission has said, and the other side knew that that was the position.

^{10/} Ibid., para. 87.

^{11/} Ibid., para. 52.

l'on accepte une épreuve dont le résultat suscite un intérêt équivalent dans les deux pays. Cela signifie, en outre, que l'on accepte que la volonté de la population soit officiellement constatée par une autorité indépendante, parce que cette autorité s'assurera que le plébiscite est librement et impartialement conduit^{10/}."

51. Sa conclusion générale touchant ses conversations avec le Premier Ministre de l'Inde était la suivante:

"A la fin, j'ai acquis la conviction que l'on n'obtiendrait jamais l'assentiment de l'Inde à une démilitarisation telle que je la concevais, ni la mise en vigueur, pendant la période du plébiscite, des dispositions que je regardais comme indispensables pour permettre l'organisation du plébiscite dans des conditions offrant une protection suffisante contre l'intimidation et toutes autres formes d'influence et d'abus de nature à compromettre la liberté et l'impartialité de la consultation populaire^{11/}."

Voilà sa conclusion.

52. On a parlé de ce qu'on appelait les régions du Nord. En ce qui concerne ces régions, je puis faire la déclaration suivante qui, je pense, devrait satisfaire le Conseil: il n'y a eu aucun changement du côté du Cachemire "azad" de la ligne de suspension d'armes. Les régions que l'on a mentionnées se trouvent toutes du côté du Cachemire "azad" de la ligne de suspension d'armes et, en ce qui concerne cette ligne, la Commission a assuré le Pakistan qu'aucun officier ou fonctionnaire civil ou agent du gouvernement du Maharajah ne serait autorisé à traverser la ligne de suspension d'armes pour pénétrer dans le Cachemire "azad". Comment peut-on se plaindre que leur autorité ait été répudiée? L'ensemble de cette zone était sous l'autorité du Cachemire "azad" ou du Pakistan. Voilà la situation. Nous n'avons apporté aucun changement depuis la délimitation de la ligne de suspension d'armes. Il n'y a jamais eu de troupes indiennes dans cette région.

53. J'en arrive maintenant à une question très importante: l'interprétation et la mise en œuvre des résolutions. J'ai beaucoup regretté d'entendre le représentant de l'URSS, au cours de sa déclaration de ce matin, m'attribuer des propos que je n'ai pas tenus, puis interpréter la partie pertinente de la résolution en lui donnant un sens qu'elle ne saurait avoir. Il a dit que j'avais insisté pour que le retrait des forces pakistanaises du côté du Cachemire "azad" de la ligne et celui des forces indiennes de la zone occupée par l'Inde commencent simultanément. Je n'ai jamais dit cela. Je n'ai jamais demandé cela. Chaque fois, j'ai pris soin de dire — et si ensuite je me suis exprimé en termes plus généraux cela était toujours sous-entendu — que la résolution prévoyait, et par conséquent qu'il est évident, que, une fois un accord de trêve conclu et publié, le Pakistan doit commencer à retirer ses troupes; puis, lorsqu'il aura été notifié à l'autre partie que le retrait des troupes pakistanaises est en cours, cette dernière commencera alors à retirer le gros de ses forces; mais à partir de ce moment-là l'ensemble de l'opération sera synchronisé. Voilà exactement ce que la Commission a déclaré et l'autre partie savait que telle était la position.

^{10/} Ibid., par. 87.

^{11/} Ibid., par. 52.

54. Yesterday, the Defence Minister of India also stated that since the first part of the resolution has not been complied with, how can you go on to the second part? And he said: True, the Commission has said the first part has been complied with, but at what date? They said it was so, and subsequently there has not been compliance.

55. In my opening submission to the Security Council on this matter [1008th meeting], I submitted that in his fifth report, the United Nations Representative had made the statement that the first part had been complied with; but in February 1953 he also stated further—and this is very important: "The representatives of India and Pakistan, assuming that part I (Cease-fire order) of the UNCIP 13 August 1948 resolution had been implemented, began discussion of part II."^{12/}

56. The representatives came before the United Nations Representative. Both sides stated that part I has been implemented. He said: All right, let us begin with part II. Now the question is raised that it has not been implemented. With regard to the portion upon which particular stress is laid in this respect and which relates to the augmentation of forces, that is a very technical matter, as I said yesterday. But there is a very easy way of determining whether augmentation has taken place. Ever since the cease-fire, United Nations observers have been posted along the cease-fire line. It is their business to see that the conditions of the cease-fire are observed. Their Commander, General Nimmo, has been in charge for many years. He knows the whole question inside out. The Security Council has only to request General Nimmo to report whether an augmentation of the forces on either side has or has not taken place. That is the report to be acted upon and that will show whether or not there has been compliance with that part of the resolution.

57. Now as to the question of synchronization, I wish to draw attention to a statement in the third report of United Nations Commission for India and Pakistan:

"The Commission did take into account Pakistan's concern that the withdrawal should be synchronized," —this is not my expression; they have used it in their report—"It repeatedly assured the Pakistan Government that this would be evident in the agreement itself, and it must be noted that the terms were to be published in full immediately upon the acceptance of the two Governments."

An agreement has to be drawn up. This morning I was told by the representative of the USSR that somehow Pakistan was in default because it insisted that a truce agreement should be drawn up. But the resolution lays that down clearly and this is what the Commission goes on to explain:

"The withdrawal plan for the Indian forces, a part of that agreement, was consequently to be published in advance of implementation by either side."^{13/}

54. Hier, le Ministre de la défense de l'Inde a également déclaré que puisque la première partie de la résolution n'a pas été appliquée il ne pouvait être question de passer à la mise en œuvre de la seconde. Et il a dit: il est vrai que la Commission a déclaré que la première partie a été appliquée, mais à quelle date? Elle l'a dit, puis il n'y a plus eu aucune mise en œuvre.

55. Dans mon exposé liminaire [1008ème séance], j'ai rappelé que, dans son cinquième rapport, le représentant des Nations Unies avait déclaré que la première partie avait été appliquée, mais il a dit également en février 1953 — et ceci est extrêmement important: "Les représentants de l'Inde et du Pakistan, considérant comme un fait acquis la mise en œuvre de la première partie (ordre de cesser le feu) de la résolution adoptée le 13 août 1948 par la Commission, ont entrepris d'examiner la deuxième partie"^{12/}.

56. Les représentants étaient venus devant le représentant des Nations Unies. Les deux parties avaient déclaré que la première partie avait été mise en œuvre. Le représentant des Nations Unies a dit: Parfait; abordons la deuxième partie. Et maintenant on nous dit que cette partie n'a pas été mise en œuvre. En ce qui concerne le passage de la résolution sur lequel on a particulièrement insisté et qui a trait à l'augmentation des forces, il s'agit là, comme je l'ai dit hier, d'une question très technique. Mais il existe une façon très simple de déterminer s'il y a eu une augmentation des forces. Depuis que la suspension d'armes a été proclamée, des observateurs des Nations Unies ont été postés le long de la ligne de suspension d'armes. C'est à eux qu'il appartient de vérifier si les conditions de la suspension d'armes sont observées. Leur chef, le général Nimmo, assume le commandement depuis de nombreuses années. Il connaît la question à fond. Le Conseil de sécurité n'a qu'à l'inviter à lui rendre compte de l'accroissement éventuel des forces qui aurait eu lieu de part et d'autre. C'est sur ce rapport qu'il faut se régler et l'on verra si cette partie de la résolution a été ou non appliquée.

57. Pour ce qui est de la question de la synchronisation, je désire appeler l'attention sur le troisième rapport de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan:

"La Commission n'a certes pas oublié que le Pakistan tenait à la synchronisation du retrait" — ce n'est pas moi qui dis cela; ce sont les termes employés dans le rapport. — "Elle a donné à plusieurs reprises au Gouvernement du Pakistan l'assurance que l'accord lui-même mettrait ce point en évidence; en outre les clauses de l'accord devaient être publiées intégralement, aussitôt après l'acceptation des deux gouvernements."

Un accord doit être conclu. Ce matin, le représentant de l'URSS a dit que le Pakistan était en quelque sorte en faute car il insistait pour qu'un accord de trêve soit élaboré. Mais la résolution le prévoit clairement, et c'est ce que la Commission explique plus loin en ces termes:

"Le plan de retrait des forces de l'Inde qui figurait dans ledit accord devait donc être publié avant la mise à exécution par l'une et l'autre des parties"^{13/}.

^{12/} Ibid., Eighth Year, Special Supplement No. 1, para. 44.

^{13/} Ibid., Fourth Year, Special Supplement No. 7, para. 244.

^{12/} Ibid., huitième année, Supplément spécial No 1, par. 44.

^{13/} Ibid., quatrième année, Supplément spécial No 7, par. 244.

58. This is plain English. There is nothing mysterious about this. My duty to begin to withdraw the Pakistan forces was to begin after the truce agreement had been published. The truce agreement would contain the timetable for the withdrawal of the bulk of the Indian forces from the other side. True, according to that plan I should have to begin to withdraw, but then when the other side had been notified that that was being done, they were to have begun on their side and thereafter the whole procedure was to have been synchronized. I have not invented this synchronization business.

59. Then the representative of the USSR went on to say that his reading is that Pakistan should withdraw its forces first from the whole of Kashmir. Where does he get it from? The same has been said by the Defence Minister of India. And I have said: All right, if still there is a mystery about it, if the plain meaning of the words still eludes the members of the Security Council, if the explanations given by the Commission are not clear, then let the Security Council appoint anybody of international standing and integrity to determine when the responsibility of Pakistan starts. If they say that it starts without the truce agreement, and that means to withdraw the whole of the army at once, I undertake, on behalf of my Government, to do so.

60. Now we say, and we contend, that words mean what words say. I am sorry to have to observe that, on the other side, the position is that words mean what the Government of India says. We say that words mean what the words say. They say the words mean what they say. And on that position one cannot agree on the meaning of any words at all. But this is not the first time it has happened.

61. I say, with all responsibility, that the partition of India took place as a result of an attitude of that kind on their side. The Cabinet Mission's plans had been accepted in the summer of 1946. Thereafter, the Prime Minister of India, Mr. Nehru, was elected President of the Congress. Soon after his election, he made a public statement putting an interpretation on certain paragraphs of the Cabinet Mission's plan which those paragraphs could not bear. As the authors subsequently also intimated, in their opinion that interpretation could not be valid. There were all sorts of happenings in between, particularly the most regrettable happenings in Calcutta.

62. Thereafter, Lord Wavell, who was then Viceroy, requested Mr. Gandhi and Mr. Nehru to meet with him. In the course of that conversation—and I rely for this on The Last Days of the British Raj by Leonard Mosley, 14/ page 42—he begged them to make a clear declaration that they accepted the Cabinet Mission plan, without any gloss upon it, or interpretation upon it. The conversation was somewhat prolonged. The book says the following:

"Wavell put the question frankly to Gandhi and Nehru: 'Will you give me the guarantee the Muslim

58. Tout ceci est bien clair; il n'y a rien là qui ne soit évident. L'obligation pour le Pakistan de commencer à retirer ses forces doit jouer après la publication de l'accord de trêve, lequel contiendrait le calendrier du retrait du gros des forces indiennes de l'autre côté. Certes, aux termes de ce plan, le Pakistan doit commencer le retrait, mais l'autre partie, sur la notification que ce retrait est en cours, doit commencer le retrait de son côté, et ensuite toute l'opération doit être synchronisée. Ce n'est pas moi qui ai inventé cette question de synchronisation.

59. Le représentant de l'URSS a dit aussi que, d'après son interprétation du texte, le Pakistan devrait d'abord retirer ses troupes de la totalité du Cachemire. Où prend-il cela? Le Ministre de la défense de l'Inde a dit la même chose. J'ai répondu: Bien; si quelque chose n'est pas encore clair, si le sens des mots échappe encore aux membres du Conseil de sécurité, si les explications fournies par la Commission manquent de précision, que l'on fasse appel à telle ou telle personne dont l'autorité et l'intégrité soient reconnues sur le plan international et qu'elle détermine à quel moment joue l'obligation du Pakistan. S'il est établi qu'elle joue indépendamment de l'accord de trêve et qu'en conséquence le Pakistan doit retirer immédiatement toutes ses forces, je m'engage, au nom de mon gouvernement, à ce qu'il en soit fait ainsi.

60. Or, nous disons, nous affirmons, que les mots veulent dire ce qu'ils disent. Je regrette de devoir faire observer que de l'autre côté les mots ne signifient que ce que le Gouvernement de l'Inde veut qu'ils signifient. Nous tenons que les mots veulent simplement dire ce qu'ils disent. De l'autre côté on soutient qu'ils ont le sens qu'on leur donne. Et à partir de ces positions on n'arrive à se mettre d'accord sur la signification d'aucun mot. Et ce n'est pas la première fois que cela se produit.

61. Je déclare, en pleine connaissance de mes responsabilités, que les conditions dans lesquelles s'est effectué le partage de l'Inde résultaient d'une attitude similaire de l'autre partie. Les plans de la mission du Cabinet avaient été acceptés au cours de l'été de 1946. Par la suite, le Premier Ministre de l'Inde, M. Nehru, fut élu président du Congrès. Peu après son élection, il fit une déclaration publique dans laquelle il donnait à certains paragraphes du plan une interprétation que ces paragraphes ne pouvaient avoir. Comme les auteurs l'ont également donné à entendre par la suite, cette interprétation, à leur sens, ne pouvait avoir de validité. Entre-temps, toutes sortes d'événements avaient eu lieu, en particulier les événements extrêmement regrettables de Calcutta.

62. Par la suite, lord Wavell, qui était alors viceroy, invita M. Gandhi et M. Nehru à s'entretenir avec lui. Au cours de cet entretien — et je me raporte pour cela au livre de M. Leonard Mosley intitulé The Last Days of the British Raj 14/, page 42 —, il leur demanda instamment de déclarer en termes ne prêtant à aucune équivoque qu'ils acceptaient le plan de la mission du Cabinet, sans possibilité de glose ou d'interprétation. La conversation se prolongea assez longtemps et, à ce propos, Mosley dit ceci:

"Wavell posa franchement la question à Gandhi et Nehru: 'Etes-vous disposés à me donner les

League is asking for?"—that is to say that they accepted without any conditions—"He was almost immediately plunged into the most difficult argument he had ever had with Gandhi, who chose this day to be at his most polemical and devious. Here was a saint who could, in his ashram, dispense great wisdom and counsel tolerance, understanding and the necessity to give rather than take."—We all equally revere Mahatma Gandhi—"But on this evening he spoke purely and simply as a congress politician.

"Give me a simple guarantee that you accept the Cabinet Mission Plan," asked Wavell.

"We have already said that we accept it," replied Gandhi, "but we are not prepared to guarantee that we accept it in the way that the Cabinet Mission set it out. We have our own interpretations of what they propose."

"Said Wavell: 'Even if those interpretations differ from what the Cabinet Mission intended?'"

"Replied Gandhi: 'But of course. In any case, what the Cabinet Mission Plan really means is not what the Cabinet Mission thinks but what the interim Government thinks it means.'"

And then the Conference went on.

63. It is the same here; they say that this means something which the language is not capable of meaning, which the Commission has explained in a contrary sense and in the sense that they themselves originally accepted. After all, they went to all these meetings held to discuss the plan of withdrawal so that a truce agreement might be reached and might be published. For years they did this. They attended the first meeting at the invitation of the Commission in Delhi, where our representatives also went and put in their plan. The other side's plan was not put in.

64. Subsequently, they forced the Commission to change the interpretation of the part we had accepted. All right; we did not insist on taking part in all that discussion which consisted of being told during the discussions what the other side's plan was so that we might give our agreement to it. We said we would be satisfied if the Commission would guarantee that there would be a synchronized withdrawal, and if they were satisfied we would withdraw too. Very well; then they went on discussing it.

65. Now they say no, because all that paragraph comes first, all that must be complied with before the subsequent paragraphs must be complied with. The Commission has explained quite clearly that these two paragraphs will take care of the complaint that India has made and the other paragraph will take care of apprehensions that Pakistan entertains, but the whole thing must form part of a truce agreement. You have to put some paragraphs first and some later even if the whole thing is to be synchronized.

garanties que demande la Ligue musulmane?" — C'est-à-dire accepter sans conditions. — "Il se trouva presque aussitôt plongé dans la discussion la plus difficile qu'il ait jamais eue avec Gandhi, dont l'esprit avait ce jour-là son aspect le plus polémiste et le plus insaisissable. Et c'était le même homme, ce saint qui, dans son ashram, était capable de dispenser la sagesse et de prêcher la tolérance, la compréhension et la nécessité de donner plutôt que de prendre." — Nous révérons tous également le mahatma Gandhi — "Mais, ce soir-là, il s'exprima purement et simplement en politicien:

"Donnez-moi la simple garantie que vous acceptez le plan de la mission du Cabinet", demanda Wavell.

"Nous avons déjà dit que nous l'acceptons", répondit Gandhi, "mais nous ne sommes pas disposés à garantir que nous l'acceptons de la manière exposée par la mission du Cabinet. Nous avons nos propres interprétations de ses propositions."

"Wavell demanda alors: "Même si ces interprétations sont différentes de ce que la mission du Cabinet avait à l'esprit?"

"Ghandi répondit: "Mais bien sûr. De toute façon, ce que la mission du Cabinet veut réellement dire, ce n'est pas ce qu'elle pense elle-même mais ce que le gouvernement provisoire pense qu'elle veut dire."

63. C'est la même chose ici; ils déclarent que cela signifie quelque chose que les termes employés ne peuvent vouloir signifier, et que la Commission a expliqué dans un sens contraire, c'est-à-dire le sens qu'ils avaient d'abord eux-mêmes accepté. N'oublions pas qu'ils ont pris part à toutes les réunions qui ont été consacrées à la discussion du plan de retrait en vue d'aboutir à la conclusion et à la publication d'un accord de trêve. Voilà ce qu'ils font depuis des années. Ils sont venus, sur l'invitation de la Commission, à la première réunion qui s'est tenue à Delhi et à laquelle ont assisté également nos représentants. Ceux-ci ont présenté leur plan; l'autre partie n'a pas présenté le sien.

64. Par la suite, ils ont forcé la Commission à modifier l'interprétation de la partie que nous avions acceptée. Très bien; nous n'avons pas insisté pour prendre part à toutes ces discussions, qui consistaient à nous entendre dire quel était le plan que l'autre partie attendait de nous que nous acceptions. Nous avons déclaré que nous nous tiendrions pour satisfaits si la Commission nous garantissait que le retrait serait synchronisé, et que, si les autres se tenaient aussi pour satisfaits, nous nous retirerions également. Fort bien; et puis ils ont continué à en discuter.

65. Maintenant, ils disent que non, parce que tout le paragraphe en question doit venir en premier et que toutes ses dispositions doivent être appliquées avant que l'on ne passe aux paragraphes suivants. La Commission a expliqué de façon fort claire que ces deux paragraphes tiendraient compte de ce dont l'Inde s'était plainte et que l'autre paragraphe tiendrait compte des appréhensions du Pakistan, mais que le tout devait faire partie d'un accord de trêve. Il faut bien que certains paragraphes viennent avant d'autres, même si toute l'opération doit être synchronisée.

66. Again on that, all that we can suggest is, let there be a determination. There is a charge that we have not complied with what we had to do, or rather that we have not complied with their interpretation of these paragraphs. Let us assume that it may turn out that, if someone makes a determination, he may hold that their interpretation is correct. We will accept that, but if it is determined that that is not the meaning of the paragraphs, that that is not the meaning of the assurances and clarifications of the Commission, that it is not the meaning of the paragraphs viewed against the whole background, well then, why has all this delay taken place, why has use not been made of the time that has passed? It is because of the default on the other side. Let us make a determination. You cannot make a very grave charge against the other side and then refuse to have a determination made. You cannot say, "These words mean what we want them to mean, not what anybody else thinks they mean, not what the resolution obviously said, not what the Commission said they mean". They say, "words mean what we say, because we want them to mean that." You cannot settle international disputes or any disputes on that basis.

67. Then with regard to the elections, and I had better finish quickly now. It was said, well, it has happened before and what can you say, but one very amusing thing—if I may be forgiven for using the expression—one very amusing argument which slipped from the representative of India was this. He read out extracts from certain papers and said that he thought those papers were not of any importance. They included the Hindustan Times and The Statesman of Delhi. He said they were not very friendly to India. It was surprising to see how many papers were unfriendly towards India. And he has my sympathy on that. Then he said that one of the papers had stated that one of the opposition parties had alleged that when the voters went in they saw the ballot box was placed upside down and they could not put the ballots inside the box but had to leave them on the top. He says, how can that be? These boxes were devised by the Election Commission; how can it be said that the bottom was at the top and the top was at the bottom? It does not matter who devised the ballot boxes, it is the polling officer who sees how it is to be placed. Their complaint was that the polling officer or whoever was in charge had allowed the opposition boxes to be placed with the top down and the bottom up and, therefore, the ballots could not be put inside and later they were all put into the ruling party's ballot boxes. Whether that was true or not I cannot say; what I am trying to say is that here are these allegations and the reply is that the boxes were devised by the Election Commission itself and that when they were asked to go and see what was happening they refused to go.

66. A cet égard aussi, tout ce que nous pouvons suggérer est que ce qui doit être déterminé le soit. On nous accuse de ne pas nous être conformés à nos obligations, ou plutôt de ne pas nous être conformés à l'interprétation que l'autre partie donne de ces paragraphes. Supposons que la personne qui serait chargée d'élucider la question décide que l'interprétation de l'autre partie est juste. Nous nous inclinons. Mais s'il apparaissait au contraire que cette interprétation n'est pas juste, que telle n'est pas la signification des assurances ni des éclaircissements donnés par la Commission, que telle n'est pas la signification des paragraphes en question considérés dans le contexte général? Pourquoi tout ce retard, pourquoi avoir laissé passer tant de temps? La faute en est à l'autre partie. Que la signification des dispositions en question soit donc déterminée. On ne peut d'un côté porter une accusation très grave contre quelqu'un et refuser de l'autre que le sens des paragraphes en cause soit déterminé; on ne peut continuer à dire: "Ces textes signifient ce que nous voulons qu'ils signifient, et non ce que n'importe qui d'autre pense qu'ils signifient, et non ce que la résolution signifie de toute évidence, et non ce que la Commission a déclaré qu'elle signifiait." Ils disent: "Ces mots signifient cela parce que nous voulons que ce soit cela qu'ils signifient." Des différends internationaux, et même des différends quelconques, ne sauraient être réglés sur cette base.

67. Pour ce qui est de la question des élections, je vais en terminer rapidement avec elle. On a dit que ce n'est pas la première fois que ce genre de choses se produit et que l'on n'y peut rien. Mais le représentant de l'Inde a laissé échapper un argument assez amusant — si je puis dire — qui est celui-ci. Il a d'abord donné lecture d'extraits de journaux dont il a déclaré qu'ils n'avaient aucune importance à ses yeux. Il était notamment question de l'Hindustan Times et du Statesman, de Delhi. Tous ces journaux, a-t-il dit, ne se distinguent pas par leur bienveillance à l'égard de l'Inde. Il était surprenant de voir combien de journaux ne se distinguaient pas par leur bienveillance à l'égard de l'Inde. Sur ce point, je suis d'accord avec lui. Puis il a déclaré que l'un des journaux avait rapporté qu'un des partis de l'opposition avait soutenu que, lorsque les électeurs se présentèrent dans les bureaux de vote, ils virent que les urnes avaient été placées la tête en bas et qu'on ne pouvait donc y introduire aucun bulletin, de sorte qu'ils avaient été obligés de déposer les leurs sur les urnes. "Comment cela aurait-il pu se faire", a dit le représentant de l'Inde, "ces urnes avaient été conçues par la commission électorale; comment peut-on dire qu'elles étaient placées la tête en bas?" Peu importe qui a conçu les urnes; ce sont les préposés aux bureaux de vote qui les ont fait placer dans un sens ou dans un autre. L'opposition s'est plainte que ces préposés avaient laissé placer la tête en bas les urnes destinées à recevoir les bulletins en faveur des candidats de l'opposition et que, par conséquent, on n'avait pu y introduire ces bulletins. Ils avaient dû être déposés sur les urnes, et ils avaient tous été mis plus tard dans les urnes du parti au pouvoir. Que cela soit vrai ou non, je n'en sais rien; ce que j'essaie de dire, c'est qu'à des allégations de ce genre on répond que les urnes avaient été conçues par la commission électorale elle-même, laquelle, quand on lui a demandé d'aller voir ce qui se passait, a refusé de le faire.

68. With regard to Sheikh Abdullah's trial it was said that the matter is sub judice. This man, who has been a judge of the Supreme Court of India and has subsequently been a judge of the International Court of Justice, ought to know that one does not discuss a matter which is sub judice. In the first place, the matter at the moment, strictly, is not sub judice, it is sub interim. A commitment order was made on 25 January and the trial has not yet begun. No trial is taking place at the moment.

69. Secondly, I did not discuss the merits of the evidence upon which the judge has to make up his mind; I commented only on the time it has taken, three-and-a-half years, to commit the accused for trial and on the three months that have elapsed since the committal and the trial has not yet begun. But anyhow, part of the charge is that Sheikh Abdullah conspired with a foreign Government for the forcible annexation of Kashmir to Pakistan. One of Lord Birdwood's books was referred to by the Defence Minister of India yesterday and here is a comment on that also. On pages 162 and 163 of Lord Birdwood's account of the removal of Sheikh Abdullah in Two Nations and Kashmir^{15/} but I will not go into that—we read the following:

"After the arrest [of Sheikh Abdullah] the Pakistan Press told of Muslims being 'mown down' by Indian troops. The Indian Press retaliated with fantastic stories of an international plot. When I first heard of the rumours that Abdullah had been in league with a foreign imperialist Power, my reaction was that he had been caught out in negotiation with the Soviet."—

the representative of the Soviet Union will forgive me, I am not saying this —

"I rubbed my eyes when I read that the villain was Mr. Adlai Stevenson, alleged to be plotting on behalf of the United States of America!"

Equally, I ask Governor Stevenson to forgive me; I am not saying this. This is the sort of allegation on which the trial is taking place.

70. Then there was a long account which I do not question of the improvements that have taken place in Kashmir, the rising standard of living, the rising investments. Some figures were quoted yesterday and, as I said, I accept them. It is said that there are civil liberties on the one side and none on the other; none in "Azad" Kashmir. It is said there is a rising standard of living on one side, depression, misery, poverty and destitution on the other. In other words, on the one side there is Paradise, on the other side the reverse of it. Well then, if from the other side people see the miserable conditions of the people in "Azad" Kashmir, and the people of "Azad" Kashmir look across into the valley and see the flourishing conditions, prosperity, civil liberties and so on on that side, then why not hold a plebiscite? Let it take place in "Azad" Kashmir also and if they want to go into this paradise on the other side, the whole dispute will come to an end.

68. En ce qui concerne le procès du cheik Abdullah, on a dit que la question est pendante, et qu'un homme qui a été juge à la Cour suprême de l'Inde et par la suite juge à la Cour internationale de Justice devrait savoir qu'on ne discute pas d'une question qui est pendante. En premier lieu, cette question, au sens strict, n'est pas actuellement sub judice; elle est sub interim. Une ordonnance de renvoi a été prise le 25 janvier et le procès n'a pas encore commencé. Aucun procès n'est en cours en ce moment.

69. En second lieu, je n'ai pas mis en cause, ni dans un sens ni dans un autre, les éléments à partir desquels le juge se prononcera; j'ai uniquement parlé du temps qu'il a fallu — trois ans et demi — pour que l'intéressé soit renvoyé devant un tribunal, et de celui qui s'est déjà écoulé — trois mois — depuis l'ordonnance de renvoi, sans que le procès ait commencé. Quoi qu'il en soit, l'un des chefs d'accusation dont on fait état contre le cheik Abdullah est d'avoir conspiré avec un gouvernement étranger pour annexer par la force le Cachemire au Pakistan. Hier, le Ministre de la défense de l'Inde a mentionné un ouvrage de lord Birdwood. Je citerai moi aussi un passage du même auteur. Lord Birdwood, en relatant la destitution du cheik Abdullah — sur laquelle je n'ai pas l'intention de revenir —, écrit ce qui suit dans son livre intitulé Two Nations and Kashmir^{15/}, p. 162 et 163:

"Après l'arrestation [du cheik Abdullah], la presse pakistanaise a parlé des musulmans "abattus en grand nombre par les troupes indiennes". La presse indienne a riposté en publiant des histoires fantastiques de complot international. Lorsque, pour la première fois, j'ai entendu dire qu'Abdullah était de connivence avec une puissance impérialiste étrangère, j'ai tout d'abord pensé qu'il avait été surpris au milieu de négociations avec les Soviétiques."

Le représentant de l'Union soviétique voudra bien m'excuser: ces mots ne sont pas de moi.

"J'ai eu peine à en croire mes yeux lorsque j'ai lu que l'âme du complot était M. Adlai Stevenson, accusé de conspirer pour le compte des Etats-Unis d'Amérique."

Je demande également pardon à M. Stevenson; cette phrase n'est pas de moi. Voilà le genre d'allégations sur lesquelles se fonde le procès.

70. L'ouvrage en question traite ensuite longuement des progrès réalisés au Cachemire, et que je ne conteste pas: élévation du niveau de vie, augmentation des investissements; certains chiffres ont à cet égard été cités hier et, comme je l'ai dit, je les accepte. On dit que les libertés civiles existent d'un côté et sont supprimées de l'autre; il n'en existe pas au Cachemire "azad". On dit que d'un côté le niveau de vie s'élève; de l'autre c'est le marasme, la pauvreté, la misère, voire l'indigence. En d'autres termes: d'un côté, c'est le paradis; de l'autre côté, c'est l'opposé. Eh bien alors, si du côté indien les gens voient les conditions de vie misérables de la population du Cachemire "azad" et que la population du Cachemire "azad" regarde de l'autre côté de la vallée et voit la prospérité et les libertés civiles dont jouissent les habitants, pourquoi ne pas organiser un plébiscite? Qu'on en organise également un au Cachemire "azad" et, si la population désire vivre dans le paradis d'en face, le différend sera réglé.

^{15/} Christopher Bromhead Birdwood, Two Nations and Kashmir, London, Robert Hale Limited, 1956.

^{15/} Christopher Bromhead Birdwood, Two Nations and Kashmir, Londres, Robert Hale Limited, 1956.

71. Whether we are bound to it or not, whether on legalistic principles one thing or another thing is right, it will put an end to the dispute between two neighbours and we shall be able to work together on a much more co-operative basis.

72. I shall not take up much more of the Security Council's time, and I am sorry I have taken about ten minutes more than I estimated. I have only one final word, and that is that yesterday some suggestion was made that I have claimed that Kashmir should come to Pakistan because the population was Muslim. I have replied to that. It was said that there are 60 million Muslims living in India who are very loyal subjects. We want them to be loyal. Every citizen of every State must be loyal. There are also ten or twelve million non-Muslim, Hindus, living in Pakistan, and they are loyal subjects also. There are perhaps exceptions on both sides; there was for instance the story about somebody wishing to assassinate Prime Minister Nehru. On both sides we hold these loyal citizens in great respect and we consider their help very necessary for the integrity of the subcontinent and for its progress and welfare. I repudiate here and now on behalf of the Government any knowledge of anything of that sort. We are not people of that kind. I do not mean to say that they are. What I mean is that this kind of charge has no basis at all. Everybody knows that with very minor exceptions, apart from that first wave to which I do not want to have to refer too often, I do not want to have to undergo the kind of emotion through which we have all passed in seeing the suffering of those near and dear to us, but after that first wave was over and with very slight if any eruptions here and there which were immediately put down, on the Pakistan side the minorities have had a clear run and a clear slate.

73. In spite of the best efforts of the Government of India, on the Indian side, that condition has not yet been reached. There have recently been all sorts of occurrences. How to judge these things? There is an account of what had been happening at Malda in India in The New York Times today. Mr. Trumbull, who was quoted with regard to some matter yesterday by my friend across the table, reports from East Pakistan having seen these refugee camps of 1,000 people who came from Malda after all the horrors that have been practised, with 2,000 more that were expected, describing all the perils against them, and the condition in which they arrive. Against that, the Prime Minister's account in the Parliament is that three people have been killed. This statement says 1,000 Muslims were killed.

74. The Prime Minister said that five or six died; and the note that has been issued by the Indian Mission here says that it is absolutely untrue and fantastic that a large number of people have gone over to East Pakistan as refugees. But Mr. Trumbull who is there reports that he has seen these 1,000 refugees and that 2,000 more are expected to come in. The Indian statement said that only three persons were killed—the Prime Minister said five or six, but that makes no difference—in religious disturbances in the Malda

71. Que l'on soit tenu ou non d'y procéder, que telle ou telle chose soit ou non juste du point de vue des principes juridiques, le différend qui sépare deux pays voisins prendra ainsi fin et nous pourrions alors travailler sur une base de coopération bien meilleure.

72. Je ne voudrais pas abuser de l'attention du Conseil de sécurité et je m'excuse d'avoir parlé 10 minutes de plus que je n'avais prévu. Je n'ai qu'un mot à ajouter. Hier, on a laissé entendre que j'avais prétendu que le Cachemire devait être rattaché au Pakistan parce que sa population est musulmane. J'ai déjà répondu à cela. On a dit qu'il y a en Inde 60 millions de musulmans qui sont de très loyaux sujets. Nous voulons certes qu'ils le soient. Tout citoyen d'un Etat doit être loyal envers cet Etat. Il y a également de 10 à 12 millions de non-musulmans, d'hindous, qui vivent au Pakistan, et qui eux aussi sont de loyaux sujets. Il peut y avoir des exceptions de part et d'autre; ainsi, on a dit que quelqu'un avait voulu assassiner le Premier Ministre, M. Nehru. Nous tenons en grand respect les citoyens loyaux, de part et d'autre, et nous considérons leur aide comme très nécessaire au maintien de l'intégrité de la péninsule, à son progrès et à son bien-être. J'affirme donc, au nom de mon gouvernement, que nous n'avons connaissance d'aucun cas de ce genre. Ce n'est pas là notre façon d'agir. Je ne veux pas dire que ce soit celle de l'autre partie. Ce que je veux dire, c'est que de telles accusations sont dépourvues de tout fondement. Chacun sait que, sous réserve de quelques rares exceptions, une fois passée la première vague de troubles — dont je souhaite ne pas avoir à parler trop souvent car il m'est extrêmement pénible de réveiller en moi les émotions que nous avons tous éprouvées devant les souffrances de nos proches et de nos amis —, une fois passée cette première vague et quelques légers sursauts qui se sont produits çà et là mais qui ont été immédiatement réprimés, les minorités, du côté pakistanais, se sont comportées de façon irréprochable.

73. Malgré tous les efforts déployés par le Gouvernement indien, il n'en est pas encore ainsi de l'autre côté, où divers incidents ont eu lieu récemment. Comment donner une idée de ces incidents? Dans le New York Times de ce matin, on trouve un compte rendu de ce qui s'est passé à Malda, en Inde. M. Trumbull, que le représentant de l'Inde a cité hier à un autre propos, a envoyé du Pakistan oriental un article dans lequel il dit avoir vu les camps où vivent 1 000 réfugiés qui se sont enfuis de Malda, après les horreurs qui y ont été perpétrées, et où 2 000 autres personnes encore sont attendues; il décrit les périls auxquels ces personnes ont échappé ainsi que l'état dans lequel elles sont arrivées. En revanche, le Premier Ministre a déclaré devant le Parlement que trois personnes avaient été tuées. M. Trumbull fait mention de 1 000 musulmans tués.

74. Le Premier Ministre aurait parlé de cinq ou six morts et, selon la note publiée par ladite mission, il serait absolument inexact et fantaisiste de prétendre qu'un grand nombre de personnes se sont réfugiées au Pakistan oriental. Cependant, M. Trumbull, qui est là-bas, écrit qu'il a vu 1 000 réfugiés et que 2 000 autres sont attendus. Le Gouvernement indien dit que trois personnes seulement ont été tuées — le Premier Ministre a avancé le chiffre de cinq ou six, mais cela ne fait pas grande différence —

district of West Bengal late last month, and there had not been any mass flight of refugees.

75. Now, 4,000 people do not leave their homes just because nothing has happened or because two people or three people or five or six have been killed. But the charge continues: Here is a theocratic State; we are a secular State. Everybody is happy with us; everybody is miserable with them. Well, if that is so, then, as I have repeated—and this is my last observation—I would submit that the best solution of that question is to admit everybody in Kashmir into that happy State. Hold the plebiscite, and the whole question will be settled.

76. The PRESIDENT: The representative of India has also asked to be given the right of reply. I now give the floor to the representative of India for that purpose.

77. Mr. Krishna MENON (India): I have no desire to prolong this debate unduly. My colleague from Pakistan said this morning that I had covered a wide field. I think the Council well knows that the limits of this field were not set by me; we were not asked to come here on this occasion. What is more, since I introduced my observations, the representative from Pakistan has covered large areas of what he alleges to be a fact. I believe I tried to finish in as short a time as possible; but anyway, he covered a wide field; the initiative did not come from me.

78. Secondly, I want to say right away that it is not my intention, nor part of my Government's policy, to go into large numbers of matters which Sir Zafrulla Khan has memories about. This is not a place to write his memoirs or what V. P. Menon, an ex-Government official, after a time in the Government, had written, without authority of Government. I know the name of Menon carries some weight, but not every Menon's. Therefore, we start from the beginning.

79. The first thing is that Sir Muhammad tries to repudiate that there had been any threat before the Security Council. That all depends on what you mean by "threat". A threat may be in words; it may be by display of force; it may be by other action. But we have no doubt in our minds; and in the view of the Government of India, as expressed by the Prime Minister in Parliament two days ago, we will not negotiate, we will not carry out conversations under threats of any kind. On the other hand, our policy is not likely to be changed because someone, unwisely, I think, tries to introduce the element of threat.

80. Be that as it may, what was said here I am not going to repeat. Sir Muhammad said that once; it was raised again yesterday; and, therefore, I will not read the whole of this. But he did say this much even later:

"I intend—and I trust I will be able to do it when I come toward the close of my submission to the Security Council—to stress one aspect which was stressed here by the late Mr. Warren Austin: that nobody should deceive himself that, merely by

au cours des troubles d'origine religieuse qui ont eu lieu le mois dernier dans le district de Malda, dans l'ouest du Bengale, et qu'il ne s'est produit aucun exode massif de réfugiés.

75. Or, il est bien certain que 4 000 personnes n'abandonnent pas leur foyer simplement parce que rien n'est arrivé ou parce que deux ou trois personnes, et même cinq ou six, sont tuées. Cependant, les accusations persistent; le Pakistan est un Etat théocratique; l'Inde est un Etat laïque; tout le monde est heureux chez elle; tout le monde est misérable chez nous. Eh bien, s'il en est ainsi, je le répète — et c'est là-dessus que je terminerai —, la meilleure solution serait que chacun au Cachemire puisse aller dans cet Etat heureux. Procédons à un plébiscite et la question sera réglée.

76. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le représentant de l'Inde m'a fait connaître son désir d'user de son droit de réponse. Je lui donne donc la parole.

77. M. Krishna MENON (Inde) [traduit de l'anglais]: Je ne désire pas prolonger indûment le débat. Le représentant du Pakistan a dit ce matin que mon intervention d'hier avait couvert un large horizon. Le Conseil sait que ce n'est pas moi qui ai décidé des limites de cette intervention. Ce n'est pas l'Inde qui a demandé la convocation de la réunion du Conseil; qui plus est, depuis mon intervention, le représentant du Pakistan a fait un long exposé de ce qu'il prétend être les faits. J'ai essayé d'être aussi bref que possible, mais ce n'est pas moi qui ai délimité le champ du débat.

78. Je veux d'ailleurs indiquer d'emblée qu'il n'est pas dans mes intentions et qu'il ne serait pas conforme à la politique de mon gouvernement de revenir sur un grand nombre des questions que sir Muhammad Zafrulla Khan a évoquées. Ce n'est pas ici le lieu d'écrire des mémoires, ni de raconter ce que V. P. Menon, ancien fonctionnaire et membre du gouvernement, a écrit sans l'autorisation du gouvernement. Je sais que le nom de Menon a un certain poids, mais il y a Menon et Menon. Je commencerai donc par le commencement.

79. Tout d'abord, sir Muhammad Zafrulla Khan essaie de contester qu'il ait formulé une menace devant le Conseil de sécurité. Tout dépend de ce que l'on entend par "menace". Une menace peut être faite de vive voix; elle peut consister en un déploiement de force; elle peut prendre bien d'autres formes encore. De toute manière, il n'existe aucun doute à cet égard dans notre esprit, et, comme le Premier Ministre de l'Inde l'a déclaré il y a deux jours devant le Parlement, nous ne négocierons pas, nous ne poursuivrons aucune conversation sous la menace, quelque forme qu'elle puisse revêtir. Aussi bien, il n'y a pas à espérer que notre politique se modifie parce que quelqu'un, assez peu sagement à mon avis, introduit maintenant dans l'affaire un élément de menace.

80. Quoi qu'il en soit, je ne veux pas répéter tout ce qui a été dit, et que le représentant du Pakistan a encore répété hier. Cependant, ses paroles ont été les suivantes:

"Mon propos est de mettre en lumière — ce que j'espère arriver à faire au moment où mon exposé touche à sa fin — un aspect qui a déjà été souligné ici par feu M. Warren Austin: il ne faut surtout pas croire que la question sera résolue simplement

covering over the question, it will be settled. If the Security Council does not want the elements in the State who started the liberation battle to start it again, if the Security Council does not desire that the tribesmen should get out of hand and pour into Kashmir again, if the Security Council does not desire that the people of Pakistan should get out of hand and—if I may mix the metaphor—take the bit between their teeth and run away with the whole system of ordered government, and if the Security Council does not desire that powerful neighbouring States should plunge into the vortex when it starts again, the Security Council had better take note of the realities of the situation." [1007th meeting, para. 63.]

81. I submit, both in substance and language, it is nothing short of a threat; but even that is not the main thing, because I think we can afford to live with them. We have lived with these threats, and what is more, with the violations of international law and neighbourly behaviour from this country for the past fourteen years. We will still exercise restraint in regard to these matters.

82. There are two other things to be considered: one, the responsibility of the State in regard to the use of its territory by what are called "tribesmen", in the same pattern as in 1947. "We know nothing about them; we cannot stop them; they are co-religionists, and this, that and the other." This is exactly the same pattern being followed, and it is not to be wondered at that we begin to think about what is happening. But over and above that, I believe there are some international obligations on States which are Members of the United Nations and, therefore, have full statehood.

83. It is an extraordinary statement that the people of "Azad" Kashmir and the people of Pakistan who are citizens of Pakistan may get out of control and Governments become powerless. This is a statement we cannot easily accept. That is to say, on the one hand, if a citizen of a State is badly treated by another, then the State rightfully comes to his rescue. On the other hand, if a citizen runs amok, then he has no responsibility. This cannot be, coming from Sir Muhammad, an ex-judge of the World Court. This is a very strange interpretation of the behaviour of nations. He is probably proceeding on the mistaken theory that a State that is sovereign can have no responsibility, no legal responsibility, in regard to what its citizens do. But the external responsibility of a State—the external responsibility in these matters—must attach to every State. Even when volunteers leave a country to participate in an internal war somewhere, States are supposed to bear the responsibility.

84. In this connexion, Oppenheim says about this that a State's responsibility concerning international law is a legal responsibility: a State must, according to international law, bear vicarious responsibility for the injuries and acts of private individuals. My colleague must have been familiar with this in the famous decision handed down by the World Court to the effect that it is the obligation of every State not to allow, knowingly, its territory to be used for acts contrary to the

parce qu'on en refermera le dossier. Si le Conseil de sécurité ne veut pas que les éléments de l'Etat qui ont entrepris la bataille pour la libération reprennent le combat, s'il ne veut pas que les hommes des tribus échappent à tout contrôle et envahissent de nouveau le Cachemire, s'il veut éviter que le peuple du Pakistan ne soit poussé à bout et — si je puis me permettre la métaphore — ne prenne le mors aux dents et n'emporte tout le système de gouvernement, s'il veut enfin éviter que de puissants Etats voisins ne soient entraînés dans le tourbillon quand tout recommencera, alors il faut qu'il tienne compte des réalités de la situation." [1007ème séance, par. 63.]

81. J'estime que, tant au fond que dans la forme, il s'agit là d'une véritable menace. Mais ce n'est pas ce qui importe le plus, car nous sommes de taille à faire face à cette menace. Voilà 14 ans que nous le faisons, et qu'au surplus nous gardons notre sang-froid devant les atteintes portées au droit international par notre voisin, ainsi que devant son comportement. Nous continuerons à le faire.

82. Il y a deux autres choses à considérer: l'une est la responsabilité de l'Etat en ce qui concerne l'utilisation de son territoire par ce que l'on appelle les "membres des tribus", de la même manière qu'en 1947. "Nous ne savons rien de ces hommes; nous n'avons aucun pouvoir sur eux; ce sont des coreligionnaires", et autres arguments du même genre. Nous avons déjà vu et entendu tout cela, et il n'est pas surprenant que nous commencions à nous interroger sur ce qui se passe actuellement. L'autre chose, qui prime tout, est celle-ci: il me semble que des Etats qui sont Membres de l'Organisation des Nations Unies, et qui, par conséquent, jouissent d'une pleine souveraineté, ont certaines obligations internationales.

83. Il est vraiment extraordinaire de déclarer que la population du Cachemire "azad" et celle du Pakistan, composées toutes deux de citoyens pakistanais, pourraient échapper à tout contrôle de la part du gouvernement. C'est là une affirmation qu'il est difficile d'admettre. Cela revient à dire que, si un citoyen d'un Etat est maltraité par un autre, l'Etat intervient légitimement, mais que, si ce citoyen est saisi de folie furieuse, personne n'y peut rien. Une telle attitude n'est pas admissible, surtout de la part d'un ex-juge à la Cour internationale. Ce serait un bien étrange conception du comportement que doivent avoir les nations. Sans doute sir Muhammad Zafrulla Khan se fonde-t-il sur cette théorie erronée selon laquelle un Etat souverain ne peut être tenu pour responsable, juridiquement parlant, des agissements de ses ressortissants. Mais la responsabilité des Etats sur le plan extérieur — leur responsabilité extérieure en ce qui concerne ces questions — s'applique à chaque Etat. Même lorsque des volontaires s'expatrient pour prendre part à une guerre civile dans un pays étranger, l'Etat dont ils sont ressortissants est censé en porter la responsabilité.

84. A cet égard, Oppenheim dit que la responsabilité d'un Etat touchant ses obligations internationales est une responsabilité juridique. Un Etat doit, selon le droit international, être tenu pour responsable des actes accomplis et des torts causés par ses ressortissants, au lieu et place de ceux-ci. Le représentant du Pakistan n'ignore certainement pas l'arrêt célèbre par lequel la Cour internationale de Justice a décidé qu'aucun Etat ne peut laisser,

rights of other States. If Pakistan, again, either connives at or even permits—if Pakistan cannot control its citizens, it has little right to be a State and Government under the laws of civilized nations.

85. But what worries us is that we find the same pattern as before. You heard the statement by my colleague that I was not Foreign Minister at that time. With this there is no argument; the Foreign Minister of the country is expected to accept the responsibility of his Government to continue its institutions. But I will leave all that alone. I am glad to think that this gloss denotes a reconsideration of the wisdom or lack of wisdom of making a statement of this kind in this Council. Let us hope that this process will continue.

86. But when you look at what has been said by responsible people in Pakistan in the last two years—I do not go very far back because there was a change of régime—but according to what has been said, he was not the Foreign Minister and therefore not responsible. It was said by the present President of Pakistan on 29 December 1958: "Amid resounding cheers—"...

87. Mr. ZAFRULLA KHAN (Pakistan): On a point of order, Mr. President...

88. Mr. Krishna MENON (India): I did not interrupt the honourable gentleman, Sir.

89. The PRESIDENT: The representative of Pakistan has the floor on a point of order.

90. Mr. ZAFRULLA KHAN (Pakistan): My point of order is this. I have not said—and I challenge the Defence Minister of India to say that I have—that I am not responsible. I merely said that I have no personal knowledge of certain incidents, and the Defence Minister of India said, "Foreign Minister, and not knowing what was happening?" I then said I was not Foreign Minister at that time; I was abroad.

91. I have not said that I am not responsible. I am responsible for everything that happened. I represent the Government even whether I was Foreign Minister or not.

92. Mr. Krishna MENON (India): I have said what I have said.

93. The PRESIDENT: The representative of India now has the floor. I know that in the course of his statement there will be points to which others may wish to object. I request all members here to refrain from interruption. If they should take exception, I will be glad to give them the floor after the representative of India has finished. Please continue.

94. Mr. Krishna MENON (India): This is not a question to be disposed of by simply arguing about whether one person was Prime Minister or not. What was said was that these atrocious things that were recited that

en connaissance de cause, son territoire utilisé dans des desseins contraires aux droits d'autres Etats. Si le Pakistan est de connivence avec les auteurs de troubles ou même simplement tolère les actes commis, s'il n'est pas capable d'exercer effectivement son autorité sur ses ressortissants, il est difficile de lui reconnaître la qualité d'Etat au sens où l'entendent les lois des nations civilisées.

85. Ce qui nous inquiète est que la situation prend la tournure qu'elle a déjà eue. Le représentant du Pakistan dit qu'il n'était pas ministre des affaires étrangères à l'époque. Cela n'est pas là un argument valable: le Ministre des affaires étrangères du pays, quel qu'il soit, doit assumer la responsabilité du maintien des institutions de son pays. Mais je ne m'attarderai pas sur ce point. Je me plais à penser que cette explication dénote une attitude différente quant à l'opportunité ou l'inopportunité de la déclaration qui a été faite devant le Conseil. Espérons que cette optique nouvelle ne sera pas abandonnée.

86. Considérons ce qui a été dit, au cours des deux dernières années, par des Pakistanais responsables — je ne remonterai pas très loin dans le temps parce qu'il y a eu un changement de régime — car, selon ses propres paroles, sir Muhammad Zafrulla Khan n'était pas responsable puisqu'il n'était pas ministre des affaires étrangères. Le 29 décembre 1958 l'actuel Président du Pakistan déclarait: "Au milieu de vifs applaudissements..."

87. M. ZAFRULLA KHAN (Pakistan) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je demande la parole pour une motion d'ordre.

88. M. Krishna MENON (Inde) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je n'ai pas interrompu le représentant du Pakistan lorsqu'il avait la parole.

89. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant du Pakistan pour une motion d'ordre.

90. M. ZAFRULLA KHAN (Pakistan) [traduit de l'anglais]: Je n'ai pas dit — et je mets le Ministre de la défense de l'Inde au défi de me contredire — que je ne suis pas responsable. J'ai simplement dit que je n'avais pas personnellement connaissance de certains incidents et le Ministre de la défense de l'Inde a répondu: "Comment, vous qui étiez ministre des affaires étrangères, vous ne savez pas ce qui s'est passé!" J'ai alors précisé que je n'étais pas ministre des affaires étrangères à l'époque; j'étais à l'étranger.

91. Je n'ai pas dit que je ne suis pas responsable. Je suis responsable de tout ce qui s'est passé. Je représente mon gouvernement, que je sois ou non ministre des affaires étrangères.

92. M. Krishna MENON (Inde) [traduit de l'anglais]: Je ne rétracte pas ce que j'ai dit.

93. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le représentant de l'Inde a la parole. Il se peut qu'au cours de sa déclaration le représentant de l'Inde fasse des observations qui soulèvent des objections de la part d'autres personnes. Je les prie de ne pas interrompre l'orateur. S'ils désirent répondre, je leur donnerai volontier la parole lorsque le représentant de l'Inde aura terminé.

94. M. Krishna MENON (Inde) [traduit de l'anglais]: Ce n'est pas en discutant simplement du fait que telle ou telle personne était ou n'était pas premier ministre à l'époque dont il s'agit que l'on peut espérer en

that day would shock the Council or anybody else. They were done, in our opinion, as a matter of fact, by those who had been promoted by Pakistan, by forces officered by Pakistan officials, and things of that character, and therefore the Pakistan Government had knowledge of them. I gave in 1957—and do not propose to repeat it now—and I gave yesterday evidence from responsible people who had suffered in those circumstances, statements which said that the Pakistan Government had knowledge of this matter. And if they had knowledge of this matter—and on the face of it they had knowledge of it—then if the Foreign Minister says he was not the Foreign Minister, that does not hold much water. That is all I have to say. Anyway that does not come into this.

95. Now to continue General Ayub Khan's statement of 29 December 1958, at the Chittagong public meeting:

"Amid resounding cheers the President declared that Pakistan will consider no sacrifice too great to ensure the liberation of the people of Kashmir. The question of Kashmir is a question of life and death for us and we are prepared to stake everything for freeing Kashmir."

Previously, in an interview given to foreign correspondents, he had said:

"We must have a satisfactory solution. It affects our security and our whole existence."—That is a point I will come to later on when we speak about the rights of the peoples of Kashmir. "Should we be forced to adopt extreme measures the responsibility will be that of Bharat"—that is, of India. "Asked if he meant war, General Ayub said: 'Yes, certainly'."

The President of "Azad" Kashmir, speaking at Muzaffarabad, also said:

"The liberation of Kashmir was the question of life and death both for Pakistan and the people of Kashmir and they were determined to achieve their objective at all costs."

96. Lieutenant-General K. M. Shaikh, who is now the Minister of the Interior, speaking on 19 January 1959, declared: "We will jointly work for the liberation of Kashmir. That is why I still wear my uniform." He was talking to the so-called "Azad" Kashmiris. The paper [Pakistan Times] also reported that: "...the tribesmen had offered all help to the Government in settling the dispute and they were even ready to start a 'jihad' against India on this question". A "jihad" is a holy war, and here we have listened to the representative of Pakistan telling us that religious questions do not come into this.

97. Said the President of Pakistan again that "... Kashmir was as much a question of life and death for Pakistan as for the people of Kashmir. Kashmir was vital for Pakistan not only politically but militarily as well". Therefore the issue for Pakistan is not the right

finir avec la question qui nous occupe. Les atrocités dont j'ai fait état devant le Conseil, et qui ne peuvent que révolter n'importe qui, ont été, à notre jugement, commises par des individus dont le Pakistan avait exacerbé les passions, ainsi que par des troupes commandées par des officiers pakistanais, et par conséquent le Gouvernement pakistanais en avait connaissance: voilà ce que j'ai dit. En 1957, et hier encore, j'ai fourni des témoignages — je n'ai pas l'intention d'y revenir aujourd'hui — émanant de personnes dignes de foi qui ont été victimes de ces événements, et j'ai cité des déclarations établissant que le Gouvernement pakistanais était au courant de ces faits. Or, si le gouvernement était au courant — et ces témoignages montrent qu'il l'était —, le fait que le Ministre des affaires étrangères dise qu'il n'occupait pas ce poste à l'époque n'a guère d'importance. C'est tout ce que j'ai à dire; en tout cas, les deux choses n'ont aucun rapport entre elles.

95. Revenons-en à la déclaration faite le 29 décembre 1958 par le général Ayub Khan au cours d'une réunion publique à Chittagong:

"Au milieu de vifs applaudissements, le Président a déclaré que le Pakistan ne reculerait devant aucun sacrifice pour assurer la libération du peuple du Cachemire. Il a ajouté que cette question était pour le Pakistan une question de vie ou de mort et que ce pays était prêt à tout mettre en jeu pour libérer le Cachemire."

Auparavant, le général Ayub Khan avait déclaré, au cours d'une conférence de presse accordée à des correspondants étrangers:

"Nous devons parvenir à une solution satisfaisante. C'est une question qui intéresse notre sécurité et notre existence même." — Je reviendrai sur ce point lorsque nous parlerons des droits des populations du Cachemire. "Si nous étions obligés de prendre des mesures extrêmes, la responsabilité en incomberait à Bharat" — c'est-à-dire à l'Inde. "Interrogé sur le point de savoir s'il voulait parler d'une guerre, le général Ayub a répondu: "Oui, certainement."

Le Président du Cachemire "azad" a également déclaré à Muzaffarabad:

"La libération du Cachemire est une question de vie ou de mort, tant pour le Pakistan que pour la population du Cachemire, et tous deux sont décidés à atteindre leur objectif coûte que coûte."

96. Le lieutenant-général K. M. Shaikh, actuellement ministre de l'intérieur, a déclaré le 19 janvier 1959: "Nous travaillerons ensemble à la libération du Cachemire. C'est pour cela que je porte encore mon uniforme." Il parlait aux prétendus Cachemiriens "azad". Le même journal [Pakistan Times] ajoutait que "... les hommes des tribus s'étaient mis sans réserve à la disposition du gouvernement pour régler le différend, et ils étaient même prêts à entreprendre une "jihad" contre l'Inde à ce sujet". La "jihad" est une guerre sainte, alors que le représentant du Pakistan nous a affirmé que les questions religieuses n'étaient pour rien dans cette affaire.

97. Le Président du Pakistan a en outre déclaré que "... le Cachemire représente une question de vie ou de mort pour le Pakistan, tout autant que pour la population du Cachemire elle-même. Le Cachemire est d'une importance vitale pour le Pakistan non seule-

of the people freely to express themselves, but their argument that Kashmir is necessary for their security.

98. Mr. Akhtar Hussain, the Governor of West Pakistan, was quoted as follows:

"The Government was fully alive to the growing concern of the tribesmen over Kashmir and the Canal Water deadlock and would spare no possible means to get these life-and-death problems resolved. If need be, he added, offers of sacrifices extended time and again by the brave tribesmen in this behalf would be fully utilized".

That was at the time when they were obsessed by the idea of mediation, under a mediator who was a United States citizen, the chairman of a bank. A great deal of effort was made to resolve this Canal Water question, which at great sacrifice to ourselves has now reached the stage—whether it is settled or not I do not know—where it is no longer a live controversy, at least at the moment. But in defence of such statements made by responsible ministers of the Government—I do not mean responsible in a parliamentary sense, but ministers of the Government—how can we say that these people are not egging the tribesmen on?

99. Major Mohammad Yusuf, the Resident and Commissioner of the Frontier Regions, replying to an address of welcome at a huge representative "Jirga" of Mohmand tribes at Shabqadar—and he is the main man responsible—said he was confident that when and if an emergency arose, they would come to the help of their Kashmir brethren. A "Jirga" is a collection of people, of tribes. If it is said that tribesmen are excitable and that their feelings are not necessarily conditioned by the resolutions of the Security Council, how can a responsible official say things like this?

100. "The Kashmir dispute was a powder-keg, and unless it was peacefully resolved it could lead to a conflagration", declared the President of Pakistan on 8 June 1959 at Muzaffarabad.

101. Mr. Khurshid, the present President of the "Azad" Government, so-called, said in the course of his speech that:

"... it was the good fortune of the Kashmiris that a 'mard-e-Mujahid' like General Mohammad Ayub Khan was at the helm of affairs in Pakistan, and that he had promised that he would not rest until the entire State of Jammu and Kashmir was liberated."—Mr. Khurshid added that he had full faith in that promise, as he knew that a "mard-e-Mujahid" means what he says.

"The bearded Ahmadzai Chief called upon the big Powers not to tax our patience but to press for an early solution of the problem instead. Otherwise we

ment du point de vue politique, mais aussi sur le plan militaire." Le Pakistan ne défend donc nullement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais il pose en principe que le Cachemire est nécessaire à sa sécurité.

98. La presse a aussi rapporté une déclaration de M. Akhtar Hussain, gouverneur du Pakistan occidental, qui est la suivante:

"Le Gouvernement est pleinement conscient du fait que les hommes des tribus sont de plus en plus inquiets de voir que la question du Cachemire et celle des eaux du canal en sont au point mort, et ils sont prêts à ne rien épargner pour arriver à une solution de ces problèmes de vie ou de mort. Si cela s'avérait nécessaire, le gouvernement accepterait sans restriction les offres maintes fois répétées de ces braves, qui sont prêts à sacrifier leur vie."

Cela se passait à l'époque où l'autre côté était obsédé par l'idée d'une médiation, qui devait être confiée à un citoyen des Etats-Unis, président d'une banque. De grands efforts ont été faits pour résoudre cette question des eaux du canal qui, au prix de lourds sacrifices de notre part, ne se pose plus, du moins pour le moment, d'une manière aiguë. J'ignore si elle est ou non définitivement réglée. Mais devant ces déclarations de ministres responsables du gouvernement — et je ne veux pas dire responsables au sens parlementaire du terme, mais en tant que ministres du gouvernement — comment pourrions-nous dire que ces gens n'excitent pas les hommes des tribus?

99. Le major Mohammad Yusuf, résident et commissaire pour les régions de la frontière, répondant à un discours de bienvenue qui lui avait été adressé au cours d'une imposante "jirga" de tribus Mohmand à Shabqadar, a déclaré — et c'est à lui qu'incombe la plus grande responsabilité — qu'il était sûr qu'en cas d'urgence les hommes des tribus voleraient au secours de leurs frères du Cachemire. Une "jirga" est un rassemblement de gens, une réunion de tribus. Etant donné que les hommes des tribus sont extrêmement émotifs et que leurs sentiments ne sont pas nécessairement déterminés par les résolutions du Conseil de sécurité, comment un haut fonctionnaire investi de responsabilités peut-il tenir de pareils propos?

100. Le 8 juin 1959, à Muzaffarabad, le Président du Pakistan déclarait: "Le différend relatif au Cachemire est un baril de poudre d'où pourrait sortir une conflagration si l'on ne trouve pas de solution pacifique."

101. M. Khurshid, actuel président du prétendu gouvernement "azad", a déclaré dans un discours que:

"... c'est un bonheur pour les habitants du Cachemire que les affaires du Pakistan soient entre les mains d'un "mard-e-Mujahid" comme le général Mohammad Ayub Khan, qui a promis de ne pas s'accorder un moment de repos tant que l'Etat de Jammu et Cachemire tout entier ne serait pas libéré." — Et M. Khurshid a ajouté qu'il avait pleinement foi en cette promesse, parce qu'il savait qu'un "mard-e-Mujahid" ne parle pas en vain.

"Le chef barbu des Ahmadzai a fait appel aux grandes puissances, leur demandant "de ne pas laisser notre patience, mais de rechercher active-

will have to resort to a 'jihad' to free the Kashmiris from the tyrannical yoke". — that is, of the Government of India. This refers to Malik Jalat Khan, Chief of Ahmadzai tribe.

102. President Ayub Khan, speaking in October 1960 — not so long ago — said that the Pakistan Army, the defender of the motherland, "could never afford to leave the Kashmir issue unsolved for an indefinite time". And it is said that we are seeking military solutions! The President also said around that same time:

"I assure you that the feelings of the people of Pakistan on Kashmir are not less agitated than yours are." — he was speaking to the people in "Azad" Kashmir. — "The people as well as the Government of Pakistan, and particularly the Army of Pakistan, have all along remained perturbed and restive at your worries and the miseries of those who live on the other side of the cease-fire line."

The Council will remember, I set out the circumstances of those "miseries" yesterday, when I spoke about the progress made in Kashmir.

103. Again, the President of Pakistan, on 27 October 1960 said that the Kashmir problem was a "time-bomb never very far removed from the flash-point". He said: "Unless the intention is to make it explode through lack of foresight and statesmanship, the answer is to defuse it as quickly as possible, and that cannot be done without touching it." In other words, it is a threat of war.

104. President Ayub Khan, on 25 May 1961 was quoted as having declared that:

"...Pakistan would have to pursue every means available for the solution of the Kashmir problem. The President told a questioner that it was wrong to think that Pakistan was depending on the United Nations alone for the solution of the Kashmir problem." — Then I do not know why they came here. — "He emphasized that the people of Pakistan could not forget Kashmir, because the present cease-fire line was a constant source of danger to Pakistan's rail, river and road system, and provided innumerable defence problems."

The President of the State says this and challenges the very kind of uneasy truce on which we rest. The cease-fire line was the result of the exertions of the Commission at that time and was agreed to by military representatives on both sides who met in Karachi afterwards. Now they say that the cease-fire line is a constant source of danger to Pakistan's rail, river and road system. I do not know how it is, but I would not like to go into the question of how many railroads there are.

ment une solution rapide du problème. Sans quoi, il faudrait recourir à une "jihad" pour libérer le peuple du Cachemire du joug de la tyrannie." Il s'agit du Gouvernement indien. L'orateur était Malik Jalat Khan, chef de la tribu des Ahmadzai.

102. En octobre 1960 — il n'y a donc pas si longtemps de cela — le président Ayub Khan a déclaré que l'armée pakistanaise, dont la mission est de défendre la patrie, "ne pouvait en aucun cas permettre que la question du Cachemire reste indéfiniment en suspens". Et l'on dit que c'est nous qui cherchons des solutions militaires. A peu près à la même époque, le Président a également dit:

"Je vous assure que les sentiments du peuple pakistanais au sujet du Cachemire ne sont pas moins vifs que les vôtres" — il s'adressait à la population du Cachemire "azad". "Le peuple et le gouvernement pakistanais, et en particulier l'armée pakistanaise, ont toujours vivement ressenti les difficultés et les tristes conditions dans lesquelles vivent ceux qui sont de l'autre côté de la ligne de suspension d'armes."

Le Conseil se rappellera que j'ai décrit ces "tristes conditions" lorsque j'ai parlé hier des progrès réalisés au Cachemire.

103. Le 27 octobre 1960 encore, le Président du Pakistan a déclaré que le problème du Cachemire était "une bombe à retardement qui n'était jamais très loin d'éclater". Il a ajouté qu'"à moins que, par manque de clairvoyance et d'intelligence politique, on ait l'intention de la faire exploser la seule chose à faire était de la désamorcer aussitôt que possible; mais pour cela, évidemment, il est nécessaire d'y toucher". En d'autres mots, c'était une menace de guerre.

104. Le 25 mai 1961, le président Ayub Khan a déclaré, selon des rapports de presse:

"...le Pakistan devra rechercher par tous les moyens possibles une solution au problème du Cachemire. A une question qui lui était posée, le Président a répondu qu'il était faux de penser que le Pakistan dépendait uniquement de l'Organisation des Nations Unies pour la solution du problème du Cachemire." — Dans ce cas, je me demande bien pourquoi le représentant du Pakistan est ici. — "Il a souligné que la population pakistanaise ne pouvait oublier le Cachemire, parce que l'actuelle ligne de suspension d'armes représentait un danger constant pour les systèmes ferroviaire, fluvial et routier du Pakistan, et posait en outre d'innombrables problèmes pour la défense du pays."

En parlant ainsi, le Président de l'Etat rejette même cette trêve précaire qui existe actuellement. La ligne de suspension d'armes représente l'aboutissement des efforts que la Commission a déployés à l'époque et a été acceptée par les délégués militaires des deux parties, qui se sont rencontrés à Karachi. Maintenant, on dit que la ligne de suspension d'armes est un danger constant pour les systèmes ferroviaire, fluvial et routier du Pakistan. Je ne sais pas ce qu'il en est exactement, mais je ne voudrais pas chercher à connaître le nombre de ces voies ferrées.

105. President Mohammad Ayub Khan stated:

"The people of Pakistan would not hesitate to sacrifice even their lives for the cause of Kashmir as the safety and territorial integrity of Pakistan, especially the West wing, would be always in danger unless the problem of Kashmir was solved..."

106. The President of "Azad" Kashmir said:

"... that the 'Azad' Kashmir regular forces were not a purely defensive force"—and these are the descendants of the local authorities that the Commission set up and that we were supposed to assist—"but they had been created with a specific objective"—by whom were they created, by Pakistan—"and therefore had a mission to fulfil... He said: 'Let it be borne in the minds of all Kashmiris that there is no peaceful solution to the Kashmir issue and that they should from now on concentrate their potentials on finding a solution by other means.'"

107. Mr. Khurshid again said: "Thirteen long years had been lost in debates and now only military action remained for the solution of the problem." That was on 4 February 1961.

108. The Lt. General Azam Khan—the Governor of East Pakistan—said in Dacca: "... that the people of Pakistan would sacrifice their life, if need be, for getting their right of self-determination for their Kashmir brethren." At least in this case there is some talk about the Kashmir brethren.

109. Mr. Khurshid again declared on 4 April 1962—that is, after the Security Council had first met—"that the armed forces of the 'Azad' Government will be equipped with modern arms to liberate the occupied territory at any time when they are forced by circumstances to do so." Addressing a public meeting of Kashmiris in the Town Hall, Mr. Khurshid also said that the people of "Azad" Kashmir and the Kashmiris living in Pakistan would be given military training and arms and ammunition.

110. Here is a news dispatch from Dawn, Karachi. It says:

"President Mohammad Ayub Khan said here today that in an emergency, Pakistan would use all the weapons in her armoury"—and this is where her military allies come in—"to safeguard her independence. In such a situation, he said, there would be very little time to consult anybody,"—meaning his allies—"and 'we would not care if anybody is annoyed by our action'."—"I make a present of this to the United States—"The President was asked by a questioner at a question and answer meeting of Mardan Basic Democrats whether, in view of the Indian troops concentration on the Pakistan border and the possible threat of aggression, Pakistan would be able to use the weapons received under the United States military aid... The President said he did not think Pakistan's SEATO and CENTO allies would not come to her aid if she became a victim of aggression, but, even if they did not, Pakistan would fight the enemy with all its strength and with every

105. Le président Mohammad Ayub Khan a déclaré en outre:

"Le peuple du Pakistan n'hésitera pas à sacrifier sa vie même à la cause du Cachemire, car la sécurité et l'intégrité territoriale du Pakistan, et notamment de la partie occidentale du pays, seront menacées tant que le problème du Cachemire ne sera pas résolu..."

106. Le Président du Cachemire "azad" a dit:

"... que les forces régulières du Cachemire "azad" n'avaient pas un caractère purement défensif," — notez que ces forces ont été établies par les autorités locales que la Commission a mises en place et que nous étions censés aider — "qu'elles avaient été créées dans un dessein bien précis — par qui ont-elles été créées si ce n'est par le Pakistan? — "et qu'en conséquence elles ont une mission à remplir...". Il a ajouté: "Tous les habitants du Cachemire doivent se pénétrer de cette idée qu'il n'existe pas de solution pacifique au problème du Cachemire, et qu'ils doivent dès maintenant appliquer tous leurs moyens à la recherche d'une solution par d'autres voies."

107. M. Khurshid a dit encore: "Treize longues années ont été perdues en débats, et il ne reste aujourd'hui qu'une action militaire pour résoudre le problème." C'était le 4 février 1961.

108. Le lieutenant-général Azam Khan, gouverneur du Pakistan oriental, a déclaré à Dacca: "... que la population du Pakistan sacrifiera sa vie, si besoin est, pour que le droit de ses frères du Cachemire à disposer d'eux-mêmes soit respecté". — Ici, il est du moins question des frères du Cachemire!

109. Le 4 avril 1962, c'est-à-dire après la première réunion du Conseil de sécurité, M. Khurshid a de nouveau déclaré: "... que les forces armées du gouvernement "azad" seront dotées d'un armement moderne pour libérer le territoire occupé si les circonstances contraignent à le faire". Parlant à des habitants du Cachemire rassemblés dans la mairie du lieu, il a également dit "que la population du Cachemire "azad" et les Cachemiriens qui vivent au Pakistan recevraient une formation militaire, des armes et des munitions".

110. Et voici un communiqué du journal Dawn de Karachi:

"Le président Mohammad Ayub Khan a dit ici, aujourd'hui, qu'en cas d'urgence le Pakistan mettrait en œuvre toutes les armes que renferment ses arsenaux" — et c'est ici que ses alliés militaires entrent en jeu — "pour sauvegarder son indépendance. Si cette situation se présentait, a-t-il dit, nous n'aurions guère le temps de consulter qui que ce soit" — il voulait parler de ses alliés — "et peu nous importe que nos actes contrarient certains." — Je transmets cette déclaration aux Etats-Unis — "Au cours d'une réunion des Mardan Basic Democrats consacrée à un échange de questions et de réponses, on demanda au Président si, étant donné les concentrations de troupes indiennes à la frontière pakistanaise et la menace possible d'une aggression, le Pakistan pourrait utiliser les armes reçues au titre de l'aide militaire des Etats-Unis... Le Président a répondu qu'il ne pensait pas que les alliés du Pakistan dans le cadre de l'OTASE et

weapon in its armoury. He was confident Pakistan was strong enough to deal with any aggressor firmly."

111. On various occasions Sir Muhammad here and elsewhere, and other Pakistan representatives, have spoken about the concentration of the Indian Army on the Pakistan border. In our system of government, ministers do not command armies nor do they engage in their deployment. But they have certain responsibilities in regard to the matter. At least they know where they are and how they are deployed. I want to tell this Council, with all such responsibility as I hold, that even in the recent action of the Indian Army against Goa, troops had to be withdrawn from the area near Pakistan. There was not any armour, no additional troops nor anybody within forty miles of the Pakistan border because we knew that it would be cited as an act of provocation. We have every reason to be suspicious, having had experience two years before on the Assam frontier about all these things. But, in spite of that, no concentration of any kind was made. Still, we are perfectly entitled to do so because that is our sovereign territory.

112. It is quite true that on the border between India and Pakistan there are troops, but the entire concentration of the Pakistan Army is within ten to thirty to forty miles of our frontier. Where is Abbotabad? How long does it take for troops to go from Abbotabad to Kashmir? But the concentration of the Pakistan Army is in Western Pakistan, within a stone's throw from our frontiers, whether it be in Kashmir or anywhere else. So this is a purely irrelevant argument. What is more, now that this has been said, I do not want to throw all of our domestic internal matters into the Security Council, but I am left with no other choice.

113. Recently, there was a general election in India. There was internal tension in the State of Punjab on account of the differences between the different political parties. One of them was probably prone to violence and things of that character. It would be the duty of the Government to be on guard against internal difficulties, and some police forces which were normally on the border were withdrawn for the election. We took the risk because it is far more important that there should be no difficulties inside the country. The police forces that were normally on the border—and they are relatively small army personnel on the frontiers of India, mainly guarded by the police—were withdrawn.

114. The Pakistan Government took this opportunity for organizing what is called a boar hunt, that is to say, a hunt presumably, ostensibly for wild animals, except that on this particular occasion the Pakistan Army and police were asked to take part. These are all methods of countries that adopt the practice of undeclared war.

de l'OTCEN ne viendraient pas à l'aide de ce pays s'il était victime d'une agression, mais que, même sans aide extérieure, le Pakistan combattrait l'ennemi de toutes ses forces et avec toutes les armes de ses arsenaux. Le Président s'est déclaré convaincu que le Pakistan était assez fort pour tenir tête à tout agresseur."

111. En plusieurs occasions, sir Muhammad Zafrulla Khan et d'autres représentants du Pakistan ont, ici et ailleurs, évoqué la concentration de l'armée indienne à la frontière pakistanaise. Dans notre système de gouvernement, les ministres ne commandent pas les armées et ne s'occupent pas du déploiement des forces militaires. Cela n'empêche pas qu'ils n'aient certaines responsabilités à cet égard. Du moins savent-ils où se trouvent les contingents et comment ils sont déployés. Je tiens à dire au Conseil, avec toute l'autorité dont je suis investi, que lors de l'action militaire que l'armée indienne a récemment menée contre Goa il a fallu retirer des troupes de la région proche du Pakistan. Il n'y avait là ni éléments blindés ni troupes supplémentaires; il n'y avait personne à 40 milles de la frontière pakistanaise parce que nous savions que toute autre attitude aurait été considérée comme un acte de provocation. Nous avons de bonnes raisons d'être méfiants étant donné notre expérience d'il y a deux ans, à la frontière de l'Assam. Mais malgré cela il n'y a eu aucune concentration de forces d'aucune sorte. Et pourtant nous avons parfaitement le droit de concentrer nos forces où nous le voulons puisque nous sommes souverains sur notre territoire.

112. Il est parfaitement vrai que des troupes sont stationnées sur la frontière indo-pakistanaise, mais toute l'armée pakistanaise est concentrée à une distance de 10, 30 ou 40 milles de notre frontière. Où se trouve Abbotabad? Combien de temps mettraient des troupes pour aller d'Abbotabad au Cachemire? Mais toute l'armée pakistanaise est concentrée dans le Pakistan occidental, à un jet de pierre de nos frontières, qu'il s'agisse du Cachemire ou d'ailleurs. Cet argument n'a donc pas la moindre valeur. De plus, maintenant que tout cela a été dit, je suis obligé de continuer, quoique je ne désire nullement faire étalage de nos affaires intérieures devant le Conseil de sécurité.

113. Des élections générales ont eu récemment lieu en Inde. Du fait de divergences entre les partis politiques, une certaine tension interne s'est manifestée dans l'Etat du Pendjab. L'un de ces partis était probablement enclin à l'emploi de la force et d'autres actes du même genre. Le gouvernement a normalement le devoir de prévenir toute difficulté intérieure et une certaine partie des forces de police qui sont normalement stationnées à la frontière a été retirée au moment des élections. Nous avons pris ce risque parce que l'essentiel pour nous est qu'il n'y ait pas de troubles dans le pays. Les forces de police qui se trouvent normalement à la frontière — et je signale que l'Inde ne maintient à ses frontières que peu de forces armées puisqu'elle recourt pour cela essentiellement à la police — ont été retirées.

114. Le Gouvernement pakistanaise a profité de l'occasion pour organiser ce qu'il a appelé une chasse au sanglier, c'est-à-dire, officiellement, une battue pour chasser les bêtes sauvages, à cela près qu'en la circonstance l'armée et la police pakistanaïses ont été invitées à y participer. Il s'agit là de méthodes

We communicated to the Pakistan Government that it was creating difficulties for us because we had withdrawn police in that area and that it was not right that they should concentrate policemen and soldiers in that area and create difficulties. They did not listen to us. So if there is any question of concentration it is from the other side—there have been skirmishes between the Pakistan armed elements and ourselves in the last ten years and on various occasions when there was a great deal of provocation and when attempts to probe the Indian frontier were made, it sometimes was necessary to take action and we had to take action.

115. I want to tell you here that we will continue to do so. We have no intention of allowing you to put your foot on our soil.

116. I therefore wish to reiterate the conviction of my Government that the Pakistan representative has come here holding a threat both against the Security Council and the Government of India. I want to assure you, Mr. President, on behalf of my Government that our action is not likely to be dictated by this kind of provocation because provocation is one of the means whereby we may be put in the wrong, where we may take an unwise action. Therefore, we have no intention of paying greater attention to it than it deserves.

117. Then we come to the newer facts that have to be dealt with. You will find that soon after this had been disposed of, both the speaker from the Soviet Union, who can take care of himself, and my humble self, have been taken to task merely for repeating what the representative of Pakistan said, and he said something that is entirely not factual.

118. The representative of Pakistan said:

"In the context of their first urgent concern—that is, the Security Council's—that is to say, to bring about the cessation of hostilities—they took up the position: 'Why is the fighting going on?' And they came to the conclusion—and it was perfectly obvious—that the fighting was going on as the people of Kashmir desired to come to a decision with regard to the accession, through the exercise of their own choice, and not the Maharajahs. Therefore, once they were assured that their desire, their wish, their objective would be fulfilled through completely peaceful means they would realize that it was not necessary to go on fighting for it. Consequently, that was affirmed and reaffirmed, not only by the members of the Security Council, but also by the representatives of India and the representatives of Pakistan." [1010th meeting, para. 53.]

119. I submit that this is totally unrelated to fact. There have been questions of consulting the wishes of the people, if you like. There have been references to a plebiscite, to withdrawals, to demilitarization and to all kinds of things, but there has never been any question of the cease fire having to be established in relation to this particular factor. The whole idea of the cease fire at that time was that unnecessary bloodshed was going on. And, as has been rightly pointed out by Sir Muhammad, the cease fire was not agreed to by us at a time when our armies were in retreat. In the

chères aux pays qui veulent faire la guerre sans la déclarer. Nous avons fait savoir au Gouvernement pakistanais qu'il nous créait ainsi des difficultés parce que nous avions retiré les forces de police stationnées dans cette région et qu'il ne convenait pas que le Pakistan concentre des policiers et des soldats dans cette zone et crée ainsi des difficultés. Notre démarche a été ignorée. Ainsi, s'il y a des concentrations de troupes, c'est de l'autre côté de la frontière. Il s'est produit au cours des 10 années des escarmouches entre les forces armées pakistanaises et indiennes et, à diverses reprises, de violentes provocations et des tentatives pour franchir la frontière indienne nous ont parfois forcés à agir en conséquence.

115. Je tiens à dire ici que nous continuerons à le faire. Nous n'avons nullement l'intention de permettre au Pakistan de pénétrer sur notre territoire.

116. Je veux encore répéter que mon gouvernement est convaincu que le représentant du Pakistan est venu ici en brandissant une menace tant contre le Conseil de sécurité que contre le Gouvernement indien. Au nom de mon gouvernement, je déclare que nous ne nous prêterons pas à ce genre de provocation, par quoi on essaie de nous faire agir de manière inconsidérée et de nous mettre dans notre tort. Nous n'avons nullement l'intention d'accorder aux propos du représentant du Pakistan plus d'attention qu'ils n'en méritent.

117. Venons-en maintenant à des faits plus récents et dont nous devons nous occuper. Vous constaterez que, peu après la discussion de cette question, le représentant de l'Union soviétique — qui n'a pas besoin que je vienne à son aide — et moi-même avons été pris à partie pour avoir simplement répété les paroles du représentant du Pakistan, qui au demeurant avait dit certaines choses qui ne correspondaient pas exactement aux faits.

118. Le représentant du Pakistan a déclaré:

"Dans le contexte de la première de ses préoccupations urgentes — c'est-à-dire assurer la cessation des hostilités — le Conseil s'est placé du point de vue suivant: 'Pourquoi les combats se poursuivent-ils?' Et il est parvenu à la conclusion parfaitement évidente que les combats se poursuivaient parce que le désir du peuple du Cachemire était que la question du rattachement fût décidée conformément à son propre choix et non à celui du Maharajah; de sorte que, une fois qu'il serait assuré que la réalisation de ses désirs, vœux et objectifs était possible par des moyens tout à fait pacifiques, il comprendrait qu'il n'était pas nécessaire de continuer à se battre. Cela a été affirmé et réaffirmé, non seulement par les membres du Conseil de sécurité, mais aussi par les représentants de l'Inde et du Pakistan." [1010ème séance, par. 53.]

119. Je prétends que cette déclaration n'a aucun rapport avec les faits. Sans doute il a été question de s'assurer des vœux de la population, si l'on veut. On a parlé de plébiscite, de retrait des troupes, de démilitarisation et de toutes sortes de choses, mais il n'a jamais été question d'arriver à une suspension d'armes en ayant en vue ce facteur particulier. Le souci qui a inspiré l'idée d'une suspension d'armes était celui d'arrêter une effusion de sang inutile. Et, comme l'a fait justement remarquer le représentant du Pakistan, ce n'est pas dans le contexte

winter of that year the armies of India were fighting at the Zojila Pass, where Indian tanks were in action at a height of 12,000 feet and the Pakistan Army was in flight. We could have pressed those advantages home. It was at that time that Pakistan rushed to Paris to the third session of the United Nations General Assembly, and it was not a defeated army that was trying to sue for peace or to save its skin by a cease fire. Whatever the representative of Pakistan may think or whatever may be thought by responsible members of the Council—as all of you are—that shows that our intention was not to seek a military solution but to obtain a vacation of aggression through the good offices of the Security Council, on the one hand, and, on the other, through the realization by the Pakistan Government that this was an unneighbourly relationship. That was our position from the very beginning.

120. I may say here and now that it has always been the position of the Government of India that Pakistan has committed aggression against us. What all these arguments about the plebiscite and about the determination of the people's will—has to do with Pakistan we cannot understand. Time after time the United Nations Commission has said that Pakistan has nothing to do with this matter at all. Pakistan was not to take part in the plebiscite. Pakistan comes here as an aggressor. Pakistan comes here because we brought a complaint of aggression. Otherwise Pakistan would not be here at all. We made a complaint with regard to aggression in Kashmir, and the President, who is an old hand at this, will remember that the answer of Pakistan contained a number of points—so far as my memory serves me. Out of these only one referred to Kashmir. All the others referred to various other matters.

121. That reminds me of the tale in Aesop's fables about the tailor who lost a needle in his dark house and, because he could not find it there, went out into the lighted street to look for it.

122. There was no answer to the question of aggression, and there was no answer in the Pakistan reply with regard to Kashmir. It was all about Hyderabad and Junagadh, what V. P. Menon had said, and this, that and the other.

123. In the letter of 20 August 1948^{16/} the Prime Minister of India wrote to the Commission:

"Finally, you agreed that part III, as formulated, does not in any way recognize the right of Pakistan to have any part in a plebiscite."

And the Chairman of the Commission answered:^{17/}

"The Commission requests me to convey to Your Excellency its view that the interpretation of the resolution as expressed in paragraph 4 of your letter coincides with its own interpretation."

^{16/} Official Records of the Security Council, Third Year, Supplement for November 1948, document S/1100, para. 78.

^{17/} Ibid., para. 79.

d'une retraite de nos armées que nous avons consenti à une suspension d'armes. Au cours de l'hiver de cette année-là, les forces indiennes combattaient au col de Zojila et les chars indiens entraient en action à une altitude de 3 500 mètres, alors que l'armée du Pakistan était en fuite. Nous aurions pu tirer parti de cet avantage. C'est à ce moment que le Pakistan s'est précipité à Paris, où se tenait la troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Non, ce n'était pas une armée en déroute qui demandait la paix ou essayait de se tirer d'affaire par une suspension d'armes. Et, quoi qu'en pense le représentant du Pakistan, quoi qu'en pensent les membres du Conseil, ce fait prouve que notre intention était non pas de résoudre la question par la force des armes, mais, d'une part, de mettre fin à l'agression en recourant aux bons offices du Conseil de sécurité, et, d'autre part, de faire comprendre au Gouvernement du Pakistan qu'il avait intérêt à établir avec nous des relations de bon voisinage. Telle a été notre position depuis le début de cette affaire.

120. Je veux insister sur ce fait que le Gouvernement indien a toujours estimé que le Pakistan a commis une agression contre l'Inde, et nous n'arrivons pas à comprendre en quoi les arguments touchant le plébiscite et la détermination de la volonté de la population concernent le Pakistan. A maintes reprises, la Commission des Nations Unies a déclaré que le Pakistan n'avait rien à voir dans cette affaire. Sa participation à un plébiscite éventuel était hors de question. Le Pakistan est ici en tant qu'agresseur; il est ici en tant qu'agresseur du fait que nous avons saisi le Conseil d'une plainte pour agression: autrement, il ne serait pas ici. Nous avons déposé une plainte qui visait l'agression du Pakistan au Cachemire, et le Président du Conseil, qui a une longue expérience de cette affaire, se rappellera certainement que la réponse du Pakistan comportait, si mes souvenirs sont exacts, un certain nombre de points dont un seul concernait le Cachemire; tous les autres avaient trait à d'autres sujets.

121. Cela me rappelle la fable d'Esop sur le tailleur qui, ayant perdu une aiguille dans sa maison sans lumière et n'arrivant pas à la trouver, sortit dans la rue éclairée pour l'y chercher.

122. Il n'y a pas eu de réponse à la question de l'agression, et la réponse du Pakistan à l'égard du Cachemire n'en est pas une. Elle concernait uniquement Hyderabad et Junagadh, les déclarations de V. P. Menon et toutes sortes de questions sans aucun rapport avec le sujet.

123. Dans une lettre en date du 20 août 1948^{16/}, le Premier Ministre de l'Inde a posé à la Commission la question suivante:

"Enfin vous avez admis que la troisième partie, telle qu'elle est rédigée, ne reconnaît nullement au Pakistan le droit de prendre part en aucune façon à un plébiscite."

Le Président de la Commission a répondu^{17/}:

"La Commission me charge de faire savoir à Votre Excellence que l'interprétation de la résolution qui ressort du paragraphe 4 de votre lettre concorde avec sa propre interprétation."

^{16/} Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, troisième année, Supplément de novembre 1948, document S/1100, par. 78.

^{17/} Ibid., par. 79.

124. May I explain here that a great deal has been said about the presence of the "Azad" Government and the "Azad" army. These are all developments that took place long after. There had been the prior passage of the resolutions and commitments by both sides, and yesterday I read to the Council a passage in which it was said that the "Azad" Government was not to be recognized and that it would not change the situation at all. At one stage we demanded the disbanding and disarming of the "Azad" forces, and there was some doubt in the mind of the Commission whether it would be possible to disband them because they were part of the populations in that area. Leaving aside the question that the "Azad" army was composed of the population of the area, we insisted on the disarming and the disbanding of this army.

125. Then Mr. Lozano, on behalf of the Commission, agreed with us—if the Council so desires I will read the text, but it is unnecessary; I do not think it can be contradicted since it is all printed in the proceedings of the Council—that disarming meant disbanding. He said that disarming must include disbanding, or words to that effect. Disarming implied disbanding, and therefore the whole of this rebel army that had been built up by Pakistan had to disappear. Thus, Pakistan has no *locus standi* in this matter at all. It comes here as an aggressor, and what an aggressor has to do is to mend its ways and vacate aggression. That is our position. Now I want to say this quite firmly because, due to shortness of time, one tends to be rather abrupt.

126. The second point concerns accession. I think that this question of accession has been argued and can still be argued until the cows come home, as it is said. But, to summarize our position, we regard the accession of the State of Jammu and Kashmir to the Union of India as full, complete and final, irrevocable and, what is more, perpetual. There is no way under our Constitution whereby any part of the territory of India under the suzerainty of the Maharajah of Jammu and Kashmir before accession can be made over to anybody else legally. That is to say there is no unwinding of an accession, and all these passages read out about what the Prime Minister said at a particular time or about what someone else said at some other time will not cut any ice. The position is that this accession is full and complete.

127. Apart from all legal questions, the Government of India is entitled to hold the position that for the maintenance of its integrity and its security it cannot adopt the process whereby States can opt in and opt out at will, and no State at this table with a system of parliamentary or congressional government would accept that. Yesterday I quoted French, United States, British, Austrian and other instances and cases of international law in support of this. The United States, as I said, was engaged in the most sanguinary war in history in order to maintain the sanctity of the union.

124. Je dois préciser que l'on a beaucoup parlé de la présence du gouvernement "azad" et des forces "azad". Or, tous ces événements sont postérieurs à la question qui nous occupe. Il y a eu tout d'abord l'adoption de la résolution et les engagements pris par les deux parties et, hier, j'ai donné lecture au Conseil d'un passage d'un document dans lequel il était dit que le gouvernement "azad" n'avait pas à être reconnu et que cela ne changerait rien à la situation. A un moment, nous avons demandé le licenciement et le désarmement des forces "azad" et la Commission a éprouvé des doutes sur la possibilité de licencier ces forces, qui faisaient partie de la population de ce territoire. Sans nous occuper de savoir si l'armée "azad" était ou non composée des habitants de la région, nous avons insisté pour que cette armée soit dissoute et désarmée.

125. M. Lozano a déclaré, d'accord avec nous, au nom de la Commission — si le Conseil l'exige je lirai le texte de cette lettre mais cela n'est pas nécessaire; je ne crois pas qu'il puisse faire l'objet de contestations puisqu'il figure *in extenso* dans les procès-verbaux du Conseil — que le désarmement de ces forces entraînait leur licenciement. Il a déclaré que le désarmement de ces forces devait être accompagné de leur dissolution ou quelque chose d'approchant, et que, par conséquent, l'ensemble de l'armée rebelle qu'avait rassemblée le Pakistan devait disparaître. On voit donc que le Pakistan n'a aucun *locus standi* dans cette affaire. Il est venu dans ce pays comme un agresseur, et un agresseur doit essayer de réparer ses torts et de renoncer à ses actes d'agression. Telle est notre position. Je veux parler sans circonlocutions, car le manque de temps les exclut.

126. Le second point concerne le rattachement. Cette question a déjà été discutée et on pourrait encore en discuter, comme on dit familièrement, jusqu'à la semaine des quatre jeudis. En résumé, notre position à cet égard est la suivante: nous considérons que le rattachement de l'Etat de Jammu et Cachemire à l'Union indienne est parfait, définitif, irrévocable, et de surcroît perpétuel. Aux termes de notre constitution, il n'existe aucun moyen de transférer légalement à une autorité quelconque telle ou telle partie du territoire de l'Inde qui était avant le rattachement sous la suzeraineté du Maharajah de Jammu et Cachemire. En d'autres termes, il est impossible de revenir sur un rattachement et toutes les citations qui pourraient être faites de déclarations qui pourraient avoir émané du Premier Ministre ou de qui que ce soit d'autre à telle ou telle époque n'y changeraient rien. Le rattachement est parfait et définitif.

127. Indépendamment de toute question juridique, le Gouvernement de l'Inde est en droit de prétendre que le maintien de l'intégrité de son territoire et sa sécurité lui interdisent d'accepter une procédure par laquelle des Etats pourraient, à leur gré, se rattacher à l'Union et s'en détacher. Aucun des Etats représentés ici et qui ont un gouvernement parlementaire ne pourrait l'accepter. J'ai cité hier les cas de la France, des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Autriche, ainsi que d'autres cas, dans lesquels le droit international vient à l'appui de cette thèse. J'ai rappelé que les Etats-Unis s'étaient livrés à la plus sanguinaire des guerres pour sauvegarder le caractère sacré de l'union.

128. Then we come to the "Azad" force again. What did the Commission say? We have been told that this force is part of the area. The Commission said in its third report:

"There is, indeed, no doubt that the 'Azad' forces now have a strength which changes the military situation..."

The cease fire was agreed to in the context of things as they were, and the whole idea of a cease fire is that there shall be a general stoppage—a tourniquet put on hostilities. That is, there must be a standstill, but the Commission says in its report:

"There is, indeed, no doubt that the 'Azad' forces now have a strength which changes the military situation and to that extent makes the withdrawal of forces, particularly those of India, a far more difficult matter to arrange within a structure which considers only the regular forces of two armies. Although it might be a matter of discussion whether the numerical strength of the 'Azad' Kashmir forces has actually increased since August 1948, there is no question that those forces, who have since then been working in close co-operation with the Pakistan regular Army and who have been trained and officered by that Army, have increased their fighting strength. It is reasonable to suppose that, if the Commission had been able to foresee that the cease fire period would be prolonged throughout the greater part of 1949 and that Pakistan would use that period to consolidate its position in the 'Azad' territory, the Commission would have dealt with this question in part II of the resolution of 13 August."^{18/}

129. There are two matters that come out of this. One is the change of circumstances that has taken place. First of all, all the arrangements of 1948 and 1949 were in the context of thinking that there was a cease fire and that in a few months—perhaps within a year—there would be a settlement of this matter. But in our submission the Pakistan Government, by not carrying out part I of the resolution which I read out to the Council yesterday, made the truce conditions impossible *prima facie*. Over and above that, however, section A of part II was repudiated in action, and the Commission's report itself sets out that that was the position.

130. Sir Muhammad stated yesterday, as far as I could understand what was being said, that with regard to the northern areas they had no complaints to make. The Commission has stated—and I have repeatedly quoted this before the Council—that to its knowledge Pakistan at the time of the passing of these resolutions and the agreement on the cease fire had no authority in those areas. It is quite true that the Government of India's hand did not reach so far at that time, and the fighting situation ended soon after partition. The Commission said:

"It seems however very doubtful whether the northern areas were in fact in the autumn of 1948 under the 'effective' control of the Pakistan High

128. Mais revenons aux forces "azad". Qu'a dit la Commission à ce propos? On nous a dit que ces forces faisaient partie de la population de la région. Or, la Commission a déclaré dans son troisième rapport:

"Il est, de fait, incontestable que les forces "azad" sont maintenant assez fortes pour modifier la situation militaire..."

Le cessez-le-feu a été conclu dans le contexte de l'état de choses d'alors, et l'objet d'une suspension d'armes est d'amener une cessation générale des hostilités et d'arrêter l'effusion de sang. En un mot, la situation doit rester ce qu'elle est; mais la Commission écrit dans son rapport:

"Il est, de fait, incontestable que les forces "azad" sont maintenant assez fortes pour modifier la situation militaire; dans ces conditions, il est bien plus difficile d'organiser le retrait des forces — celles de l'Inde notamment — dans le cadre des dispositions qui ne tiennent compte que des forces régulières des deux armées. On peut se demander si l'effectif numérique des forces "azad" a réellement augmenté depuis le mois d'août 1948, mais il ne fait pas de doute que, ayant, depuis lors, opéré en liaison étroite avec l'armée régulière pakistanaise, ayant été instruites et commandées par des officiers de cette armée, ces forces ont sensiblement augmenté leur puissance de combat. On peut supposer à bon droit que, si elle avait pu prévoir que la suspension des hostilités se prolongerait pendant presque toute l'année 1949 et que le Pakistan mettrait cette période à profit pour consolider sa position dans le territoire du Cachemire "azad", la Commission aurait traité cette question dans la deuxième partie de la résolution du 13 août 1948."

129. Deux questions se dégagent de ce texte. La première est celle de la modification des circonstances: en premier lieu, toutes les dispositions prises en 1948 et 1949 l'ont été en tenant compte d'abord de la suspension d'armes, ensuite de la perspective d'un règlement de la question, dans l'espace de quelques mois, peut-être d'une année; or, nous affirmons que le Gouvernement du Pakistan, en se refusant à mettre en œuvre la première partie de la résolution dont j'ai donné lecture au Conseil hier, a rendu de prime abord les conditions d'une trêve impossibles. La seconde question est celle du désaveu — que constituent les actes du Pakistan — de la section A de la deuxième partie, et qui ressort du rapport de la Commission lui-même.

130. Hier, sir Muhammad Zafrulla Khan a dit — dans la mesure où j'ai pu le comprendre — qu'il n'exprimait pas de griefs concernant les régions septentrionales. La Commission a déclaré — j'en ai fait mention plusieurs fois — qu'à sa connaissance le Pakistan n'avait aucune autorité dans ces régions au moment de l'adoption des résolutions et de la conclusion de la suspension d'armes. Il est exact que l'autorité du Gouvernement de l'Inde ne s'étendait pas jusque-là à cette époque, et les combats ont cessé peu après le partage. La Commission a dit:

"Il n'est toutefois pas certain que les régions septentrionales se trouvaient en fait, à l'automne de 1948, sous le contrôle "effectif" du haut com-

^{18/} Ibid., Fourth Year, Special Supplement No. 7, document S/1430, para. 225.

^{18/} Ibid., quatrième année, Supplément spécial No. 7, document S/1430, par. 225.

Command, in the sense that the Commission understood the term 'effective control'... The Commission was informed that it was for the defence of the western area that the Pakistan regular forces had entered the State of Jammu and Kashmir".^{19/}

That is to say, it was not for the purpose of abstract justice, of giving the people the government they want, or anything of that kind. They had entered the western area in order to defend the western area of Pakistan. It was purely a war action by a country in order to take another country that was necessary for its defence.

131. What was the answer to that? By January 1949, Pakistan undeniably held military control over the northern areas. I submit that that is a violation of the cease-fire agreement and changes the situation completely. And then they talk of plebiscite, after building up a huge army such as I have described, on the other side. They then wish to blame the whole matter on one side.

132. In a document of the Security Council proceedings, the question of Pakistan was considered. On 26 April 1949, nearly four months after the cease fire, Mr. Gurmani, Minister for Kashmir Affairs for the Government of Pakistan, disclosed the following in a letter to the United Nations Commission:

"Efforts are being made to make the route Gilgit (-Bunji)-Skardu also jeepable within a short period."

They had no right to build these roads.

"There exist: a good all-weather Dakota strip at Gilgit; a good all-weather Dakota strip at Skardu; a Dakota strip at Chilas."

This was all in the northern mountain areas where we had temporarily withdrawn even from advanced positions, in order to make a peaceful settlement. That these air strips were constructed under Pakistan occupation is clear from the following:

"In addition to necessities of life, other goods such as fine cloth, soap, cigarettes, etc., have begun to move in fair quantities since the construction of Dakota strips at Gilgit and Skardu, and the making of the Balakot-Gilgit road into a jeepable one."^{20/}

133. I have no desire to read all these matters again. While it is true that it is very difficult for members of the Council to study these documents, they are all there and therefore, I am not going to go through the exercise of repeating these arguments again. Sir Muhammad, no doubt, if he had the time, would repeat them and would go on repeating them and I would then have to answer again. The facts are all there. So far as we are concerned, the accession is final. Pakistan has not only violated international law by aggression;

mandement pakistanais, au sens que la Commission donnait au terme "contrôle effectif"... D'après des renseignements communiqués à la Commission, si les forces régulières du Pakistan étaient entrées dans l'Etat de Jammu et Cachemire, c'était pour défendre la zone occidentale.^{19/}

Ainsi, il ne s'agissait pas de justice abstraite; il n'était pas question de donner à la population le gouvernement de son choix ni rien de la sorte. Les forces pakistanaises avaient pénétré dans la région occidentale pour défendre la zone occidentale du Pakistan. Il s'agissait purement d'un acte de guerre commis en vue d'une mainmise sur un pays qui était nécessaire à sa défense.

131. Or cela a-t-il conduit? Il est indéniable qu'au mois de janvier 1949 le Pakistan dominait militairement les régions septentrionales. Je tiens que c'est là une violation de l'accord de suspension d'armes qui modifie complètement la situation. Et l'on parle de plébiscite, alors que l'on a constitué une immense armée; et l'on veut faire porter l'entière responsabilité de la situation à l'autre partie.

132. On trouve dans les procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité un document ayant trait à la question. Le 26 avril 1949, près de quatre mois après la suspension d'armes, M. Gurmani, ministre pour les affaires du Cachemire dans le Gouvernement du Pakistan, a révélé les faits suivants dans une lettre adressée à la Commission des Nations Unies:

"Des travaux en cours ont pour objet de rendre, d'ici peu, la route Gilgit (-Bunji)-Skardu également accessible aux jeeps."

Le Pakistan n'avait pas le droit de construire ces routes.

"Il existe: à Gilgit, une bonne piste d'atterrissage pour Dakotas, utilisable par tous les temps; à Skardu, une bonne piste pour Dakotas, utilisable par tous les temps; à Chilas, une piste d'atterrissage pour Dakotas."

Tous ces aménagements ont été faits dans les régions montagneuses du Nord, d'où nous avons temporairement évacué nos troupes, même sur les positions avancées, afin de faciliter un règlement pacifique. Il apparaît clairement de ce qui suit que ces pistes d'atterrissage ont été construites sous l'occupation pakistanaise:

"Outre les produits indispensables, d'autres marchandises telles que les étoffes de luxe, le savon, les cigarettes, etc., ont commencé à se répandre en quantités assez importantes depuis la construction à Gilgit et à Skardu de pistes d'atterrissage pour Dakotas et les améliorations apportées à la voie Balakot-Gilgit qui l'ont rendue accessible aux jeeps.^{20/}"

133. Je ne me propose pas de relire tout cela. Il est vrai qu'il n'est pas facile aux membres du Conseil d'étudier tous ces documents, mais ils sont à leur disposition, et par conséquent je ne veux pas reprendre tous ces arguments. Il ne fait pas de doute que, s'il en avait le temps, le représentant du Pakistan les reprendrait et les reprendrait encore, et je devrais y répondre de nouveau. Tous les faits ont été exposés. Pour nous, le rattachement est définitif. Non seulement le Pakistan a violé le droit interna-

^{19/} Ibid., document S/1430, para. 272.

^{20/} Ibid., document S/1430/Add.1, annex 24, appendix.

^{19/} Ibid., document S/1430, par. 272.

^{20/} Ibid., document S/1430/Add.1, annexe 24, append.

what is more, she has withheld relevant and material facts from the Council. In the first place, they said that they had no knowledge of the movements of the tribesmen, that they had not connived at them. Today the representative of Pakistan read from the letter of somebody of whom I have not heard before, as evidence of non-atrocities in Baramulla. In any event, members of the Commission are ready even today to go to Baramulla and to ask the people about the battle scars of that city, where practically every house had been burned down and, according to a newspaper report of that time, all but a few thousand of its inhabitants had fled the place; and the crimes were of a very heinous nature. It is useless to repeat all these matters.

134. Now we come to what I described as some of the new facts in the situation. Yesterday, partly because there was not much time, and since we know that perhaps some of these matters had better not be related, unless we are compelled to relate them, I withheld some of these observations on the continuing situation that now exists in that area. I spoke yesterday about 400 bomb explosions in the State of Jammu and Kashmir—and these are not children playing with fire-crackers. There has been loss of life and much communal trouble. They put a bomb in a Hindu temple and spread the story that Muslims are doing it. They put a bomb in a Mosque and say the Hindus are doing it. Pakistan's entire policy toward us has been based upon the idea of creating division and hatred among different classes of people. This has been the history not only of Pakistan, but of its creators, the Muslim League, for the last fifty or sixty years.

135. There has been aggression into our territory. In 1958, the Pakistan Government, in violation of the cease-fire agreement, organized a crossing of the cease-fire lines by civilians from the part of Kashmir under its unlawful occupation. There was no secrecy about it. There was a lot of propaganda to contact these so-called volunteers, who were comparatively well paid, to come over under the guise of civilians, to have a mass exodus into our territory, and conceal weapons in order to commit sabotage. At that time, the Chief Military Observer of the United Nations, at the instance of the Government of India, had to bring the matter to the Chief of the General Staff of the Pakistan Army. In his letter, No. CMO/92, dated 25 June 1958, the Chief Military Observer stated:

"I have drawn the attention of GHQ Pakistan to the advisability of exercising stricter control over the activities of civilians close to the cease-fire line, particularly in relation to the use of explosives."

It was a few days before the organized movement to cross the cease-fire line began that an attack along the cease-fire line had been planned. These crossings were the subject matter of two letters addressed by the Permanent Representative of India to the President

tional par un acte d'agression, mais encore il a dissimulé au Conseil certains faits importants. En premier lieu, il a déclaré ne rien savoir des mouvements des hommes des tribus et s'est défendu de les avoir tolérés. Or, aujourd'hui, sir Muhammad Zafrulla Khan a cité une lettre de quelqu'un dont je n'ai jamais entendu parler pour montrer qu'il n'y avait pas eu d'atrocités commises à Baramulla. De toute façon, des membres de la Commission sont prêts, aujourd'hui encore, à se rendre à Baramulla et à se renseigner auprès des habitants sur les dommages infligés à la ville, dont, selon un reportage de l'époque, presque toutes les maisons ont été incendiées et dont tous les habitants, excepté quelques milliers de personnes, se sont enfuis. Les crimes commis à Baramulla ont été particulièrement odieux et point n'est besoin d'y revenir.

134. J'en arrive maintenant à ce que j'ai appelé les faits nouveaux de la situation. Hier, en partie par manque de temps et aussi parce qu'il vaut peut-être mieux ne pas parler de ces questions à moins d'y être obligé, je n'ai pas mentionné certains aspects de la situation qui continue à régner dans cette région. J'ai parlé de 400 explosions de bombes dans l'Etat de Jammu et Cachemire — et il ne s'agissait pas d'enfants jouant avec des pétards. Il y a eu des morts et des troubles graves dressant les deux communautés l'une contre l'autre. Une bombe a été déposée dans un temple hindou et l'on a fait courir le bruit que c'était des musulmans qui l'avaient placée là; on en a déposé une autre dans une mosquée et l'on a dit que c'était des hindous qui étaient venus l'y mettre. Toute la politique du Pakistan à notre égard consiste à fomentier la haine et la division entre les différentes classes de la population. Cette politique n'est pas seulement celle du Pakistan; elle a été instaurée par la Ligue musulmane et elle est appliquée depuis 50 ou 60 ans.

135. Notre territoire a subi une agression. En 1958, le Gouvernement du Pakistan, en violation de l'accord de cessez-le-feu, a organisé le passage de la ligne de suspension d'armes par des civils venant de la partie du Cachemire illégalement occupée par le Pakistan. Ce n'était pas un secret. On s'est livré à une vaste propagande pour engager de prétendus volontaires, qui étaient relativement bien payés, à traverser la ligne en vêtements civils, de façon à établir en direction de notre territoire un afflux d'éléments introduisant des armes avec eux et chargés d'accomplir des actes de sabotage. A cette époque, l'observateur militaire en chef des Nations Unies, sur les instances du Gouvernement de l'Inde, a dû porter cet état de choses à la connaissance du chef d'état-major général de l'armée pakistanaise. Dans sa lettre No CMO/92, en date du 25 juin 1958, l'observateur militaire en chef déclarait:

"J'ai appelé l'attention du G.Q.G. du Pakistan sur l'opportunité d'un contrôle plus strict sur les activités des civils près de la ligne de suspension d'armes, notamment en ce qui concerne l'emploi d'explosifs."

Cela se passait quelques jours avant les passages organisés de la ligne de suspension d'armes et une attaque avait été mise au point le long de cette ligne. Ces passages répétés avaient fait l'objet de deux lettres adressées par le représentant permanent

of the Security Council, one dated 14 July 1958 and the other dated 15 August 1958, ^{21/}

136. Meanwhile, we thought things were going to improve because the Chief Military Observer informed us in India as follows:

"I have had assurance from the Chief of Staff, Pakistan Army, that immediate steps will be taken to control the civilians in this area on the Pakistan side of the cease-fire line."

And I am free to admit that when we received this assurance, our army people were more or less inclined to take it at its face value because, being soldiers, I suppose they do that sort of thing.

137. Since then, the Government of Pakistan has given assurances of good conduct on behalf of the civilians in the area; none of these assurances has been honoured. Since that time, Pakistan has used civilians as a screen to conceal its activities of aggression. Civilians have been encouraged not only to cross the cease-fire line on our army and police pickets and our villages, but also to occupy areas on our side of the cease-fire line and generally to promote instability in the region. A large number of encroachments have taken place—as many as twenty-nine. The report which I have is nearly a year old now. But there were as many as twenty-nine encroachments along the cease-fire line on the international border.

138. It can easily be understood that the boundary between the area of Jammu and Kashmir, which is administered by India and Pakistan, is partly covered by the cease-fire line and partly covered by the international border which runs through Jammu. In Jammu for the last twelve years, certain areas which had been in Indian territory have been occupied by Pakistan troops. But generally, with a desire to avoid large-scale conflict, we have not pushed them out. That is our territory on which aggression has been committed after the cease fire, after the resolution, and while all discussions were going on. I think that perhaps the patience and the general restraint which we have exercised in these matters is taken for granted. As I said yesterday, it is mistaken for subservience. These are acts of aggression, in complete violation of the cease-fire agreement. Pakistan objects to any encroachments being cleared, and we have tried to clear them either by talks or in other ways, on the ground that the activities of civilians are not covered by the cease-fire agreement. We cannot push the civilians out because there might then be a skirmish and trouble. We cannot complain to the United Nations authority because they will claim that the people involved are civilians and not soldiers and that, therefore, the United Nations cannot deal with them. That is the position. It draws support for its view from some of the awards given by the Chief Military Observer. This is not the place for us to express our opinion about the Chief Military Observer and his staff. That will be done elsewhere.

^{21/} Ibid., Thirteenth year, Supplement for July, August and September, 1958, documents S/4046 and S/4086.

de l'Inde au Conseil de sécurité, les 14 juillet et 15 août 1958 ^{21/}.

136. Entre-temps, nous avions pensé que la situation s'améliorerait, étant donné que l'observateur militaire en chef nous avait fait savoir ce qui suit:

"J'ai reçu l'assurance du chef d'état-major de l'armée pakistanaise que des mesures immédiates seraient prises pour la surveillance des civils de la région située du côté pakistanaise de la ligne de suspension d'armes."

J'admets volontiers que lorsque cette assurance nous a été donnée nos militaires étaient assez enclins à la considérer comme valable, ce qui est l'attitude normale entre soldats.

137. Depuis lors, le Gouvernement du Pakistan nous a donné des assurances quant au comportement des civils de la région; aucune n'a été respectée. Le Pakistan s'est servi des civils pour masquer ses préparatifs d'agression. Il les a encouragés non seulement à traverser la ligne de suspension d'armes ou à tirer de l'autre côté et à ouvrir le feu sur nos forces, sur les patrouilles de police et sur nos villages, mais encore à occuper des zones situées du côté indien sur la ligne de suspension d'armes et, d'une manière générale, à fomenter des troubles dans la région. La ligne a été franchie en de nombreux endroits. Le rapport que j'ai sous les yeux date de près d'un an, mais, à ce moment-là, il n'y avait pas eu moins de 29 violations de la ligne, le long de la frontière internationale.

138. Il est facile de comprendre que la frontière qui divise la région de Jammu et Cachemire, qui est administrée par l'Inde et le Pakistan, coïncide en partie avec la ligne de suspension d'armes et en partie la frontière internationale qui passe par le Jammu. Au Jammu, depuis 12 ans, certaines régions qui font partie du territoire indien sont occupées par les troupes pakistanaises. D'une manière générale, cependant, nous ne les avons pas chassées par souci d'éviter un conflit de grande envergure. C'est contre notre territoire qu'une agression a été commise, après le cessez-le-feu, après l'adoption de la résolution et alors que toutes ces discussions avaient lieu. Peut-être notre patience et, d'une manière générale, la modération dont nous avons fait preuve dans ces circonstances sont-elles un peu trop considérées comme quelque chose de tout naturel. Comme je l'ai dit hier, on les prend pour de la soumission. Mais tous ces empiètements sont des actes d'agression commis en violation flagrante de l'accord de suspension d'armes. Le Pakistan refuse d'évacuer les parties de territoire qu'il occupe à la suite de ces empiètements, et nous avons essayé de l'amener à le faire par des négociations ou de toute autre façon, eu égard au fait que les activités des civils ne rentrent pas dans le cadre de l'accord de suspension d'armes. Nous ne pouvons chasser des civils car cela pourrait provoquer des émeutes et des troubles. Nous ne pouvons saisir l'Organisation des Nations Unies d'une plainte parce que le Pakistan dira qu'il s'agit de civils et non de militaires, et que, par conséquent, la question ne concerne pas l'Organisation. Telle est la situation. Le Pakistan cherche à étayer sa position en se fondant sur les décisions de l'observateur militaire en chef. Ce n'est pas ici le lieu de donner notre

^{21/} Ibid., treizième année, Supplément de juillet, août et septembre 1958, documents S/4046 et S/4086.

139. No Government worth the reputation of being a Government can allow this sort of thing to go on, least of all the Government of Jammu and Kashmir, which is responsible for the administration, including law and order. Taking a cue, I suppose, from the military observers, they built police posts opposite the military posts built on the other side by Pakistan. The State Government of Jammu and Kashmir, not the Government of India nor its Army, built police posts and, naturally, they manned them with the necessary strength to control that area.

140. Here is the report on this matter. In order to deal with this mounting lawlessness, disorder, subversion and sabotage, the Jammu and Kashmir Government was compelled to open two additional police posts, one of which was in Balakote, within the 500-yard zone. There was an agreement that within 500 yards, military people should not go. This was merely a restoration of a police station that had existed in this area before 1947. The second was at Tarakundi, 600 yards from the cease-fire line.

141. The local Superintendent of Police informed the United Nations Field Observer about this decision to set up these posts, and the latter raised no objection. The Government of India informed him that these posts would be built for the maintenance of law and order, and the United Nations Observer raised no objection. But, when the police post was set up, a United Nations Field Observer was also present in the area. These posts are intended to enable the police to discharge normal functions. However, no sooner were they set up than they came under continuous and heavy machine-gun fire and other fire from the Pakistan side. And, when we talk about a violation of the cease-fire line, I want to say that they are not just rifle shots or pistol shots or anything of that kind. Light machine guns, grenades and other war equipment is utilized. And it is not as though they fire one round: when they fire, it goes on the whole time, and in practice little battles take place in these areas. United Nations Observers have seen the Balakote post being fired upon when it was being established, and also on subsequent occasions. Not satisfied with this, Pakistan armed forces and Pakistan police organized predetermined raids against these two posts. Indian army authorities have lodged complaints.

142. If I read all this, it will take a very long time. At any rate, violations of this kind have been taking place.

143. The representative of Pakistan has raised an argument of international law, and I would hate to join issue with him—because, after all, who am I to dispute what may be the very learned opinion of an ex-Judge of the World Court? But I would like to say that India is the successor State of the British Empire, of the British power in India. This is not something we invented. Certain orders were passed under the

opinion sur l'observateur militaire en chef et sur son personnel. Nous le ferons ailleurs.

139. Aucun gouvernement digne de ce nom ne saurait laisser un tel état de choses se prolonger plus longtemps, et moins que tout autre le Gouvernement de Jammu et Cachemire, qui est responsable de l'administration du pays et du maintien de l'ordre. Probablement selon l'avis d'observateurs militaires, des postes de police ont été établis en face des postes militaires installés de l'autre côté par le Pakistan. C'est le Gouvernement de l'Etat de Jammu et Cachemire, et non le Gouvernement de l'Inde, qui les a mis en place et qui y a installé, comme il est normal, les effectifs nécessaires au contrôle de la région.

140. Tel est le point de la situation. En vue de mettre fin à l'anarchie, au désordre, à la subversion et au sabotage qui ne font que croître, le Gouvernement de Jammu et Cachemire a dû créer de nouveaux postes de police, dont l'un est situé à Balakote, dans les limites de la zone de 500 yards. Il avait été convenu qu'une bande de 500 yards serait interdite au personnel militaire. Mais il s'agissait simplement de reconstituer un poste de police qui existait dans la région avant 1947. L'autre poste est à Tarakundi, à 600 yards de la ligne de suspension d'armes.

141. Le chef de la police locale a informé l'observateur sur place de l'Organisation des Nations Unies de la décision qui avait été prise d'installer ces postes et ce dernier n'a élevé aucune objection. De son côté, le Gouvernement indien a fait connaître au même observateur que ces postes seraient chargés de maintenir l'ordre, et là encore aucune objection n'a été élevée. De plus, lors de la mise en place des postes, un observateur de l'Organisation se trouvait également dans la région. Ces postes sont destinés à permettre à la police de s'acquitter de ses fonctions normales. Cependant, à peine étaient-ils installés qu'ils ont été l'objet d'un feu nourri et continu de mitrailleuses et d'autres armes qui provenaient du côté pakistanais. Et je tiens à souligner que, lorsque je parle d'une violation de la ligne de suspension d'armes, je ne fais pas seulement allusion à quelques coups de fusil, de pistolet ou d'armes du même genre: je parle de mitrailleuses légères, de grenades et autre matériel de guerre. Il ne s'agit pas non plus de quelques rafales: lorsqu'il commence, le tir est ininterrompu et ce sont de véritables petites batailles qui se déroulent dans ces régions. Les observateurs de l'Organisation des Nations Unies ont été les témoins d'un tir dirigé contre le poste de Balakote, lors de son installation et à d'autres occasions. Sans s'en tenir là, les forces armées et la police pakistanaises ont lancé des attaques systématiques contre ces deux postes et les autorités militaires indiennes ont saisi de plaintes les autorités intéressées.

142. Si je donnais lecture de tout cela j'en aurais pour très longtemps. Quoi qu'il en soit, des violations de ce genre ont bien eu lieu.

143. Le représentant du Pakistan a invoqué le droit international et je ne voudrais pas contester son dire — car après tout qui suis-je pour mettre en question ce qui peut être l'opinion très savante d'un ancien juge à la Cour? Mais je maintiens que l'Inde est l'Etat successeur de l'Empire britannique et du pouvoir britannique en Inde. Il ne s'agit pas là d'une intervention. Certaines dispositions ont été

Government of India Act of 1935, as amended in 1947, which is called the Indian Independence (International Arrangements) Order, 1947. This was passed, I believe, somewhere around 6 or 7 August—anyway, before 15 August, before the partition—under the signature of the Governor-General. This is equally binding on both States, and it says under Articles 1 and 2:

"The international rights and obligations to which India is entitled and subject immediately before the 15th day of August, 1947, will devolve in accordance with the provisions of this agreement.

"Membership of all international organizations together with the rights and obligations attaching to such membership, will devolve solely upon the Dominion of India.

"For the purposes of this paragraph any rights or obligations arising under the Final Act of the United Nations Monetary and Financial Conference..."

This is the only thing I am going to read. It is quite true that it was said: "Well, there are many matters to be settled. The territory which is neighbouring the Dominion of Pakistan—she will carry it out."

144. It will be noticed that, in the statement of the representative of Pakistan, he treats "successor Government" and "successor authority" as synonymous. There is a difference between a "successor Government" and a "successor authority." Pakistan was entitled, where it was a successor authority, to deal with these matters. But I do not think we need be satisfied with the Government of India Act, even though it is binding on Pakistan.

145. This matter came up before the United Nations—and this is not a secret document. The Secretariat of the United Nations, while dealing with Pakistan's claim, found itself in the position of having to make an administrative decision with far-reaching legal implications, and it consulted the British Government. The British Government was of the opinion, quite correctly, that Pakistan had not succeeded to the treaties of British India and that, in strict law, it commenced this life unfettered by conventional obligations. The Secretariat thereupon delivered the following opinion:

"From the view point of international law, the situation is one in which a part of an existing State breaks off and becomes a new State. On this analysis, there is no change in the international status of India; it continues as a State with all treaty rights and obligations, and consequently, with all the rights and obligations of memberships in the United Nations. The territory which breaks off, Pakistan, will be a new State; it will not have the treaty rights and obligations of the old State, and it will not, of course, have membership in the United Nations."

146. So Pakistan was admitted as a new Member, which Britain and ourselves supported at that time. And it is too late in the day to argue the question of

adoptées au titre du Government of India Act de 1935, tel qu'il a été amendé en 1947; elles portent le nom d'Indian Independence (International Arrangements) Order, 1947, ordonnance relative à l'indépendance de l'Inde (accords internationaux) 1947. Cette ordonnance a été promulguée le 6 ou 7 août me semble-t-il — en tout cas avant le 15 août, date du partage — par le Gouverneur général. Elle impose des obligations égales aux deux Etats et dispose en ses articles 1 et 2:

"La dévolution des droits d'ordre international dont jouissait l'Inde et des obligations internationales qui lui incombait avant le 15 août 1947 s'effectuera conformément aux dispositions du présent accord.

"La qualité de membre de toutes les organisations internationales ainsi que les droits et obligations attachés à cette qualité seront dévolus exclusivement au dominion de l'Inde.

"Aux fins de ce paragraphe, tous les droits et toutes les obligations qui pourraient résulter des résolutions finales de la Conférence monétaire et financière des Nations Unies..."

Je n'en lirai pas davantage. Il est exact que l'on a dit: "Certes, bien des questions restent encore à régler, notamment celle du territoire qui constitue le dominion voisin du Pakistan... Celui-ci s'en chargera."

144. On notera que, dans sa déclaration, le représentant du Pakistan emploie comme s'ils étaient synonymes les termes "gouvernement successeur" et "autorité successeur". Il existe une différence entre un gouvernement successeur et une autorité successeur. Le Pakistan était habilité, dans la mesure où il était autorité successeur, à traiter de ces questions. Mais je ne pense pas que nous puissions nous contenter du Government of India Act, encore qu'il lie également le Pakistan.

145. La question a été portée devant l'Organisation des Nations Unies — et le document qui en traite n'a rien de secret. Lorsqu'il a étudié la plainte pakistanaise, le Secrétariat des Nations Unies s'est vu dans l'obligation de prendre une décision administrative comportant d'importantes incidences juridiques et il a consulté le Gouvernement britannique. Ce dernier a fort justement estimé que le Pakistan ne se trouvait nullement lié par les traités conclus avec l'Inde britannique et que, du point de vue juridique, son existence débutait sans qu'il soit soumis à aucune obligation découlant de conventions. Le Secrétariat a donc émis l'opinion suivante:

"Du point de vue du droit international, on se trouve en présence d'un cas où une partie d'un Etat se détache de lui et devient un nouvel Etat. Sous cet angle, il n'y a pas de changement dans le statut international de l'Inde; elle demeure un Etat, et conserve tous les droits et obligations découlant des traités et, par conséquent, tous les droits et obligations attachés à la qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies. Le territoire qui se détache, le Pakistan, sera un nouvel Etat, qui n'aura pas les droits et obligations conventionnels de l'ancien Etat, et qui ne possédera évidemment pas la qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies."

146. Ainsi, le Pakistan a été admis comme nouveau Membre de l'Organisation, avec l'appui de la Grande-Bretagne et le nôtre. Il est trop tard pour discuter

succession. India happened to be a successor State, and that is why I ventured on the question of paramountcy yesterday. I did not say that we inherited paramountcy from the British Crown, because paramountcy has been loosely used in relation to the King himself. I said that paramountcy had two aspects. One was a ceremonial or status aspect, where the friend and ally of the King comes in. But there is a functional aspect. The position assumed by the King could not be carried out unless he had the instruments at his disposal—the money and the equipment and the people and the territory of British India. For this paramountcy to be effective, British India should be there. The King went away, and he could not use the forces of the United Kingdom or of his other Dominions in order to carry out these obligations. And so, rightly or wrongly, he told them: "So far as the Crown is concerned, this comes to an end." But that does not put out the functional obligation.

147. That is all I said. And, what is more, while I did raise that point, it was not said that the question of the relation or the membership of Jammu and Kashmir, to the territory of the Union, was based upon paramountcy. That is based upon the accession, so far as law is concerned—and, so far as the fact is concerned — upon the history of the past and the will of the people, whether it is exercised by plebiscite or not.

148. When we come to this question of plebiscite, I am free to confess—and we cannot deny it, for it is in the papers all over—the word "plebiscite" has been used many times. At one time it was thought that a plebiscite would be taken indeed. If it had been possible, if Pakistan had honoured its obligations, if it had not concealed facts from the Security Council, if it had not indulged in provocations and egged on disturbances, and if the local authorities had remained as local authorities, if the Government of India had been able to garrison the northern area as it was allowed to do under the resolutions, if it had been able to ward off other troubles—in those circumstances, a plebiscite could have been taken. But time passed and conditions changed.

149. Then we are asked: What is the meaning of the Mountbatten statement? Mountbatten did make a statement. He did not make it out of his own head. He was speaking as the Head of the Government of India, and we take full responsibility, as the Government, for what the Governor-General said, because he was a constitutional Governor-General. He simply meant, as I said yesterday, that we were not satisfied—not in legal terms, but we were not satisfied in political and moral terms—merely to have the signature of the Maharajah, in the same way that they got a nabob running away with his dogs. That was not sufficient for our purposes. We wanted the moral authority of the people, and I said repeatedly yesterday that we followed the practice of the British Government, which consulted us as the great national movement of the country—not a parliament—not by a referendum, not by a plebiscite. India did not become independent by self-determination. I know of no British colony or no British dependency that became independent by self-determination. It was always by negotiation and by arrangement.

aujourd'hui de cette question de succession. L'Inde est un Etat successeur, et c'est pourquoi j'ai soulevé hier la question de la suzeraineté. Je ne prétends pas que nous ayons hérité de la suzeraineté de la Couronne britannique, car la suzeraineté a peu joué dans nos relations avec le Roi lui-même. J'ai dit que la suzeraineté présentait deux aspects. Il y a, d'une part, un aspect de cérémonial ou de statut, et c'est ici qu'intervient l'ami et l'allié du Roi. Mais il existe aussi un aspect fonctionnel. Le Roi ne pouvait s'acquitter du rôle qu'il assumait que s'il disposait des moyens nécessaires — les finances, l'équipement, la population et le territoire de l'Inde britannique. Pour que la suzeraineté soit effective, il fallait que l'Inde britannique existe. Le Roi est parti, et dès lors il ne pouvait plus utiliser les forces du Royaume-Uni ni celles de ses autres dominions pour s'acquitter de ces obligations. C'est pourquoi, à tort ou à raison, il a dit: "Les obligations de la Couronne cessent." Mais cela ne mettait aucunement fin à l'obligation fonctionnelle.

147. Voilà tout ce que j'ai déclaré. Et qui plus est, lorsque j'ai soulevé ce point, il n'a pas été question des relations de Jammu et Cachemire avec le territoire de l'Union ni de l'appartenance de l'Etat à celle-ci sur la base de la suzeraineté. Du point de vue juridique, c'est le rattachement qui régit ces questions; et de celui de l'histoire, c'est la volonté du peuple, que celle-ci s'exprime ou non par un plébiscite.

148. En ce qui concerne le plébiscite, j'admets volontiers — et on ne saurait le nier car tous les journaux en sont pleins — que le mot "plébiscite" a été bien souvent employé. On a pensé, à un certain moment, qu'un plébiscite pourrait effectivement avoir lieu. Si la chose avait été possible, si le Pakistan s'était acquitté de ses obligations, s'il n'avait pas dissimulé certains faits au Conseil de sécurité, s'il ne s'était pas livré à de si nombreuses provocations et s'il ne s'était pas tant complu à susciter des troubles, si les autorités locales s'en étaient tenues à leur rôle, si le Gouvernement indien avait été mis en mesure d'établir des troupes dans la région septentrionale comme l'autorisaient à le faire les résolutions, si le Pakistan s'était montré capable d'écarter de nouveaux troubles — alors, un plébiscite aurait pu avoir lieu. Mais le temps a passé et les circonstances ont changé.

149. On nous demande: quel est le sens de la déclaration de lord Mountbatten? Lord Mountbatten a en effet fait une déclaration. Il ne l'a pas faite de son propre chef. Il a parlé en tant que chef du Gouvernement de l'Inde, et nous acceptons, en tant que gouvernement, la pleine responsabilité de ce qu'a dit le Gouverneur général parce que ses fonctions lui avaient été dévolues d'une manière constitutionnelle. Lord Mountbatten a simplement voulu dire, comme je l'ai déjà expliqué hier, que nous n'entendions pas nous contenter — non seulement du point de vue juridique mais aussi du point de vue politique et moral — de la seule signature du Maharajah, comme d'autres se sont contentés de celle d'un nabab fuyant avec ses chiens. Cela ne nous suffisait pas. Nous voulions la sanction morale du peuple, et, comme je l'ai dit hier à plusieurs reprises, nous suivions en cela la pratique du Gouvernement britannique, qui nous a consultés en tant que grand mouvement national du pays — et non en tant que parlement — sans référendum, sans plébiscite. L'Inde

So what Mountbatten's letter meant was that we would take every step to ascertain that opinion. And we did that. Immediately this was done, we ascertained the will of the National Conference. We got their consent. The Maharajah agreed that the head of the National Conference would be part of his Government. That is not what happened in Junagadh or anywhere else.

150. I have no intention of going into these extraneous problems. Kashmir is big enough for the Security Council—with the limitations on its time.

151. Secondly, who has stopped the ascertainment of public opinion in Kashmir? So far as the Indian-administered area of Kashmir is concerned, as I have said, there have been three elections. This was ridiculed by the representative of Pakistan two days ago, but I think wisdom prevailed and, today, he did not do so, because the facts were against him. There have been free elections lately organized under the Election Commission, open to the public in every way. We have a free Press and everything else. There have been three elections in the last twelve years. Therefore, the people over whom we have any authority have been able to express their opinion. The people who have not expressed their opinion are the people in so-called "Azad" Kashmir, because they have no parliament, they have no newspapers, they are not allowed to vote in the constituencies for which the Kashmir Constitution provides. Over and above this, when we came here last time, in about 1957, the Constituent Assembly of Kashmir in session. Now, under our law, even if the Constituent Assembly were to decide differently, the accession would not be changed.

152. But in fact that Constituent Assembly—not by some sort of rubber-stamp decision, but by debate for a very long time, with arguments on both sides and a real interesting parliamentary debate for a long period—came to the conclusion, as regards the alternatives, that they may do this, that they may do that, that they may do the other thing. They set out the consequence of doing this, that or the other, and they decided that the accession of India was necessary for Kashmir—and they were not speaking only for their part but for the whole of India.

153. Therefore, first there was the opinion of the national movement; there was the fact that over a period of years there was contentment and progress in that land. There have been no protests about going away. All the going away business is in Pakistan, not in Kashmir. It is not as though the Kashmir people want to go away, but it is an external authority, an invading country which wants to filch them away, and that is an entirely different situation.

154. Secondly, there were free elections, the maintenance of public institutions, free debate and free

n'est pas devenue indépendante par autodétermination. Je ne connais aucune colonie britannique, aucun territoire dépendant du Royaume-Uni, qui ait obtenu son indépendance de cette façon. Cela s'est toujours fait par voie de négociation et d'accord. Ce que signifiait donc la lettre de lord Mountbatten, c'était que nous prendrions toutes les mesures nécessaires pour déterminer la volonté de la population. Et c'est ce que nous avons fait. Nous l'avons fait immédiatement, nous avons consulté la Conférence nationale et avons obtenu son consentement. Le Maharajah a accepté que le chef de la Conférence nationale fasse partie de son gouvernement. Ce n'est pas ainsi que cela s'est passé à Junagadh et ailleurs.

150. Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur ces problèmes qui ne nous intéressent pas directement. Le Cachemire à lui seul représente une tâche suffisante pour le Conseil de sécurité étant donné le temps disponible.

151. Au demeurant, qui a empêché de déterminer l'opinion publique au Cachemire? En ce qui concerne la partie du Cachemire administrée par l'Inde, il y a eu, comme je l'ai dit, trois consultations électorales. Le représentant du Pakistan les a tournées en ridicule il y a deux jours, mais je pense que la sagesse a prévalu car il n'a pas insisté aujourd'hui, les faits étant contre lui. Des élections libres ont eu lieu récemment, organisées par la commission des élections et ouvertes par tous les moyens possibles à la population. Nous avons une presse libre. Trois consultations électorales ont eu lieu au cours des 12 dernières années. La population que nous administrons a donc été en mesure d'exprimer son opinion. Ceux qui ne l'ont pas fait connaître, ce sont les habitants de la région du Cachemire dit "azad", car ils n'ont ni parlement ni journaux, et ils ne sont pas en mesure de voter dans les circonscriptions prévues par la Constitution du Cachemire. Enfin, lorsque nous sommes venus devant le Conseil la dernière fois, vers 1957, l'Assemblée constituante du Cachemire siégeait. Maintenant, d'après notre législation, même si cette assemblée en décidait autrement rien ne pourrait être changé au rattachement.

152. Mais, en fait, cette assemblée constituante, par une décision qui ne revêtait pas le caractère d'une simple formalité mais qui résultait d'un débat très long et très intéressant, au cours duquel avaient été examinés des arguments avancés dans des sens différents, a conclu qu'il y avait plusieurs possibilités; et, après avoir considéré les conséquences de chacune d'elles, elle a décidé que le rattachement à l'Inde était nécessaire pour le Cachemire, et pas uniquement pour cet Etat mais pour l'Inde tout entière.

153. Somme toute, d'une part, il y a le consentement du Mouvement national; il y a le fait que depuis plusieurs années on constate dans la région en question des progrès et un contentement de la part de la population; il y a qu'aucun désir de s'en aller ailleurs ne s'est manifesté; il y a que toute cette idée de séparation vient du Pakistan et non du Cachemire: ce n'est pas la population du Cachemire qui demande cette séparation; c'est une autorité extérieure, un pays envahisseur qui veut s'approprier cette population, ce qui est une tout autre affaire.

154. D'autre part, il y a eu des élections libres, le maintien des institutions publiques, de la liberté

communication. Over and above that there is a Constituent Assembly. I speak about the Constituent Assembly with this limitation: that Constituent Assembly has no sovereign authority in regard to the Union, but as an expression of opinion, as expressing the attainment of opinion—that is correct. The only party which is preventing the right of the people to speak for themselves is Pakistan and its preachers in Kashmir; it is the Pakistan Army, with the augmentation of its forces both from its internal and external strength.

155. Therefore, India is not to be blamed; the Government of India is not to be blamed and the Security Council is not to be blamed if there has been no plebiscite in this matter. There is this word "plebiscite" again. Even the Commission has said that if the plebiscite is not possible, not practicable, then we will try other means. I do not know whether the Council would want me to read the Commission's report which says that if the plebiscite is not practicable, if it is not possible, then we shall try other means. This has also been said by Sir Owen Dixon in his report.

156. So the idea is not as though it is the law of the Medes and the Persians that cannot be changed. We submit to the Council that insofar as we have a moral obligation, which we will respect, we have taken every step to ascertain the will of the peoples. The will of the peoples in Kashmir is in affinity with the Union; they are part of the Union; they are citizens of India just like anybody else. The people who are being kept out are kept out by external force, they are held captive by an empire under a colonial system. That is our contention. Therefore, there is no answer to this question except the vacation of aggression by Pakistan.

157. We also submit that the Government of India has at all times stated that Pakistan and ourselves cannot be treated on a plane of equality in this question. In this matter I must register my caveat at the continuous use of the word "dispute" by Sir Muhammad Zafrulla Khan. In popular language anything is a dispute. If people differ in an argument, you can call it a dispute. But we are now speaking in the Security Council in the context of the Charter and its provisions. We have maintained from the very beginning that this is not a dispute but a situation. There is no dispute between us and Pakistan. How can there be a dispute between us and Pakistan in a matter in which Pakistan has no locus standi? Pakistan, by its own unlawful action, has created a situation. That situation creates some difficulties for us. And as far as the Charter is concerned, I do not know if it is necessary for me to talk about it. Therefore, while I have no objection to using the word "dispute" in colloquial terms, in terms of the Charter, we are not engaged in a dispute whether political, legal or anything else. A situation has arisen through a fact of aggression that has taken place, so far as our country is concerned.

de discussion et de communication. Enfin, et surtout, il y a une assemblée constituante. Je fais mention de l'Assemblée constituante avec cette réserve: cette assemblée n'a aucune autorité souveraine à l'égard de l'Union, mais elle représente l'expression de l'opinion, la possibilité d'exprimer les opinions auxquelles le peuple parvient. Les seuls éléments qui empêchent la population de s'exprimer elle-même, ce sont le Pakistan et ceux qui prêchent pour lui au Cachemire, et c'est l'armée pakistanaise, avec les forces accrues qui lui viennent à la fois de l'intérieur et de l'extérieur.

155. Il est donc vain d'essayer de rendre l'Inde, ou le Conseil de sécurité, responsable du fait qu'un plébiscite n'a pas eu lieu. Le mot "plébiscite" revient une fois de plus. La Commission elle-même a dit que, si un plébiscite n'était pas possible, n'était pas réalisable, elle essaierait de faire appel à d'autres moyens. Je ne pense pas que le Conseil tienne à ce que je donne lecture du passage pertinent du rapport de la Commission. Il y est dit que, si un plébiscite n'est pas possible, s'il n'est pas réalisable, la Commission essaiera d'autres moyens. C'est également ce qu'a dit sir Owen Dixon dans son rapport.

156. Ce n'est donc pas comme s'il s'agissait d'une loi des Mèdes et des Perses que l'on ne puisse changer. Nous déclarons devant le Conseil de sécurité que, dans la mesure où nous avons une obligation morale, nous la respecterons, et que nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour nous assurer de la volonté des populations. La volonté de la population du Cachemire est d'être rattachée à l'Union; le Cachemire fait partie de l'Union; ses habitants sont des citoyens indiens comme tous les autres; ceux qui restent hors de l'Inde y sont maintenus par une force extérieure, captifs comme le sont les habitants d'un empire sous un régime colonialiste. Telle est notre thèse. Par conséquent, la seule manière de résoudre le problème est de mettre fin à l'agression commise par le Pakistan.

157. Nous affirmons également que le Gouvernement indien a toujours maintenu que le Pakistan et l'Inde ne peuvent être traités sur le même pied en la matière. A cet égard, je tiens à faire savoir que je m'élève contre l'emploi continué que sir Muhammad Zafrulla Khan fait du mot "différend". Dans le langage ordinaire, tout peut être appelé un différend; si des gens ne sont pas du même avis on dit couramment qu'un différend les sépare. Mais nous sommes ici devant le Conseil de sécurité et nos débats s'inscrivent dans le cadre des dispositions de la Charte. Nous maintenons depuis le début de l'affaire qu'il ne s'agit pas d'un différend, mais d'une situation. Aucun différend n'existe entre l'Inde et le Pakistan. Il ne saurait y avoir de différend entre nous et le Pakistan au sujet d'une question dans laquelle ce pays n'a aucun locus standi. Le Pakistan, par ses actes illégaux, a créé une situation. De cette situation découle pour nous des difficultés. Je ne crois pas qu'il soit besoin de préciser certaines dispositions de la Charte que tout le monde connaît et qui expliquent pourquoi, si je n'ai aucune objection contre l'emploi dans le langage courant du mot "différend", je maintiens qu'aux termes de la Charte nous ne nous trouvons nullement en face d'un différend: politique, juridique ou d'autre nature; nous nous trouvons — pour ce qui est de l'Inde — en face d'une agression.

158. Sir Muhammad Zafrulla Khan also pretended that we had quoted Sir Owen Dixon out of context. He is perfectly entitled to do so, because I pointed out instances to him where Sir Muhammad mentioned things out of context, only quoted things in part. Now what did Sir Owen Dixon say? He spoke on a number of occasions on the Kashmir dispute in the Security Council in the course of the period beginning with 1 January 1948. He said:

"... India had advanced not only the contention to which I have already referred that Pakistan was an aggressor, but the further contention that this should be declared. The Prime Minister of India, at an early stage of the meeting made the same contention and he referred to it repeatedly during the conference. I took up the positions, first that the Security Council had not made such a declaration; secondly that I had neither been commissioned to make nor had I made any judicial investigation of the issue; but thirdly that, without going into the causes or reasons why it happened, which presumably formed part of the history of the subcontinent,"—without going into that history—"I was prepared to adopt the view that when the frontier of the State of Jammu and Kashmir was crossed, on I believe 20 October 1947, by hostile elements, it was contrary to international law, and that when, in May 1948, as I believe, units of the regular Pakistan forces moved into the territory of the State, that too was inconsistent with international law."^{22/}

159. I submit that the Security Council had not pronounced on it, that Sir Owen Dixon had not gone into the history of it, and yet he insists that there has been a violation of international law. This strengthens the argument about violation rather than weakens it. If he had been asked to go into it, it would have been another matter. But even though he had not been asked to go into it, it stuck out a mile, that is going into the territory where they had no business to go. After all, it was not a no man's land. Sir Owen Dixon goes on to say:

"I therefore proposed that the first step in demilitarization should consist in the withdrawal of the Pakistan regular forces commencing on a named day. After a significant number of days from the named day, then other operations on each side of the cease-fire line should take place and as far as practicable, concurrently. What number of days should be fixed? ...^{23/}

That is to say, here again there is an argument that Pakistan forces only need withdraw, and so on, and then we withdraw, and so on. But the whole trend of the discussion has been that these are aggressors and they must go; and when they have gone we ought to do certain things in order to bring about peace.

^{22/} Ibid., Fifth Year, Supplement for September through December 1950, document S/1791 and Add.1, para. 21.

^{23/} Ibid., para. 22.

158. Sir Muhammad Zafrulla Khan a également prétendu que nous avions cité sir Owen Dixon hors du contexte de sa déclaration. Il avait parfaitement le droit de le dire, puisque j'avais relevé moi-même les cas où il avait cité partiellement seulement certains textes. Qu'a donc dit sir Owen Dixon? A plusieurs reprises depuis le 1er janvier 1948, il a pris la parole au Conseil de sécurité à propos de la question du Cachemire. Il a dit notamment:

"... non seulement l'Inde fit valoir à plusieurs reprises l'argument que j'ai déjà rappelé — à savoir que le Pakistan était l'agresseur —, mais elle demanda en outre qu'il fût reconnu comme tel. Au début de nos conversations, le Premier Ministre de l'Inde présenta la même demande, sur laquelle il revint fréquemment au cours de la conférence. Ma position fut la suivante: en premier lieu, le Conseil de sécurité n'avait pas fait de déclaration dans ce sens; deuxièmement, je n'avais pas reçu d'instructions pour étudier cette question du point de vue juridique, et je n'avais pas procédé à une telle étude; toutefois, j'indiquais que, sans chercher à discerner les causes ou les raisons des événements intervenus, lesquelles formaient sans doute une partie de l'histoire de la péninsule" — en d'autres termes sans entrer dans le détail de cette histoire — "j'étais prêt à estimer que le passage de la frontière de l'Etat de Jammu et Cachemire par des éléments hostiles, le 20 octobre 1947, si je pouvais me fier à ma mémoire, était contraire au droit international, et que l'invasion du territoire de l'Etat par les unités de l'armée régulière du Pakistan, effectuée à ma connaissance en mai 1948, était, elle aussi, contraire au droit international^{22/}."

159. Donc, sans que le Conseil de sécurité se fût prononcé en la matière, sir Owen Dixon, même sans être entré dans le détail de l'histoire de l'affaire, a estimé qu'il y a eu violation du droit international. Ce qu'il dit renforce la thèse de la violation au lieu de l'affaiblir. Si on lui avait demandé d'approfondir cette affaire, c'eût été bien autre chose encore. Mais, même sans qu'on le lui ait demandé, il sautait aux yeux qu'il y avait eu pénétration par le Pakistan d'un territoire où il n'avait rien à faire; après tout, il ne s'agissait pas d'un no man's land. Et sir Owen Dixon a dit encore:

"Je proposai donc, comme première mesure de démilitarisation, de retirer les forces régulières du Pakistan, cette opération devant commencer à un jour fixé. Après une période appropriée, s'étendant sur un nombre de jours déterminé, à compter de cette date, d'autres mesures devraient être appliquées de part et d'autre de la ligne de suspension d'armes, et, dans la mesure du possible, simultanément. Il appartenait aux deux parties de fixer la durée de la période^{23/}..."

En d'autres termes, c'est encore la thèse selon laquelle un retrait des forces du Pakistan sera suivi d'un retrait de notre part et ainsi de suite. Mais l'essence même de la discussion est que le Pakistan est l'agresseur et qu'il doit s'en aller. Cela fait, nous devons prendre certaines mesures pour assurer la paix.

^{22/} Ibid., cinquième année, Supplément de septembre à décembre 1950, document S/1791 et Add.1, par. 21.

^{23/} Ibid., par. 22.

160. Now a great deal has been said about interpretation, so-called, of part II of the resolution of 13 August 1948. Sir Muhammad Zafrulla Khan referred to interpretation in another context, something about the Cabinet Mission, which is not relevant here. Anyway, I did not hear much of it. He spoke of his interpretation, the interpretation of Pakistan or whatever it was. It is my understanding that both in municipal law and international law, treaties, statutes, or whatever they may be, must be interpreted in their natural meaning. It is not necessary to refer to a tribunal when words have a certain meaning. That is the law inside civilized countries and between nations.

161. It is clear that parts I, II and III of the resolution of 13 August 1948 form an indivisible whole and implementation of one part is conditional upon the implementation of the other. Thus, for example, part II of the resolution can be implemented only after part I has been carried out and the implementation of part II, B, withdrawal of Indian forces, is conditional upon the carrying into effect of part II, A, and finally part III—ascertaining of the free will of the people of the State of Jammu and Kashmir—is to be carried out only after part II has been carried out with discussion between the Commission—not with Pakistan, but between the Commission and the Government of India, as to what is the best way of proceeding. At no time did Pakistan come into the picture at all.

162. Moreover, various parts of the resolution stand or fall together. There cannot be one without the other. No other interpretation can be attributed to the above resolution if the various parts of it are read in their "natural and ordinary meaning". A fundamental principle of interpretation is that words of a treaty or an international agreement must be given their "natural and ordinary meaning". Thus, in a case relating to Competence of the General Assembly for the admission of a State to the United Nations wherein the International Court of Justice was asked to give an advisory opinion,^{24/} the Court stated:

"The Court considers it necessary to say that the first duty of a tribunal which is called upon to interpret and apply the provisions of a treaty, is to endeavour to give effect to them in their natural and ordinary meaning in the context in which they occur. If the relevant words in their natural and ordinary meaning make sense in their context, that is an end of the matter. If, on the other hand, the words in their natural and ordinary meaning are ambiguous or lead to an unreasonable result, then, and then only, must the Court, by resort to other methods of interpretation, seek to ascertain what the parties really did mean when they used these words. As the Permanent Court said in the case concerning the Polish Postal Service in Danzig (P.C.I.J., Series B, No. II, p. 39): 'It is a cardinal principle of interpretation that words must be interpreted in the sense which they would normally have in their context, unless such interpretation would lead to something unreasonable or absurd.'

^{24/} Competence of the General Assembly for the admission of a State to the United Nations, Advisory Opinion, I.C.J. Reports 1950, p. 8.

160. On a beaucoup entendu parler de ce que l'on appelle l'interprétation de la deuxième partie de la résolution du 13 août 1948. Sir Muhammad Zafrulla Khan en a fait mention dans un autre contexte au sujet, me semble-t-il, d'une mission du Cabinet qui n'a pas trait à ce qui nous intéresse en ce moment: en tout cas, je n'en connais que peu de chose. Il a parlé de son interprétation, ou de celle du Pakistan, peu importe. A mon sens, le droit interne, le droit international, les traités, lois, etc., doivent être interprétés selon leur sens naturel. Il n'est pas nécessaire d'en appeler à un tribunal lorsque les mots ont un certain sens. Tel est le principe appliqué dans les pays civilisés et entre les nations.

161. Il est clair que les première, deuxième et troisième parties de la résolution du 13 août 1948 forment un tout indivisible et que la mise en œuvre de l'une d'entre elles dépend de celle des autres. Ainsi, la deuxième partie ne peut être appliquée que lorsque la première partie l'aura été elle-même, et la mise en œuvre de la section B de la deuxième partie — retrait des forces indiennes — dépend de celle de la section A de la deuxième partie; enfin, la troisième partie — détermination de la volonté librement exprimée de la population de Jammu et Cachemire — ne peut être appliquée que lorsque la deuxième partie l'aura été elle-même après discussion entre la Commission et le Gouvernement de l'Inde — et sans la participation du Pakistan — sur la meilleure façon de procéder. Le Pakistan n'intervient à aucun moment.

162. De plus, les diverses parties de la résolution ont un sens dans leur ensemble; autrement, elles n'en ont plus aucun. Elles ne peuvent se passer les unes des autres. Aucune autre interprétation de la résolution susmentionnée n'est possible si l'on donne à ses diverses parties leur sens "naturel et ordinaire". Il y a, en matière d'interprétation, un principe fondamental selon lequel il faut donner aux termes d'un traité ou d'un accord international leur sens "naturel et ordinaire". Ainsi, dans l'affaire relative à la compétence de l'Assemblée générale pour l'admission d'un Etat aux Nations Unies, pour lequel on a demandé l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice ^{24/}, cette dernière a déclaré:

"La Cour croit nécessaire de dire que le premier devoir d'un tribunal appelé à interpréter et à appliquer les dispositions d'un traité est de s'efforcer de donner effet, selon leur sens naturel et ordinaire, à ces dispositions prises dans leur contexte. Si les mots pertinents, lorsqu'on leur attribue leur signification naturelle et ordinaire, ont un sens dans leur contexte, l'examen doit s'arrêter là. En revanche, si les mots, lorsqu'on leur attribue leur signification naturelle et ordinaire, sont équivoques ou conduisent à des résultats déraisonnables, c'est alors — et alors seulement — que la Cour doit rechercher par d'autres méthodes d'interprétation ce que les parties avaient en réalité dans l'esprit quand elles se sont servies des mots dont il s'agit. Comme l'a dit la Cour permanente, dans l'affaire relative au Service postal polonais à Danzig (C.P.J.I., série B, No II, p. 39): 'C'est un principe fondamental d'interprétation que les mots doivent être interprétés selon le sens qu'ils auraient normalement dans leur contexte, à moins que l'interprétation ainsi donnée ne conduise à des résultats déraisonnables ou absurdes.'"

^{24/} Compétence de l'Assemblée générale pour l'admission d'un Etat aux Nations Unies, avis consultatif, C.I.J., Recueil 1950, p. 8.

"When the Court can give effect to a provision of a treaty by giving to the words used in it their natural and ordinary meaning, it may not interpret the words by seeking to give them some other meaning."

163. In this case, there is no difficulty, and the thing is set out there—the Pakistan Army, its nationals, and the "Azad" forces must withdraw. They had no business to be there and have no business to have gone in there.

164. Both today and yesterday statements were made by the representative of Pakistan on behalf of his Government saying this, that and the other. One of these things is that they would withdraw their forces. I submit that during the last fourteen years we have not prohibited them from withdrawing their forces nor has the Security Council, and if the Government of Pakistan has not withdrawn them, and what is more in actual performance has acted in the reverse manner, what credence is to be attached to these statements? They are merely strings of words. If in the last fourteen years they have not withdrawn these troops but have augmented them and have improved them so that they are as good as the regular forces of the Pakistan Army, they are still on our frontier; they are equipped with air forces, weapons of modern character into the details of which I need not go—well, instead of withdrawing their forces they have been building them up. This argument has gone on during these fourteen years and all the time in the background before the Security Council not only have the relevant facts been withheld but contrary versions have been given.

165. The late Mr. Mohammad Ali Jinnah said he had no control over the tribesmen, but the same Mohammad Ali Jinnah, as I pointed out yesterday, reviewed the tribesmen and egged them on. It was the same Mohammad Ali Jinnah who called Lord Mountbatten and said: "If you will do this I will call the whole thing off." How could he call the whole thing off if he had no influence over them? It was the same Mohammad Ali Jinnah who gave orders to the British Commander-in-Chief to wage war against India. Fortunately, the British Commander had either the sense or the discretion not to do so.

166. These are the facts, and now they come here and say, in a vacuum, before the Security Council, that they will do this and they will do that—nobody is preventing them from doing it. If Pakistan withdrew its entire forces and all the works that go with them and cleared out of the place where they have no business to be, then a new situation would arise. In this new situation any Member State of the United Nations would act according to the principles of the Charter against the background of the history of the case. But this is a conundrum. It is an argument, it is an offer, and we see nothing that is worthwhile in this matter. I submit that it is the very same representative who has told this Council time after time that they neither aided nor abetted the tribesmen, but that the tribesmen would go in and they were not able to stop them. It is like some of those people who train dogs, and say in the presence of the dog, "If you are not careful the dog will bite you." It is practically as if they gave an order to bite people. In the same way, they say these tribesmen will get in. If the Pakistan Government is so incompetent that the writ of its law does not run in its own

"Quand la Cour peut donner effet à la disposition d'un traité en donnant aux mots dont on s'est servi leur sens naturel et ordinaire, elle ne peut interpréter ces mots en cherchant à leur donner une autre signification."

163. Dans le cas qui nous occupe, il n'y a aucune difficulté et la marche à suivre est indiquée de cette manière: l'armée pakistanaise, les ressortissants du Pakistan et les forces "azad" doivent se retirer. Ils n'avaient rien à faire dans ce territoire et n'ont toujours rien à y faire.

164. Hier et avant-hier le représentant du Pakistan a fait au nom de son gouvernement des déclarations qui portaient sur différents points. Il a dit notamment que le Pakistan retirerait ses forces. Mais qui, au cours des 14 dernières années, s'est opposé au retrait de ces forces? Ce n'est certes pas l'Inde, et ce n'est pas non plus le Conseil de sécurité. Si dans ces conditions le Gouvernement pakistanais n'en a rien fait et si, de plus, il a agi à l'opposé, quelle foi peut-on attacher à de telles déclarations? Ce ne sont que des chapelets de mots. Pendant les 14 dernières années, non seulement le Pakistan n'a pas retiré ses troupes, mais encore il les a augmentées et améliorées à tel point qu'elles valent maintenant les forces régulières de l'armée pakistanaise; elles sont stationnées sur nos frontières, elles possèdent des avions, des armes modernes dans le détail desquelles je n'entrerai pas; bref, loin de les avoir retirées, le Pakistan les a renforcées. Voici 14 ans que la discussion se poursuit, et, pendant tout ce temps, on a non seulement caché au Conseil de sécurité les faits pertinents, mais on en a même donné des versions opposées.

165. Feu Mohammad Ali Jinnah a déclaré qu'il ne pouvait exercer aucun contrôle sur les membres des tribus, mais, en même temps, il les passait en revue et les incitait à l'action. C'est le même Mohammad Ali Jinnah qui, s'adressant à lord Mountbatten, lui a dit: "Faites cela et je mets un terme à toute l'affaire." Comment accorder ces paroles avec sa déclaration selon laquelle il n'avait aucune influence sur les membres des tribus? C'est aussi le même Mohammad Ali Jinnah qui a donné au commandant en chef britannique l'ordre de faire la guerre à l'Inde. Heureusement le commandant en chef a eu le bon sens de n'en rien faire.

166. Tels sont les faits. Pourquoi donc venir ici, et dire, dans le vide, devant le Conseil de sécurité, que l'on fera ceci ou cela? Qui les empêche de le faire? Si le Pakistan retire toutes ses forces et tout ce qui les accompagne pour faire place nette là où il n'a aucune raison de se trouver, alors une nouvelle situation se présentera. Dans cette nouvelle situation, tout Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies agira conformément aux principes de la Charte et au contexte historique de l'affaire. Mais pour l'instant nous ne voyons là-dedans rien d'ambigu: argument ou offre, mais en tout cas rien à retenir. Je souligne que c'est le même représentant du Pakistan, qui a déclaré ici à maintes reprises que son pays n'a ni aidé ni encouragé les hommes des tribus, qui dit maintenant que ces mêmes hommes pourraient se déchaîner et qu'il serait impossible de les arrêter. C'est un peu comme ces dresseurs de chiens qui disent devant l'animal: "Si vous ne faites pas attention vous allez être mordu" — ce qui équivaut pratiquement à donner au chien l'ordre de mordre. De la même manière on nous dit que les membres des tribus

territory, who can make a promise on behalf of that Government?

167. The Government of India does not stand here in sackcloth and ashes. It has carried out a very heavy responsibility and in spite of our moral, legal and every other kind of obligation, in spite of the pressure of our public opinion, we shall not take the initiative in war-like action. But today, as I said, there are other circumstances. We read that a communiqué has been issued in Karachi or Rawalpindi—or whatever the capital of Pakistan is for functional reasons—and in it it is stated that negotiations have been undertaken with a view to ensuring the tranquillity of the border and developing good neighbourly relations. That is to say, Pakistan has entered into an agreement, if the communiqué is true, with China in order to settle our borders. I have said they have no right to dispose of property that is not theirs, and I want to say here on behalf of the Government of India that we shall not be bound by any agreement they may reach, temporarily, permanently, or in any other way. We shall not be bound by it or any agreement in which conditions are created inimical to the security of India. I want to submit that it is a violation of international law and a disregard of the resolutions of the Security Council to trade in the sovereignty of our territory which has been agreed to at all times not only by the Security Council itself but by the representative of the United States, Mr. Warren Austin, whose statement I read out the other day.

168. The sovereignty of the territory of Jammu and Kashmir lies with the Union of India. Jammu and Kashmir is now part of the Union and, therefore, it is not in the gift of Pakistan. She is not entitled to negotiate with China or anybody else nor enter into international negotiations; and in trying to play off both sides against the middle she is violating international law. Not only is she violating international law, she is acting in a way which is in total disregard of the decisions of the Security Council with far-reaching consequences.

169. Furthermore, I want to say on behalf of my Government that the Pakistan Government has no authority whatsoever to constitute any kind of polity in the area that is under her occupation. The Commission had very definitely laid it down that there shall be no consolidation. But consolidation has already taken place in regard to the areas under occupation. Annexations have taken place and now "de-annexations" will have to take place before there is peace. There has been a great deal of talk of "Azad" Kashmir as a kind of independent State. They have set up information offices in various places and this, that and the other; Pakistan has never recognized them but anybody who is opportunist enough to do so may recognize them. However, the creation of any polity in the territory of Jammu and Kashmir would be a violation of international law and a disregard of the decisions of the Security Council, and we shall not recognize them—and certain consequences follow from this.

170. Therefore, what I said yesterday is conditioned by these new circumstances. The Government of India and the people of India cannot be put into the position

se déchaîneront. Si le Gouvernement du Pakistan est à ce point incompetent qu'il ne peut faire appliquer sa loi sur son propre territoire, que peut valoir une promesse faite au nom de ce gouvernement?

167. Le Gouvernement indien ne vient pas ici en pénitent. Il a assumé une très lourde responsabilité et, malgré toutes ses obligations — morales, juridiques et autres —, malgré la pression de l'opinion publique indienne, il ne prendra pas l'initiative d'une action belliqueuse. Toutefois, comme je l'ai dit, les circonstances sont différentes. Nous apprenons qu'un communiqué a été publié à Karachi ou à Rawalpindi, tel que soit le lieu où sont établis les services centraux fonctionnels du Pakistan. Il y est dit que des négociations ont été entreprises en vue de faire régler le calme le long de la frontière et établir des relations de bon voisinage. S'il faut en croire le communiqué, le Pakistan a conclu un accord avec la Chine pour régler la question de nos frontières. J'ai déjà dit qu'il n'avait pas le droit de disposer de biens qui n'étaient pas les siens, et je tiens à affirmer ici, au nom du Gouvernement indien, que nous ne serons liés par aucun accord — de caractère temporaire ou permanent — qui pourrait être conclu. Nous ne serons liés ni par cet accord ni par aucun autre qui créerait des conditions défavorables à la sécurité de l'Inde. Je prétends que c'est violer le droit international et méconnaître les résolutions du Conseil de sécurité que de négocier la souveraineté de notre territoire, qui a toujours été reconnue non seulement par le Conseil de sécurité mais aussi par le représentant des Etats-Unis, M. Warren Austin, dont j'ai lu l'autre jour la déclaration.

168. La souveraineté sur le territoire de Jammu et Cachemire appartient à l'Union indienne. Jammu et Cachemire font maintenant partie de l'Union et il n'est pas au pouvoir du Pakistan d'en disposer. Le Pakistan n'a pas le droit de négocier avec la Chine ou qui que ce soit d'autre; en entamant des négociations internationales et en essayant de s'entendre avec quelqu'un aux dépens d'autrui, il viole le droit international. Et non seulement il porte atteinte au droit international, mais encore il agit au mépris total des décisions du Conseil de sécurité, avec toutes les conséquences que cela comporte.

169. En outre, je tiens à déclarer, au nom de mon gouvernement, que le Gouvernement pakistanais n'a aucune autorité pour instituer dans la région qu'il occupe une administration politique quelconque. La Commission a déjà indiqué de façon très claire qu'il n'y aurait pas de consolidation. Pourtant, la consolidation est déjà réalisée dans les régions occupées. Des annexions ont eu lieu, et maintenant il faudrait opérer des "désannexions" avant que la paix ne puisse s'établir. On a beaucoup parlé du Cachemire "azad" comme d'une sorte d'Etat indépendant. On a créé des bureaux d'information dans divers endroits; le Pakistan ne les a jamais reconnus, mais quiconque est assez opportuniste pour cela pourrait les reconnaître. Quoi qu'il en soit, la mise en place d'une administration politique dans le territoire de Jammu et Cachemire constituerait une violation du droit international et une marque de mépris pour les décisions du Conseil de sécurité; nous ne la reconnaitrions pas et certaines conséquences s'ensuivraient.

170. C'est pourquoi ce que j'ai dit hier est conditionné par ces circonstances nouvelles. Le Gouvernement de l'Inde et le peuple indien ne peuvent tolérer

of having new States created in their own territory, nor can they concur in any agreements or alignments. The Government and people of India will not sit quiet and do nothing about it if we are forced to take action by changes made in our relations in eastern Asia or on our frontiers.

171. Here, therefore, are very serious matters. It is not merely a question of scoring a debating point. I want it to go on record that no agreement, no negotiation, no understanding however temporary—because all things are temporary, since they take place in the context of time—will bind the Government of India. We shall not submit to the implications of any undertaking we may have given to our people to the Security Council, or to the world; all that is conditioned by these changed circumstances. The security of our country is something which we cannot barter away. Changes that take place on our borders—not outside our borders, but within our borders—are a matter of concern to us.

172. These conditions exist; these are the new circumstances which have arisen and it is the wish of my Government that we should submit to the Security Council, and place on record, that no changes that may take place in this way, either in the form of the demarcation of boundaries submitting certain areas to foreign jurisdiction or the demarcation of boundaries without consultation with us, will be binding upon us. No attempt to set up a government in "Azad" Kashmir and say that it is a government, in "Azad" Kashmir or any other country, will be binding upon us either, because under our Constitution it is only permissible to demarcate boundaries inside the Union. Therefore, the so-called territory of "Azad" Kashmir, and other areas alleged to have acceded to Pakistan in the Himalayan region, we say, continue to be integral parts of the territory of the Union. This is one of those things on which the Government of India will not yield.

173. To conclude my observations, we are at all times prepared to find ways and means for reducing tension. We recognize that in this world it is not always possible to obtain logical solutions. We also recognize that aggression somewhere may well become aggression all over the place. We also recognize that conflicts are likely to spread. For all these reasons I repeat the undertaking on behalf of the Government of India—an undertaking which I am sorry to say Sir Muhammad thought he should ridicule, when it is his Government which for twelve continuous years has refused to enter into a no-war agreement with the Government of India—we say, whatever our differences, we will try and settle them or leave them unsettled but we shall not go to war. That proposal of ours has been turned down time after time from 1947 onwards. What they say is yes, we will enter into a no-war agreement with you when you have done what we want you to do. What is the point of agreement? It is not we who are on the war path; we have enough constructive work to do in our own country. We are not exciting feelings in this way; we are not shaking

que de nouveaux Etats soient créées sur leur propre territoire, et ils ne peuvent davantage donner leur assentiment aux accords ou alignements ainsi conclus. Le Gouvernement de l'Inde et le peuple indien ne resteront pas passifs si les modifications apportées dans nos relations en Asie orientale ou sur nos frontières nous obligent à prendre des mesures.

171. Ces questions sont donc très graves. Il ne s'agit pas simplement de marquer un point au cours du débat. Je tiens à ce qu'il soit consigné au procès-verbal que le Gouvernement indien ne se considérera nullement comme lié par des accords ou négociations éventuels, même de caractère temporaire — car toutes choses sont temporaires puisqu'elles se situent dans le temps. Nous n'accepterons pas les conséquences qui pourraient découler de telles négociations pour notre peuple, pour le Conseil de sécurité ou pour le monde entier. Notre attitude est conditionnée par les changements intervenus dans les circonstances. La sécurité de notre pays ne saurait faire l'objet de marchandages: toute modification qui peut se produire sur nos frontières — non pas à l'extérieur de nos frontières mais à l'intérieur — est une question qui nous regarde.

172. Voilà quelles sont les nouvelles circonstances, et c'est la volonté de mon gouvernement que le Conseil de sécurité sache, et qu'il soit dit dans le procès-verbal de nos débats, que nous ne nous considérerons comme liés en aucune manière par des modifications de ce genre — qu'il s'agisse d'une démarcation de frontières faisant passer certaines régions sous une juridiction étrangère ou d'une autre démarcation effectuée sans que nous ayons été consultés. Aucune tentative faite pour mettre en place un gouvernement, au Cachemire "azad" ou ailleurs, ne nous liera davantage, car, aux termes de notre constitution, la démarcation de frontières est seulement possible à l'intérieur de l'Union. C'est pourquoi le territoire dit Cachemire "azad" et les autres régions que l'on prétend être rattachées au Pakistan dans la région de l'Himalaya continuent — disons-nous — à former partie intégrante du territoire de l'Union. C'est là une position à laquelle le Gouvernement indien se tiendra fermement.

173. Pour terminer, je dirai que nous sommes toujours disposés à rechercher les moyens de réduire les tensions. Nous reconnaissons qu'en ce monde il n'est pas toujours possible d'aboutir à des solutions logiques. Nous reconnaissons également que l'agression commise en un point peut rapidement se généraliser. Nous reconnaissons de même que les conflits ont tendance à s'étendre. Pour toutes ces raisons, je répète, au nom du Gouvernement de l'Inde, l'engagement qu'il est regrettable que sir Muhammad Zafrulla Khan ait cru devoir tourner en ridicule alors que c'est le Gouvernement du Pakistan qui, depuis 12 ans, refuse de conclure un accord de non-belligérance avec l'Inde — l'engagement, disais-je, que, quelles que soient les divergences qui nous opposent à l'autre partie, nous nous efforcerons de les aplanir, ou les laisserons pendantes si ce n'est pas possible, mais nous ne recourrons pas à la guerre. Cette proposition, le Pakistan l'a rejetée à plusieurs reprises depuis 1947. Il dit: oui, nous concluons avec vous un accord de non-belligérance quand vous aurez fait ce que nous voulons. Alors

the world in general by creating more tensions throughout east Asia.

174. One more point: It has been said—and I think the Council should not be misled in this matter—that Pakistan is an Islamic State—a theocratic State. We do not quarrel with that; it is not our business at all what kind of State they have. What is called a two-nation theory has been propounded even though it may apply to what was formerly in a sense partitioned, some phrases have been said, somewhere, that populations of one predominant type will be grouped that way, and others will be grouped this way. But the Prime Minister at the time, in his statements, and in the acts of Parliament, made it quite clear that this does not apply to the Indian States; and Sir Muhammad charges me with having suggested that he had said something about communal compositions and the claim of Pakistan—I do not know what that is—the claim of Pakistan, the claim of conquest, the claim of aggression, the claim of force, the claim of illegal occupation. But in answer to that, he says it is not the claim of religion, as such.

175. First of all, I want to point out to him that he misquoted Lord Mountbatten in support of his argument, and said that accessions were to take place having regard to one—two—three—religious—or whatever it is—communal affiliations or something of that kind, quoting the name of V. P. Menon who is no longer an employee of the Government of India, who used Government records without permission and without authority.

176. We neither accepted nor repudiated it. Lots of people write books: it is one of the occupations of retired people. We are not bound, therefore, by what these people said; but I would like to read out to you the position of the Pakistan Government with respect to the internal changes taking place.

177. There is a well-known axiom international behaviour that States do not die: Governments may change. Therefore, the present Government of Pakistan repudiates it, and, by its conduct, indicates its repudiation. It is bound by the policies that have been expressed by its predecessors, both in public and, even more, in the Security Council. I would like to read out to you what happened on 18 February 1957. The then Foreign Minister of Pakistan spoke to this Council on this matter of plebiscite, because we said at that time that religious consideration should be kept out of it:

"It would be perfectly legitimate in the case of a plebiscite to draw attention to religious, cultural, linguistic, economic, geographic, strategic and other ties, affinities and considerations that might sway the choice. So long as nothing has been done to incite lawlessness or to exercise coercion, the exercise of all considerations that might affect the choice would be legitimate.

"I think that Mr. Krishna Menon—and I bow before him for his knowledge of the English language—forgot to differentiate between the word 'election' and the word 'plebiscite'. Whereas in an election it is the duty of a Government to see that it is free and no

à quoi bon un accord? Ce n'est pas nous qui sommes engagés sur le sentier de la guerre. Nous avons bien assez à faire dans notre pays. Nous ne cherchons pas à exacerber les sentiments des populations; nous ne cherchons pas à troubler le monde en accroissant les tensions dans toute l'Asie orientale.

174. On a dit — et je crois que le Conseil ne doit pas se laisser égarer en la matière — que le Pakistan est un Etat islamique, un Etat théocratique. Nous ne le contestons pas: la forme de l'Etat pakistanais n'est pas notre affaire. On a exposé une théorie dite des deux nations, qui peut-être s'applique à ce qui était autrefois morcelé; il est dit quelque part que les populations se composant en majorité de tels éléments seront regroupées de telle manière et les autres de telle autre. Mais les déclarations du Premier Ministre d'alors, ainsi que les décisions du Parlement, montrent nettement que ceci ne s'applique pas aux Etats indiens; sir Muhammad Zafrulla Khan m'accuse de lui avoir attribué des paroles ayant trait à la composition des communautés et au droit du Pakistan — je ne sais ce qu'il entend par là: droit de conquête, droit d'agression, droit de la force, droit d'occupation illégale — et dit qu'il ne s'agit pas d'une question de communauté religieuse en tant que telle.

175. En premier lieu, je lui ferai observer qu'il a inexactement cité lord Mountbatten à l'appui de sa thèse, et dit que dans la décision touchant le rattachement devait entrer en ligne de compte l'appartenance à une, deux ou trois communautés religieuses ou autre chose de ce genre; il a cité à ce propos V. P. Menon, qui n'est plus fonctionnaire indien et qui a utilisé des documents officiels sans y être aucunement autorisé.

176. Nous n'avons ni accepté ni contesté ce qu'a pu dire ce dernier. Beaucoup de gens écrivent des livres: c'est un passe-temps de retraité; ces écrits ne nous lient pas. Je voudrais à cet égard citer un texte qui montrera les changements internes qui se produisent touchant la position du Gouvernement du Pakistan.

177. C'est un axiome de droit international que les Etats ne meurent pas; seuls les gouvernements passent. L'attitude du gouvernement actuel du Pakistan méconnaît cet axiome. Le Gouvernement pakistanais est lié par les principes directeurs énoncés par ses prédécesseurs en public et, plus encore, devant le Conseil de sécurité. Je voudrais donner lecture de ce qui a été déclaré ici même le 18 février 1957. Le Ministre des affaires étrangères du Pakistan d'alors parlait de la question du plébiscite, dont nous soutenions à l'époque que les considérations religieuses devaient être écartées:

"Dans le cas d'un plébiscite, il serait tout à fait légitime d'attirer l'attention sur les liens, affinités et considérations religieux, culturels, linguistiques, économiques, géographiques, stratégiques et autres qui peuvent influencer le choix. Tant que l'on ne cherchera pas à provoquer des désordres ou à exercer une pression sur les électeurs, il sera légitime de faire appel à toutes les considérations qui peuvent influencer le choix.

"Je rends hommage à M. Krishna Menon pour sa connaissance de l'anglais mais je crois qu'il a oublié d'établir une distinction entre les mots "élection" et "plébiscite". Alors que dans une élection le gouvernement a le devoir d'assurer la

religious arguments are brought in, in the matter of a plebiscite, wherever it is held, it is held because of religious differences or of ethnic differences or of geographic, linguistic or other differences. Therefore in a plebiscite it is quite legitimate for people to appeal to the electorate for these reasons before they decide whether to accede to one side or the other. In the matter of an election, it is quite different. I am very sorry that Mr. Krishna Menon is not here today ... [770th meeting, paras. 31-32.]

178. And it is not only one passage. There are dozens of passages in the statements made by Pakistan leaders. In fact the whole idea is that. Then Sir Muhammad says that we are not averse to plebiscites, and that we indulged in this practice before. His facts are wrong. I have some knowledge of this because I handled this matter. There was no plebiscite in the former North-West Frontier Province. What was done was this. The North-West Frontier Province at that time had a kind of parliament which had been given by the British, although it had no total responsibility. Since there was some dispute, and although the general expectation was that the North-West Frontier Province would remain with the Union, we said, "If there is any doubt about it"—ultimately, after days of argument—"let there be a referendum". And there was a referendum in the North-West Frontier Province which, for various reasons, was boycotted by the majority. Out of the remaining minority Pakistan obtained the majority. Several thousand of them who boycotted it are now in goal. And their leader, a man known as "Frontier Gandhi" in popular terms, has been in Pakistan prisons for years and years. One of the pioneers of our national movement, who had suffered imprisonment under the British and had been in various demonstrations and agitations in the past, indeed, a great national leader, he languishes in prison.

179. Anyway, what took place? There was a referendum. It is quite true that in Sylhet there was a referendum. All countries make mistakes and that was one of the mistakes we made. But that again was not in fact a plebiscite. It was a referendum. The difference is small, but it was not a plebiscite. We abided by that referendum and it has not been felicitous for the stability of that part of India. But it is wrong to say that, therefore, we are familiar with plebiscites, and that the plebiscite is one of the things that we ordinarily use. It is wrong to say that as a reply to the argument which I quoted from the British Foreign Office documents to the effect that it was not a practice in parliamentary systems—not their practice. I also quoted Australian and other law against it, and to say in reply, "You are accustomed to the plebiscite" again is a misstatement of fact.

180. I conclude by saying that first the Government of India holds the accession of the State of Jammu and Kashmir as full, not temporary or provisional, as final and perpetual. There is no power in India to cut asunder any part of this territory except by an act of cession to be sanctioned by the Constituent Assembly. If there was a political agreement it would be our responsibility to do that.

181. Secondly, we will not sit back if changes are made which are in violation of the provisions of the Charter, the decisions of the Security Council and

liberté et d'exclure tout argument religieux, les plébiscites sont toujours organisés en raison de différences religieuses, ethniques, géographiques, linguistiques ou autres. C'est pourquoi, dans un plébiscite, il est parfaitement légitime de faire valoir ces considérations auprès des électeurs avant qu'ils ne se prononcent sur l'accession. Il en va tout autrement lorsqu'il s'agit d'élections. Je regrette vivement que M. Krishna Menon soit souffrant et ne puisse m'entendre aujourd'hui ... [770ème séance, par. 31 et 32.]

178. Ce n'est pas seulement un passage isolé. Il y en a des douzaines d'autres du même genre dans les déclarations des dirigeants pakistanais. En fait, l'idée du plébiscite est contenue là-dedans. Le représentant du Pakistan a dit aussi qu'un plébiscite n'est pas quelque chose qui soit contraire à nos conceptions et que nous y avons recouru naguère. Il n'est pas correctement renseigné. Je puis le dire parce que c'est moi qui me suis occupé de cette affaire. Il n'y a pas eu de plébiscite dans l'ancienne province frontière du Nord-Ouest. Ce qui s'est passé, c'est ceci: cette province avait alors une sorte de parlement, octroyé par les Anglais, dont les pouvoirs étaient limités. Comme il y avait contestation, et bien que l'attente générale fût que ladite province restât dans l'Union, nous avons finalement, après des jours de débats, décidé que puisqu'il y avait doute il fallait procéder à un référendum. Un référendum fut donc organisé dans cette province frontière du Nord-Ouest, mais, pour diverses raisons, il fut boycotté par la majorité des votants. Le Pakistan obtint la majorité des voix parmi la minorité restante. Plusieurs milliers de ceux qui se sont abstenus sont maintenant en prison. Leur chef, que le peuple appelle le "Gandhi de la frontière", s'y trouve depuis de longues années. Ce pionnier de notre mouvement national, incarcéré par les Anglais, âme de nombreuses démonstrations et mouvements du passé, ce grand Indien, languit en prison.

179. Mais passons. Il est exact qu'un référendum a eu lieu dans la vallée de Sylhet: tous les pays sont faillibles et nous avons commis cette erreur. Mais, en fait, il s'agissait non pas d'un plébiscite, mais d'un référendum. La nuance est légère, mais elle existe. Nous nous sommes inclinés devant les résultats de ce référendum, qui n'ont pas été favorables à la stabilité de cette région de l'Inde. Mais on ne saurait prétendre, à partir de ce fait, que nous avons l'habitude du plébiscite et que nous y recourons couramment. Cet argument n'est pas opposable à la citation que j'ai faite d'un document du Ministère britannique des affaires étrangères, à savoir que le plébiscite n'est pas une pratique propre aux régimes parlementaires, du moins pas à celui du Royaume-Uni. J'ai cité également le droit australien et celui d'autres pays, et à cela on me répond: "Vous avez l'habitude du plébiscite." C'est là déformer les faits.

180. Je conclurai ce premier point en disant que le Gouvernement indien considère que le rattachement de l'Etat de Jammu et Cachemire est parfait, non temporaire ou provisoire, mais définitif et perpétuel. Le détachement d'une partie quelconque du territoire indien ne peut se faire que par un acte de cession sanctionné par l'Assemblée constituante. En cas d'accord politique, la chose nous incomberait.

181. En second lieu, nous ne resterons pas les bras croisés s'il se produit des changements qui constituent des violations des dispositions de la Charte.

things of that character. Equally, in spite of our legal, moral, political and every other right and interest we shall not take the initiative in war action—in the use of force—against Pakistan, because we know that over and above everything, and over and above the Government, there are people in Pakistan who are friendly to us.

182. Thirdly, we shall not at any time submit this matter to what is called mediation or arbitration, and we are not frightened by having it thrown in our face that this is a normal method of international settlement. There are many matters on which we will go to arbitration. We have gone to arbitration in regard to Pakistan itself on small matters, but we will not agree to arbitration or mediation on the question of the sovereignty of our territory. I said this in 1957 and I repeat it with the authority of my Government. The sovereignty of a country and its independence, like the honour of a man, are not the subject of arbitration, and I am quite certain that the other representatives of nations which sit here will appreciate this argument. Not one other country would be free if its sovereignty were to be subject to arbitration. Supposing two political parties of equal strength inside a country said, "Let us arbitrate. Let us go to somebody else and see who should govern this land". Where would they go?

183. This is the fourth submission I have to make. We have come here on the basis of allegations that there was a threat to peace and security in that part of the area. If there are threats those threats and the conditions are created by the people who complain, and we are not responsible for them. The remedy lies in the hands of those who have sought to come here.

184. No new factors have been adduced and a great deal of the time of the Council has been taken, and there are new members present and for that reason we have had to repeat many things we have said before. There have been 105 or 107 meetings of the Council on the subject, but irrespective of the number of meetings that we hold you cannot argue a nation into dependence. India is an independent country, with no desire to absorb or encroach upon other people's territory but equally bound in honour, bound by its own interests, by its obligations to its own people, to safeguard its integrity and protect its frontiers. In doing so it will not be provoked by threats of aggression, but at the same time we look to the Security Council not to allow itself to be used as a forum for tendentious propaganda.

185. We have not violated any agreement that has been reached in the Security Council. The continuous calling of meetings of this kind, when no new circumstances have arisen, does not lead anywhere. We have been asked why we do not talk together as two neighbours. My Prime Minister invited the President of Pakistan to come and talk. We cannot negotiate because we are not equal in this matter. We are equal in other ways, but in this matter we are not equal. We are, however, quite prepared to talk this thing over, but Sir Muhammad comes here and says that direct negotiation does not work. That is to say, even before they come they rule it out. You know, there are many people of good-will, but the question is how they apply it. If they think that no bilateral negotiations can produce any result, they are very much mistaken. We have no objection to talking to anybody, friend or foe, opponent or ally, but we do not think that there is any

des décisions du Conseil de sécurité et de textes du même genre. Cependant, en dépit de nos droits et intérêts moraux, politiques et autres, nous ne prendrons pas l'initiative d'une guerre — de l'emploi de la force — contre le Pakistan, parce que nous savons que, malgré tout, malgré le gouvernement, nous avons des amis au Pakistan.

182. En troisième lieu, nous ne soumettrons jamais la question à ce qu'on appelle la médiation ou l'arbitrage, et que l'on nous dise qu'il s'agit là d'une méthode normale de règlement sur le plan international ne nous impressionne aucunement. Nous acceptons l'arbitrage dans bien des questions. Nous l'avons accepté, à l'égard du Pakistan lui-même, pour des questions d'importance secondaire; mais nous n'accepterons ni arbitrage ni médiation en ce qui concerne notre souveraineté territoriale. Je l'ai dit en 1957, et je le répète au nom de mon gouvernement. La souveraineté d'un pays et son indépendance, comme l'honneur d'un homme, ne sont pas sujettes à arbitrage, et je suis convaincu que les autres pays représentés ici seront sensibles à cet argument. Nul pays ne resterait libre si sa souveraineté était sujette à arbitrage. Si dans un pays deux partis politiques, égaux en force, disaient: "Remettons-nous-en à un arbitre: qu'il dise qui de nous deux doit gouverner", où irait ce pays?

183. Et voici mon quatrième point: Nous sommes venus ici à la suite d'allégations selon lesquelles la paix et la sécurité étaient menacées dans la région du monde dont il s'agit. Si menaces il y a, ces menaces et les conditions qui peuvent les constituer sont le fait des plaignants. Nous n'en sommes pas responsables, et le remède est entre leurs mains.

184. Aucun fait nouveau n'a été apporté et le Conseil a encore passé beaucoup de temps sur cette affaire. Il compte de nouveaux membres et nous avons dû, pour cette raison, nous répéter souvent. Le Conseil a tenu entre 105 et 107 séances, mais aucun nombre de séances ne saurait amener une nation à consentir à la dépendance. L'Inde, indépendante, n'a nul désir d'empiéter sur le territoire d'un autre pays ou d'en annexer une partie quelconque, mais son honneur, ses propres intérêts et les obligations qu'elle a envers son peuple lui commandent de maintenir son intégrité et de protéger ses frontières. Elle le fera sans répondre à la provocation de menaces d'agression, mais, en même temps, elle espère que le Conseil n'acceptera pas qu'on se serve de lui comme d'une tribune pour la conduite d'une propagande tendancieuse.

185. Nous n'avons violé aucun accord conclu au Conseil de sécurité. Demander constamment de nouvelles réunions, sans apporter de faits nouveaux, ne mène à rien. On nous a demandé pourquoi nous ne parlions pas avec le Pakistan comme deux voisins peuvent le faire. Le Premier Ministre de l'Inde a invité le Président du Pakistan à des entretiens. Nous ne pouvons négocier parce que nous ne sommes pas égaux en cette matière. Nous le sommes à d'autres égards, mais non à celui-là. Nous sommes néanmoins tout à fait prêts à discuter, mais sir Muhammad Zafrulla Khan vient déclarer ici que la négociation directe n'aboutit nulle part. Avant même de l'essayer, il l'écarte. La bonne volonté, somme toute, est commune à beaucoup de gens; le tout est de savoir quel usage on en fait. Si le Pakistan juge les négociations bilatérales stériles, il se trompe grandement. Nous ne sommes nul-

room for the Security Council to order us or to instruct us or to make suggestions about a thing of this kind.

186. It has been said that India should give an undertaking that it will not violate the cease-fire line. That would be a very dishonourable thing, because we have not done anything of the kind; why should we keep on renewing a declaration when we have never violated a declaration?

187. My country stands here with no pangs of conscience of any kind. Our hands are clean in this matter. We came here on a charge of aggression and we expected you, the eleven members of the Security Council, to stand up and say the Charter should be defended. We have gone a long way, and we shall go a lot further; we shall not walk out of this Council at any time, even if the discussions do not lead anywhere. But if we have to sit here and listen to continual misrepresentations of our people, like the one given yesterday, for example, that a thousand people had been killed in West Bengal—whether this has any relevance to this matter or not, I tell you it is an utter falsehood.

188. And then there have been references to the refugees. What is the story of the refugees? 1,100,000 people came from Pakistan into India. Less than 100,000 people have gone from India into Pakistan after the great migrations. A million more people came from Pakistan to India even during the migrations. Sir Muhammad has quite unfairly drawn the attention of the Council to the grim atrocities of which both countries are ashamed. It is quite true that in the post-partition period there was tumult in India and other circumstances which it is not thought necessary to refer to at the present time. So far as my country is concerned, my Prime Minister and Mr. Gandhi, everybody, has repeatedly stated that it was something that the whole world, not only our own people, but all human beings, was ashamed of—but that has nothing to do with this Kashmir situation. It had to do with other matters and the promotion of this communal rancour or the misrepresentation of men like my Prime Minister in public—all this is likely to create bad feeling and only lays the foundation for more difficulties in future.

189. Mr. President, I have no desire to detain the Council any longer; I have made my statement and I have nothing whatever more to add.

190. Sir Patrick DEAN (United Kingdom): I propose to be very brief. This Council has listened for some five meetings to full statements by the representative of Pakistan and the Minister of Defence of India. These statements have covered in considerable detail the historical and political aspects of this highly complex question. Both speakers also made comparatively full explanations, from their respective points of view, of the extremely important legal considerations involved. My delegation is grateful to both the representative of Pakistan and the Minister of Defence of India for their full presentations which have certainly been of help in expounding the issues involved, in particular to persons like myself who were not present at earlier meetings of the Security Council on this subject.

191. My delegation would certainly require more time to study all that has been said here and all the documents, both legal and political, to which reference has

lement opposés à parler avec qui que ce soit, ami ou ennemi, adversaire ou allié, mais c'est là quelque chose qui ne se prête, de la part du Conseil de sécurité, ni à une invitation, ni à des suggestions.

186. On a dit que l'Inde devrait s'engager à ne pas violer la ligne d'armistice de suspension d'armes. Ce serait là quelque chose de contraire à l'honneur puisque nous n'avons rien fait de tel; pourquoi devrions-nous réitérer un engagement que nous n'avons jamais violé?

187. Notre conscience ne nous tourmente pas tandis que nous siégeons ici. Nous avons les mains nettes. Nous sommes venus accusés d'agression et nous espérons que le Conseil de sécurité défendra la Charte. Nous sommes déjà allés loin et sommes prêts à aller plus loin encore; nous ne quitterons pas cette salle, même si les débats doivent ne mener à rien. Mais ce n'est pas pour entendre constamment diffamer notre peuple, comme hier par exemple, quand on a affirmé que 1 000 personnes avaient été tuées dans le Bengale occidental. Que cette déclaration soit ou non pertinente, j'affirme, en tout cas, que c'est une pure invention.

188. On a aussi parlé de réfugiés. Quels sont les faits? Onze cent mille personnes ont quitté le Pakistan pour l'Inde. Moins de 100 000 sont passées de l'Inde au Pakistan après les grandes migrations. Un autre million est venu chez nous du Pakistan pendant les migrations mêmes. Le représentant du Pakistan a injustement attiré l'attention du Conseil sur des atrocités terribles dont les deux pays ressentent la honte. Il est exact qu'après le partage l'Inde a connu des troubles et une situation de ce genre. Il ne paraît cependant pas nécessaire de l'évoquer ici. En ce qui concerne l'Inde, le Premier Ministre et M. Gandhi, comme tout le monde, ont stigmatisé à plusieurs reprises ces événements, dont ils ont dit qu'ils devaient faire rougir le monde entier, non seulement notre peuple mais encore l'humanité tout entière. Mais tout cela est sans rapport avec la situation au Cachemire et n'a pour objet que d'entretenir la rancœur entre les deux communautés et de faire apparaître sous un faux jour des hommes comme le Premier Ministre de l'Inde. C'est ainsi que l'on suscite des ressentiments et que l'on prépare de nouvelles difficultés pour l'avenir.

189. Monsieur le Président, je ne veux pas retenir plus longtemps l'attention du Conseil: j'ai terminé mon exposé et n'ai rien d'autre à ajouter.

190. Sir Patrick DEAN (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Je serai très bref. Le Conseil a écouté pendant cinq séances des exposés très documentés du représentant du Pakistan et du Ministre de la défense de l'Inde. Ces exposés sont allés loin dans le détail des aspects historiques et politiques de cette très complexe question. Les deux orateurs ont également développé, selon leurs points de vue respectifs, les très importantes considérations juridiques pertinentes. La délégation du Royaume-Uni remercie le représentant du Pakistan et le Ministre de la défense de l'Inde pour leurs déclarations, qui ont certainement aidé à la compréhension des questions débattues, surtout pour ceux qui, comme moi, n'ont pas assisté aux réunions antérieures du Conseil sur ce sujet.

191. Ma délégation devra étudier pendant un certain temps tout ce qui a été dit, ainsi que tous les documents juridiques et politiques dont il a été fait

been made, before venturing to state any definitive position on the issues involved. Enough, however, has been said in the course of the present debate alone to make it clear that the respective views and attitudes of the two delegations, of India and Pakistan, are in very many respects still far apart. The reasons for this are manifold, and, in the light of the past, not unintelligible. Each side blames the other, and as the years go by the area of common ground between them certainly appears to my delegation to grow no larger. I say this without attempting in the least to assess responsibility or even to assign the causes in detail. I state it as a fact, and, to the mind of my delegation, with its very close and long-enduring ties with both parties, a most regrettable fact.

192. My delegation does not wish at this time to make any attempt to weigh the actual or potential risks to the maintenance of peace in the area itself or in the greater region surrounding it, which a continuation of the present deep and long-lasting disputes poses or may pose in the future. Both sides have categorically assured this Council that however dissatisfied they may be with the present situation and at the prospect that it may remain unresolved for sometime to come, they do not contemplate the use of force or of measures outside the scope of the Charter of the United Nations in order to alter it or terminate it. My delegation has taken careful note of these assurances and welcomed them without reserve. Other delegations and the Council as well may feel the same, but that in itself cannot discharge the Council from the continuing responsibility placed on it by the Charter to avert any threat to the peace that may be still inherent in the continuation of the present situation and to see to it that the situation does not deteriorate still further, thus endangering to some greater degree the maintenance of peace.

193. Is there anything more that this Council can or should do in the present state of affairs and at the present moment to discharge its inevitable duty or to begin to help towards a solution? On this my delegation would wish to reserve judgement while taking time to study the legal and political issues involved. My delegation do, however, feel that the solution in the end must be found by the road of negotiation. There are many forms indeed which such negotiation could take. The modalities, the conditions, the timing, and so on, are all capable of discussion. I do not want to go into this now. As I say, time may be needed to work these out. But at the bottom, this problem is one which for almost every reason—historical, legal and political—is the concern of Pakistan and India and it is to these two countries and to their two Governments that in the end all who are, like ourselves, friends of both and this Council must look—and must appeal—to negotiate with each other, using, if so, in whatever form they may deem it helpful, such aid from outside as may lead in the direction which all Members of the United Nations so earnestly desire.

194. Mr. PLIMPTON (United States of America): Referring to the statement by the representative of Pakistan concerning the arrest of Sheikh Abdullah on the ground that he had been conspiring with a foreign Power and to the mention in that connexion of Governor Stevenson, although the Governor is absent on his way

mention, avant de pouvoir se former un jugement définitif sur l'affaire. Cependant, les déclarations que nous avons entendues suffisent à montrer que les positions respectives de l'Inde et du Pakistan sont toujours, sur de nombreux points, fort éloignées l'une de l'autre. Il y a à cela beaucoup de raisons, qui ne laissent pas de s'expliquer dans une perspective historique. Chaque côté accuse l'autre, et il semble à la délégation du Royaume-Uni que le terrain d'entente ne s'élargit pas à mesure que les années passent. Ce disant, je ne cherche nullement à déterminer les responsabilités ni même les causes de cet état de choses. Je constate un fait qui, aux yeux de la délégation du Royaume-Uni, qui a avec les deux parties des attaches anciennes et étroites, est éminemment regrettable.

192. Ma délégation ne veut pas, à ce stade, essayer d'évaluer les risques, effectifs ou latents, que la persistance de ce différend profond et de longue date présente aujourd'hui ou peut présenter demain pour le maintien de la paix dans la zone intéressée ou dans la plus grande région qui l'entoure. Les deux parties ont formellement assuré le Conseil que, aussi peu satisfaites qu'elles soient de la situation actuelle et de l'éloignement plus ou moins grand d'une solution, elles n'envisagent pas, pour modifier ou mettre fin à cet état de choses, de recourir à la force ou à des mesures autres que celles que prévoit la Charte des Nations Unies. Ma délégation a pris bonne note de ces assurances et s'en félicite vivement. D'autres délégations, et le Conseil lui-même, peuvent partager ce sentiment; cela ne relève pas le Conseil de la responsabilité permanente qui lui incombe selon la Charte d'écarter toute menace à la paix que peut renfermer le maintien de la situation actuelle, et de veiller à ce que cette situation n'empire pas et n'aggrave de ce fait la menace au maintien de la paix.

193. Est-il quelque chose de plus que le Conseil puisse ou doive faire, en l'état actuel des choses et dès à présent, pour s'acquitter d'un devoir inéluctable ou pour favoriser une solution? Sur ce point, ma délégation souhaite réserver son opinion pendant le temps qui lui sera nécessaire pour étudier les questions juridiques et politiques en cause. Elle considère toutefois qu'en dernière analyse une solution devra intervenir par voie de négociation. La négociation peut prendre bien des formes: modalités, conditions, calendrier des mesures éventuelles, etc., autant de choses qui se prêtent à la discussion. Je ne veux pas entrer ici dans ces considérations. Comme je l'ai dit, tout cela peut demander du temps, mais au fond le problème, à presque tous les égards — historiques, juridiques et politiques —, intéresse surtout l'Inde et le Pakistan, et c'est à ces deux pays que ceux qui, comme nous-mêmes, sont leurs amis à tous deux doivent en définitive s'adresser et que le Conseil doit demander de négocier, en faisant appel dans ce cas, sous la forme qu'ils jugeront utile, à tous les concours extérieurs de nature à faire accomplir des progrès dans le sens où tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies souhaitent vivement voir les parties s'engager.

194. M. PLIMPTON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Au sujet de la déclaration du représentant du Pakistan relative à l'arrestation du cheik Abdulla pour conspiration avec une puissance étrangère, à propos de laquelle il a été fait mention de M. Stevenson, actuellement en route vers l'Illinois,

to Illinois, I think I can assure the Council that he is quite innocent of ever having been "a foreign Power".

195. I suspect that many members of the Security Council will wish to give the most careful attention to the lengthy detailed statements that have been made to the Council and to consult as to what measures can best be taken, looking towards a solution of the situation that has been described to us by two countries, with both of whom the United States has had, has and wishes always to continue to have the friendliest of relations. There is no question but that a serious dispute does exist between these two neighbours and that the Security Council has an obligation to use its best and most serious efforts to contribute to the settlement of that dispute. My delegation will join most earnestly with other delegations in those efforts.

196. The PRESIDENT: I have exhausted my list of speakers. We have had a detailed presentation of the case of Pakistan, as well as the case of India. We have just heard two members of this Council express the desire for further time for study, reflection and consultation. Other members of the Council have privately expressed to me the same idea as to time needed for study, consultation and reflection. Under these circumstances, I wonder if the Council would wish this afternoon to fix a time for the next meeting. Under the present circumstances, it might be difficult for the Council this afternoon to fix a time for the next meeting. May I suggest that that matter be left to the President who, as usual, will consult the members and the participants.

197. If there is no objection to the procedure that I have just suggested it will be accepted.

It was so decided.

The meeting rose at 6.25 p.m.

je crois pouvoir assurer le Conseil que M. Stevenson est bien éloigné d'avoir jamais été "une puissance étrangère".

195. Je présume que nombreux seront les membres du Conseil de sécurité qui voudront considérer avec la plus grande attention les exposés amples et détaillés qu'ont faits les représentants de l'Inde et du Pakistan, et réfléchir à ce qui pourrait être la meilleure solution à apporter à la situation décrite par deux pays avec lesquels les Etats-Unis ont eu, ont et souhaitent continuer d'avoir les relations les plus amicales. Il est évident qu'un grave différend sépare ces deux pays voisins et que le Conseil de sécurité a le devoir de s'attacher avec la plus grande application à le régler. La délégation des Etats-Unis est prête à joindre à cet effet son concours le plus entier à celui des autres délégations.

196. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Ma liste d'orateurs est épuisée. Nous avons entendu des exposés détaillés de la part du représentant du Pakistan et de celui de l'Inde. Deux membres du Conseil viennent d'exprimer le désir de disposer d'un temps d'étude, de réflexion et de consultation. D'autres m'ont exprimé en privé le même désir. Dans ces conditions, je me demande s'il ne serait pas difficile pour le Conseil de décider du moment de la prochaine séance. Je suggère donc de laisser ce soin au Président, qui, comme de coutume, consultera les membres et participants.

197. S'il n'y a pas d'objection à la procédure proposée, je la considérerai comme adoptée.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 18 h 25.

WHERE TO BUY UNITED NATIONS PUBLICATIONS ADRESSES OÙ LES PUBLICATIONS DE L'ONU SONT EN VENTE

AFRICA/AFRIQUE

CAMEROON/CAMÉROUN:
LIBRAIRIE DU PEUPLE AFRICAINE
La Gérante, B. P. 1197, Yaoundé.
DIFFUSION INTERNATIONALE CAMEROUNAISE
DU LIVRE ET DE LA PRESSE, Sangmelima.
CONGO (Léopoldville): INSTITUT POLITIQUE
CONGOLAIS, B. P. 2307, Léopoldville.
ETHIOPIA/ÉTHIOPIE: INTERNATIONAL
PRESS AGENCY, P. O. Box 120, Addis Ababa.
GHANA: UNIVERSITY BOOKSHOP
University College of Ghana, Legon, Accra.
KENYA: THE E.S.A. BOOKSHOP
Box 30167, Nairobi.
MOROCCO/MAROC: CENTRE DE DIFFUSION
DOCUMENTAIRE DU B.E.P.I.
8, rue Michaux-Bellaire, Rabat.
SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD:
VAN SCHAIK'S BOOK STORE (PTY.) LTD.
Church Street, Box 724, Pretoria.
SOUTHERN RHODESIA/RHODÉSIE DU SUD:
THE BOOK CENTRE, First Street, Salisbury.
UNITED ARAB REPUBLIC/RÉPUBLIQUE ARABE UNIE:
LIBRAIRIE "LA RENAISSANCE D'ÉGYPTÉ"
9 Sh. A'ly Pasha, Cairo.

ASIA/ASIE

BURMA/BIRMANIE: CURATOR,
GOVT. BOOK DEP'T., Rangoon.
CAMBODIA/CAMBODGE: ENTREPRISE KHMÈRE
DE LIBRAIRIE
Imprimerie & Papeterie, S. 3 R. L., Phnom-Penh.
CEYLON/CEYLAN: LAKE HOUSE BOOKSHOP
Assoc. Newspapers of Ceylon, P. O. Box 244,
Colombo.
CHINA/CHINE:
THE WORLD BOOK COMPANY, LTD.
99 Chung King Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.
THE COMMERCIAL PRESS, LTD.
211 Honan Road, Shanghai.
HONG KONG/HONG-KONG:
THE SWINDON BOOK COMPANY
25 Nathan Road, Kowloon.
INDIA/INDE:
ORIENT LONGMANS
Bombay, Calcutta, Hyderabad, Madras & New Delhi.
OXFORD BOOK & STATIONERY COMPANY
Calcutta & New Delhi.
P. VARADACHARY & COMPANY, Madras.
INDONESIA/INDONÉSIE: PEMBANGUNAN, LTD.
Gunung Sahari 84, Djakarta.
JAPAN/JAPON: MARUZEN COMPANY, LTD.
6 Tori-Nichome, Nishinabashi, Tokyo.
KOREA (REP. OF)/CORÉE (RÉP. DE):
EUL-YOO PUBLISHING CO., LTD.
5, 2-KA, Chongno, Seoul.
PAKISTAN:
THE PAKISTAN CO-OPERATIVE BOOK SOCIETY
Dacca, East Pakistan.
PUBLISHERS UNITED, LTD., Lahore.
THOMAS & THOMAS, Karachi.
PHILIPPINES:
ALEMAR'S BOOK STORE, 769 Rizal Avenue, Manila.
POPULAR BOOKSTORE, 1573 Doroteo Jose, Manila.
SINGAPORE/SINGAPOUR: THE CITY BOOK
STORE, LTD., Collyer Quay.
THAILAND/THAÏLANDE:
PRAMUAN MIT, LTD.
55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.
NIBONDI & CO., LTD.
New Road, Sikak Phya Sri, Bangkok.
SUKSAPAN PANIT
Mansion 9, Rajadamnern Avenue, Bangkok.
VIET-NAM (REP. OF)/RÉP. DU:
LIBRAIRIE-PAPETERIE XUÂN THỦ
185, rue Tu-do, B. P. 283, Saigon.

EUROPE

AUSTRIA/AUTRICHE:
GEROLD & COMPANY, Graben 31, Wien, I.
B. WÜLLERSTORFF
Markus Sittikusstrasse 10, Salzburg.
GEORG FROMME & CO., Spengergasse 39, Wien, V.
BELGIUM/BELGIQUE: AGENCE
ET MESSAGERIES DE LA PRESSE, S. A.
14-22, rue du Périsol, Bruxelles.
BULGARIA/BULGARIE: RAZNOIZNOS
1, Tzar Assen, Sofia.

CYPRUS/CHYPRE: PAN PUBLISHING HOUSE
10 Alexander the Great Street, Strovolos.
CZECHOSLOVAKIA/TCHÉCOSLOVAQUIE:
ARTIA LTD., 30 ve Smečkách, Praha, 2.
ČESKOSLOVENSKÝ SPISOVATEL
Národní Třída 9, Praha, 1.
DENMARK/DANEMARK: EJNAR MUNKSGAARD, LTD.
Narregade 6, København, K.
FINLAND/FINLANDE: AKATEEMINEN KIRJAKAUPPA
2 Keskuskatu, Helsinki.
FRANCE: ÉDITIONS A. PÉDONE
13, rue Soufflot, Paris (V°).
**GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF)/
ALLEMAGNE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'):**
R. EISENSCHMIDT
Schwanthaler Str. 59, Frankfurt/Main.
ELWERT UND MEURER
Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.
ALEXANDER HORN
Spiegelgasse 9, Wiesbaden.
W. E. SAARBACH
Gertrudenstrasse 30, Köln (1).
GREECE/GRÈCE: LIBRAIRIE KAUFFMANN
28, rue du Stade, Athènes.
HUNGARY/HONGRIE: KULTURA
P. O. Box 149, Budapest 62.
ICELAND/ISLANDE: BÓKAVERZLUN SIGFÚSAR
EYMUNDSSONAR H. F.
Austurstræti 18, Reykjavík.
IRELAND/IRLANDE:
STATIONERY OFFICE, Dublin.
ITALY/ITALIE:
LIBRERIA COMMISSIONARIA SANSONI
Via Gino Capponi 26, Firenze.
& Via Paolo Mercuri 19/B, Roma.
LUXEMBOURG:
LIBRAIRIE J. TRAUSCHSCHUMMER
Place du Théâtre, Luxembourg.
NETHERLANDS/PAYS-BAS:
N. V. MARTINUS NIJHOFF
Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.
NORWAY/NORVÈGE: JOHAN GRUNDT TANUM
Karl Johansgate, 41, Oslo.
POLAND/POLOGNE: PAN, Pałac Kultury i Nauki,
Warszawa.
PORTUGAL: LIVRARIA RODRIGUES & CIA.
186 Rua Aurea, Lisboa.
ROMANIA/ROUMANIE: CARTIMEX
Str. Aristide Briand 14-18,
P. O. Box 134-135, București.
SPAIN/ESPAGNE:
LIBRERIA BOSCH
11 Ronda Universidad, Barcelona.
LIBRERIA MUNDI-PRENSA
Castelló 37, Madrid.
SWEDEN/SUÈDE: C. E. FRITZES
KUNGL. HÖVBOKHANDEL A-B
Fredsgatan 2, Stockholm.
SWITZERLAND/SUISSE:
LIBRAIRIE PAYOT, S. A., Lausanne, Genève.
HANS RAUNHARDT, Kirchgasse 17, Zürich 1.
TURKEY/TURQUIE: LIBRAIRIE HACHETTE
469 Istiklal Caddesi, Beyoğlu, Istanbul.
**UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS/
UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES
SOVIÉTIQUES:** MEZHODUNARODNAYA
KNYIGA, Smolenskaya Ploshchad, Moskva.
UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI:
H. M. STATIONERY OFFICE
P. O. Box 569, London, S.E. 1
(and HMSO branches in Belfast, Birmingham,
Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester).
YUGOSLAVIA/YOUGOSLAVIE:
CANKARJEVA ZALOŽBA
Ljubljana, Slovenia.
DRŽAVNO PREDUZEĆE
Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Beograd.
PROSVJETA
5, Trg Braštva i Jedinstva, Zagreb.
PROSVETA PUBLISHING HOUSE
Import-Export Division, P. O. Box 559,
Terazije 16/1, Beograd.

LATIN AMERICA/ AMÉRIQUE LATINE

ARGENTINA/ARGENTINE: EDITORIAL
SUDAMERICANA, S. A., Alsina 500, Buenos Aires.
BOLIVIA/BOLIVIE: LIBRERIA SELECCIONES
Casilla 972, La Paz.

BRAZIL/BRÉSIL: LIVRARIA AGIR
Rua México 98-B, Caixa Postal 3291,
Rio de Janeiro.
CHILE/CHILI:
EDITORIAL DEL PACÍFICO
Ahumada 57, Santiago.
LIBRERIA IVENS, Casilla 205, Santiago.
COLOMBIA/COLOMBIE: LIBRERIA BUCHHOLZ
Av. Jiménez de Quesada 8-40, Bogotá.
COSTA RICA: IMPRENTA Y LIBRERIA TREJOS
Apartado 1313, San José.
CUBA: LA CASA BELGA
O'Reilly 455, La Habana.
**DOMINICAN REPUBLIC/RÉPUBLIQUE
DOMINICAINE:** LIBRERIA DOMINICANA
Mercedes 49, Santo Domingo.
ECUADOR/ÉQUATEUR: LIBRERIA CIENTIFICA
Casilla 362, Guayaquil.
EL SALVADOR/SALVADOR: MANUEL NAVAS Y CIA.
1a. Avenida sur 37, San Salvador.
GUATEMALA:
SOCIEDAD ECONOMICA-FINANCIERA
6a. Av. 14-33, Ciudad de Guatemala.
HAITI/HAÏTI:
LIBRAIRIE "LA CARAVELLE", Port-au-Prince.
HONDURAS:
LIBRERIA PANAMERICANA, Tegucigalpa.
MEXICO/MEXIQUE: EDITORIAL HERMES, S. A.
Ignacio Mariscal 41, México, D. F.
PANAMA: JOSE MENENDEZ
Agencia Internacional de Publicaciones,
Apartado 2052, Av. 8A, sur 21-58, Panamá.
PARAGUAY: AGENCIA DE LIBRERIAS
DEL SALVADOR NIZZA
Calle Pte. Franco No. 39-43, Asunción.
PERU/PÉROU: LIBRERIA INTERNACIONAL
DEL PERU, S. A., Casilla 1417, Lima.
URUGUAY: REPRESENTACION DE EDITORIALES,
PROF. H. D'ELIA
Plaza Cagancha 1342, 1° piso, Montevideo.
VENEZUELA: LIBRERIA DEL ESTE
Av. Miranda, No. 52, Edif. Galipán, Caracas.

MIDDLE EAST/MOYEN-ORIENT

IRAQ/IRAK:
MACKENZIE'S BOOKSHOP, Baghdad.
ISRAEL/ISRAËL: BLUMSTEIN'S BOOKSTORES
35 Allenby Rd. & 48 Nachlat Benjamin St.,
Tel Aviv.
JORDAN/JORDANIE: JOSEPH I. BAHOUS & CO.
Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.
LEBANON/LIBAN:
KHAYAT'S COLLEGE BOOK COOPERATIVE
92-94, rue Bliss, Beyrouth.

NORTH AMERICA/ AMÉRIQUE DU NORD

CANADA: THE QUEEN'S PRINTER
Ottawa, Ontario.
**UNITED STATES OF AMERICA/
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE:**
SALES SECTION, UNITED NATIONS, New York.

OCEANIA/OCÉANIE

AUSTRALIA/AUSTRALIE:
WEA BOOKROOM, University, Adelaide, S.A.
UNIVERSITY BOOKSHOP, St. Lucia, Brisbane, Qld.
THE EDUCATIONAL AND TECHNICAL BOOK AGENCY
Parap Shopping Centre, Darwin, N.T.
COLLINS BOOK DEPOT PTY. LTD.
Monash University, Wellington Road, Clayton, Vic.
MELBOURNE CO-OPERATIVE BOOKSHOP LIMITED
10 Bowen Street, Melbourne G.I., Vic.
COLLINS BOOK DEPOT PTY. LTD.
363 Swanston Street, Melbourne, Vic.
THE UNIVERSITY BOOKSHOP, Nedlands, W.A.
UNIVERSITY BOOKROOM
University of Melbourne, Parkville N.2, Vic.
UNIVERSITY CO-OPERATIVE BOOKSHOP LIMITED
Manning Road, University of Sydney, N.S.W.
NEW ZEALAND/NOUVELLE-ZÉLANDE:
GOVERNMENT PRINTING OFFICE
Private Bag, Wellington
(and Government Bookshops in Auckland,
Christchurch and Dunedin).

Orders and inquiries from countries where sales agencies have not yet been established may be sent to: Sales Section, United Nations, New York, U.S.A., or to Sales Section, United Nations, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.
Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de bureaux de vente peuvent être adressées à la Section des ventes, ONU, New York (É.-U.), ou à la Section des ventes, ONU, Palais des Nations, Genève (Suisse).